



Catalogue de formations Transformation Durable 2025

18 septembre 2024

Edito



Vincent FRAMBOURT

Associé, Directeur Nationale du Métier
Transformation Durable



Olivier TOMA

Associé, Fondateur de
Primum Non Nocere®

Les technologies de l'information et de la communication bâtissent un nouveau rapport avec le Savoir. En ce sens, Grant Thornton propose des formations adaptées à divers publics, que ce soit pour les membres de conseils d'administration, les équipes de direction (Comex et Codir), les équipes financières ou celles dédiées à la responsabilité sociétale des entreprises. Nos formations garantissent à chaque apprenant, quel que soit son niveau ou sa fonction, une compréhension et une capacité d'action dans les domaines du développement durable, de la réglementation financière et extra-financière et de la RSE. Les formations que nous proposons sont, grâce à la qualité de nos experts, un moyen concret et efficace de faire évoluer votre organisation et vos équipes en cumulant les compétences et les savoir-faire qui permettront de répondre au mieux aux tournants incontournables de notre société.

Qui sommes-nous ?

Transformation Durable : le 6^{ème} métier de Grant Thornton*

Nous pensons que notre rôle dépasse celui d'être un acteur économique et que notre capacité à créer de la valeur ne dépend pas uniquement de facteurs financiers : une réalité qui nous amène à renforcer notre engagement pour une croissance vertueuse et inclusive.

Devenue l'un des 4 piliers supportant les axes stratégiques de notre organisation en France (aux côtés de l'Expérience clients, l'Innovation et la *People Experience*), la RSE structure notre stratégie en profondeur. Parce qu'agir pour le bien commun doit aller au-delà des mots, le métier **Transformation Durable** est venu naturellement renforcer le modèle de notre cabinet de nouvelle génération, répondant à l'ensemble des enjeux de transformation des entreprises et des organisations.

Grâce à l'intégration de Primum Non Nocere®, nous avons accéléré notre déploiement dans la Transformation Durable des organisations.

Nous proposons divers accompagnements stratégiques, opérationnels, des conseils en transaction ou Finance Durable ainsi que des formations et sensibilisation « *pour concilier développement économique et performance responsable au service d'un progrès durable.* »

*Primum Non Nocere® (agence de coaching RSE experte dans les domaines du développement durable, de la santé environnementale et de la sécurité sanitaire) a rejoint le cabinet en 2022.

Notre accompagnement

Nos experts ont à cœur de vous former et de vous accompagner sur des thématiques structurantes pour les entreprises et leurs dirigeants :

- Les enjeux extra-financiers - CSRD et double matérialité,
- Les achats responsables et les Analyses du Cycle de Vie (ACV),
- Les bilans carbone (BEGES),
- Notre label THOSE® et les démarches globales de RSE,
- Les enjeux en termes d'écoconception,
- etc.

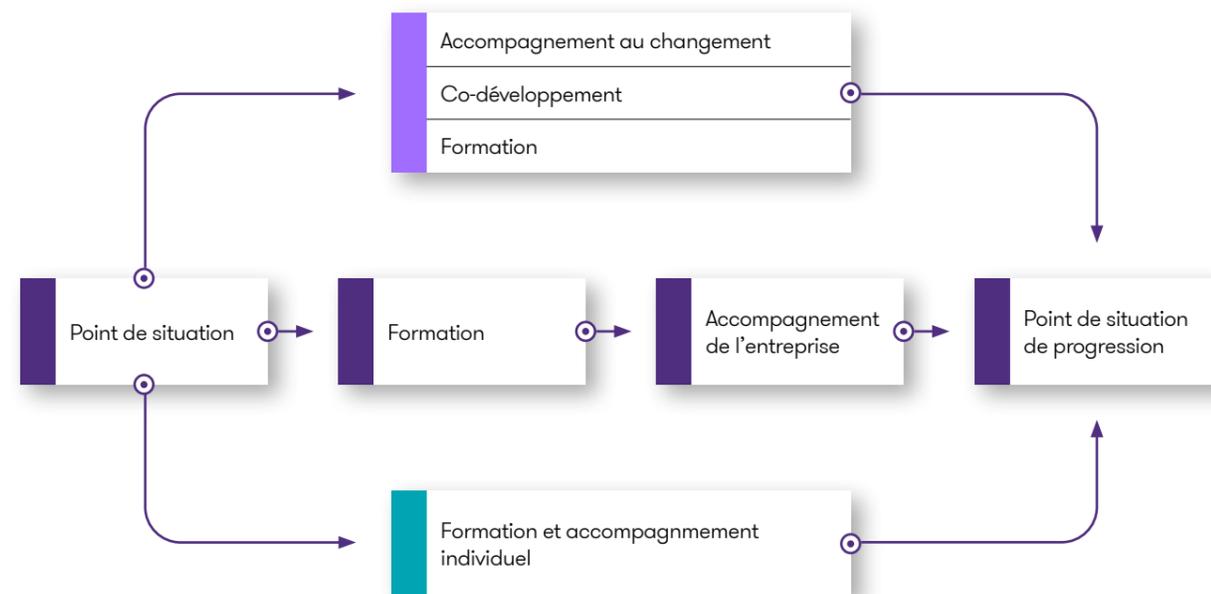
« Être formé ou former ses collaborateurs est vertueux, mais leur proposer un accompagnement pour assurer leur montée en compétences et les savoirs acquis, est un devoir ! »

Nathalie MARGRAITE
Associée, Directrice Nationale du Métier Transformation Durable

Notre démarche : apporter une solution à la hauteur de vos ambitions

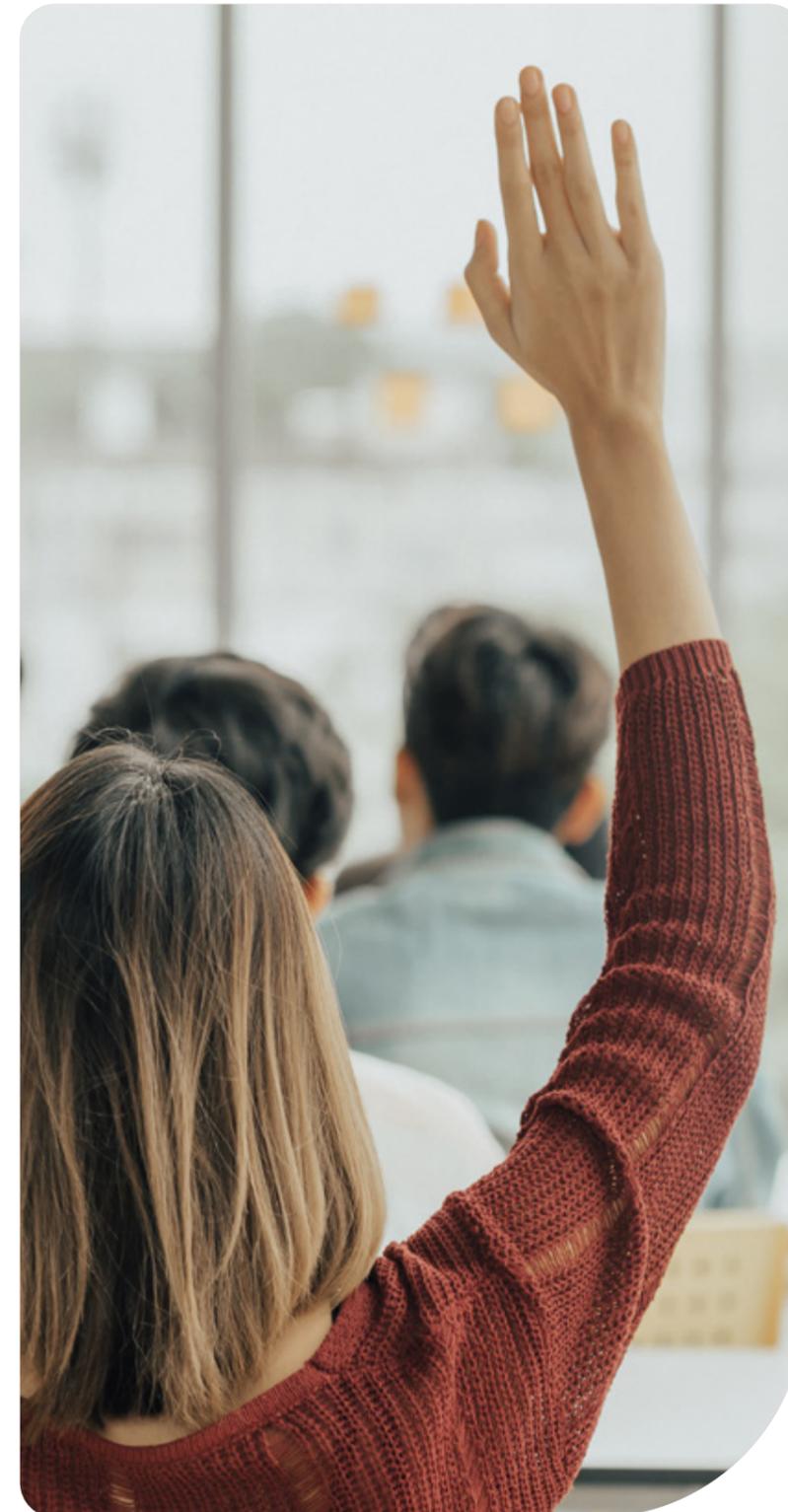
3 approches structurantes :

Ces trois approches sont initiées par « un point de situation » permettant de préciser votre projet afin que notre recommandation soit en tout point sur mesure.



Nous achevons notre intervention avec « un point de situation de progression » vous permettant de mesurer l'atteinte de votre objectif.

Notre méthode de formation



Où je veux !

Nous proposons à nos futurs apprenants des formations en « INTER », « INTRA » ou « Sur Mesure » pour s'adapter à toutes les situations et à toutes les contraintes de transports, agendas, mobilité, etc.



Quand je veux !

Nous nous adaptons à vos disponibilités, à vos impératifs.



Comme je veux !

L'équipe pédagogique conçoit et développe une méthodologie de qualité adaptée aux apprenants : « Sur Mesure » à chaque étape de la mise en œuvre de l'action de formation :

- formulation de votre demande,
- évaluation de vos besoins,
- création des modules en présentiel et / ou classe virtuelle, mixte ou encore e-learning,
- réalisation de l'action de formation,
- évaluation et bilan de la formation.

« INTER », « INTRA » ou encore « Sur Mesure » : comment choisir ?



► Les formations proposées en « INTER » ou « formation catalogue » vous donnent la possibilité de vous former entre collaborateurs issus d'environnements différents, favorisant ainsi les échanges ou rencontres interprofessionnelles en lien avec les grands enjeux de la RSE.

Les formations que nous proposons vous permettent d'échanger et de débattre autour :

Des leviers d'actions nécessaires aux entreprises et organismes pour intégrer la notion de RSE au sein même de leur stratégie (du BEGES à la CSRD),
Des droits humains,
Des enjeux liés aux ressources naturelles tout en garantissant à votre entité de préserver ou d'améliorer sa profitabilité ainsi que celle de ses parties prenantes.



► Pour les formations proposées en « INTRA » ou « formation sur étagère », notre équipe d'experts vous accompagne lors de :

La sélection de la thématique de formation répondant au mieux à vos attentes,
L'adaptation du ou des programmes de formation en fonction de votre contexte,
L'animation de la ou des sessions de formation auprès de vos collaborateurs.



► Les offres « Sur Mesure » sont collaboratives et ont pour objectif de vous aider à construire le programme de formation spécifique à votre environnement ou stratégie d'entreprise.

Nos experts pédagogiques assurent :

L'ingénierie de formation synchrone (présentiel / classe virtuelle) et asynchrone (e-learning),
La production de parcours *ad hoc* (MooC, CooC, Blended, workshops, etc.),
L'évaluation du dispositif pédagogique que vous souhaitez mettre en place.

Notre méthode « Learning Design » ou les 5 étapes clés d'un projet de formation « Sur Mesure »

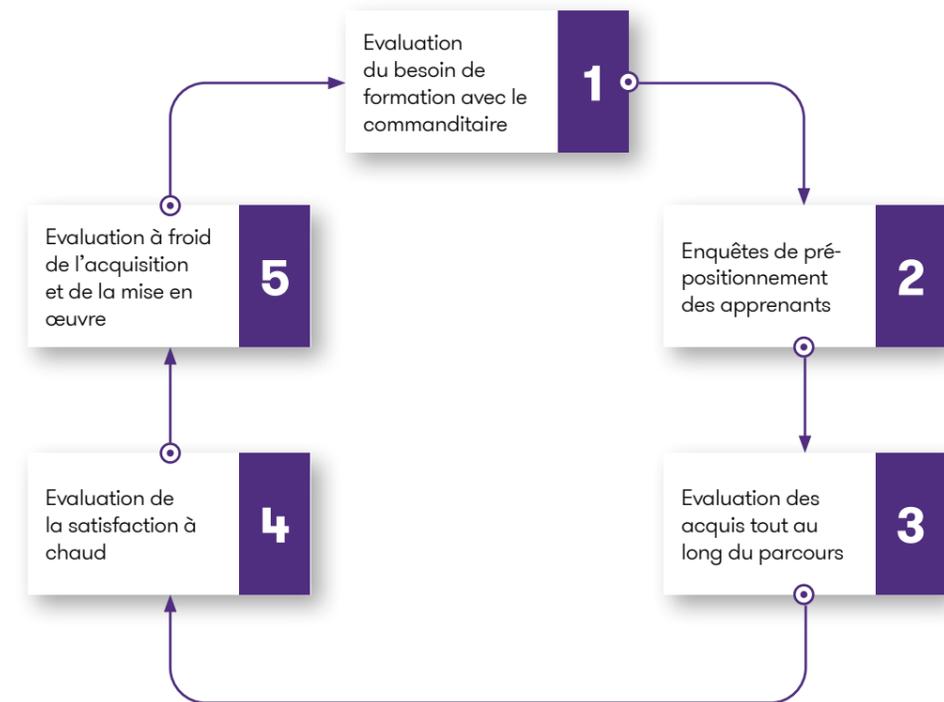


Notre équipe vous accompagne également sur :

L'organisation de la **montée en compétences** de vos équipes,
La **communication autour de votre dispositif de formation** afin de favoriser son adhésion auprès de vos collaborateurs.

Focus sur notre dispositif d'évaluation

L'ensemble de nos prestations de formation est accompagné d'un dispositif évaluatif adapté.



Nous terminons notre intervention avec « un point de situation de progression » vous permettant de mesurer l'atteinte de votre objectif.



**Notre démarche vous intéresse ?
Alors n'hésitez plus !**

Contactez-nous : Arnaud Neveu
Responsable de l'offre formation et sensibilisation RSE



Mail :
arnaud.neveu@fr.gt.com



Tel :
+33 1 41 25 91 30

Sommaire



01

Sensibiliser et communiquer

.....p.12

Les limites planétaires - Repenser la place de l'entreprise au service de l'Homme et du vivant

Découvrir les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies

Sensibilisation aux grands enjeux de préservation de la biodiversité

Référent RSE (parcours e-learning)

Les bases de la réglementation RSE

Devenir animateur de la Fresque Intégrale®

La Fresque Intégrale® : agir pour le climat

La Fresque Intégrale® : préserver les ressources naturelles

La Fresque Intégrale® : améliorer les conditions humaines

La Fresque Intégrale® : se sensibiliser aux grands enjeux

Influence et décision : les fondements des nudges

Réussir sa communication

Marketing responsable : créer de la valeur



02

Agir pour le climat

.....p.34

Les fondamentaux du Net Zero

Maîtriser et gérer l'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire (1 jour)

Maîtriser et gérer l'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire (2 jours)

Efficacité énergétique d'un site industriel

Norme ISO 50001 - Gérer efficacement sa consommation d'énergie

Construire sa stratégie de réduction carbone

Mobilité durable : les clés d'application

Numérique responsable : les impacts des outils et services numériques



03

Préserver les ressources naturelles

.....p.48

L'eau, de son utilisation à sa préservation

L'eau dans tous ses états : du cycle de l'eau à l'empreinte hydrique

Intégrer les grands enjeux de la biodiversité dans sa démarche RSE

Gérer le passif environnemental

Sols pollués, friches, changements d'usage

Gestion des déchets dans le secteur sanitaire et / ou industriel

Ecoconcevoir ses produits et services

Ecomatériaux pour une construction durable

Restauration éthique et durable

L'amélioration de l'offre alimentaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire



04

Améliorer les conditions humaines

.....p.66

Qualité de vie et conditions de travail (QVCT) (e-learning)

L'optimisation de la qualité de l'air intérieur

Intégrer la santé environnementale dans son organisation

Prévenir, détecter et agir face aux comportements sexistes

Recrutement et non-discrimination

Droits humains : leur cadre réglementaire et leurs risques

Santé et sécurité au travail

Manager en s'inspirant de la RSE

Conduite du changement et RSE

L'hygiène des locaux sans chimie



05

Bâtir sa stratégie et son organisation

.....p.84

Métaformation® développement durable : devenez un leader du changement

Intégration d'une démarche RSE au sein de son organisation (1 jour)

Intégration d'une démarche RSE au sein de son organisation (2 jours)

Les fondamentaux de la norme ISO 14001

Devenir Société à Mission

Devenir Société à Mission (e-learning)

Société à Mission : se préparer à la vérification par un acteur de l'audit de durabilité

Découvrir le droit de l'environnement industriel

Réussir l'étude d'impact d'une ICPE

L'anticorruption - Loi Sapin 2 (e-learning)



06

Concevoir une Finance Durable

.....p.104

Introduction à la Finance Durable

Finance Durable et biodiversité : stratégies et méthodologies

Finance : quelles stratégies vers la neutralité carbone ?

Les achats durables

Comment définir et mettre en place une démarche d'achats responsables ?

Comment intégrer les achats responsables opérationnellement dans le quotidien des acheteurs ?

Sommaire



07

Mettre en œuvre le reporting extra-financier

.....p.116

Dirigeants : éclairez vos enjeux stratégiques et votre feuille de route CSRD

CSRD : les standards du reporting environnemental

CSRD : les standards du reporting social et de gouvernance

Professionnels de la RSE et du reporting : organisez la mise en œuvre de la CSRD

Audit CSRD : se préparer à la vérification par un acteur de l'audit de durabilité

La taxonomie verte : de quoi s'agit-il et comment la mettre en œuvre ?



08

Politiques publiques et actions locales

.....p.126

Impulser l'intelligence collective : stratégie et outils pour une collaboration optimale

Aménagements pour une ville durable

Déontologie et responsabilité pénale des décideurs publics

Egalité femme-homme dans la fonction publique : respecter ses obligations

Le PLU bioclimatique

Construire sa stratégie de réduction carbone

Mobilité durable : les clés d'application

La gestion des déchets en établissements sanitaires et médico-sociaux

L'hygiène des locaux sans chimie

Les achats durables

Budget Vert

SPASER



09

Transformer le secteur de la santé

.....p.146

Etablissements de santé : mettre en œuvre une démarche RSE

La planification écologique du système de santé

Etablissements de santé durable : comment mobiliser ses agents ?

Pharmacies d'officine : mettre en œuvre le développement durable

Bloc opératoire écoresponsable : mettre en œuvre le développement durable

Intégrer la santé environnementale dans son organisation

Ecoconception des soins

SPASER

Construire sa stratégie de réduction carbone

Mobilité durable : les clés d'application

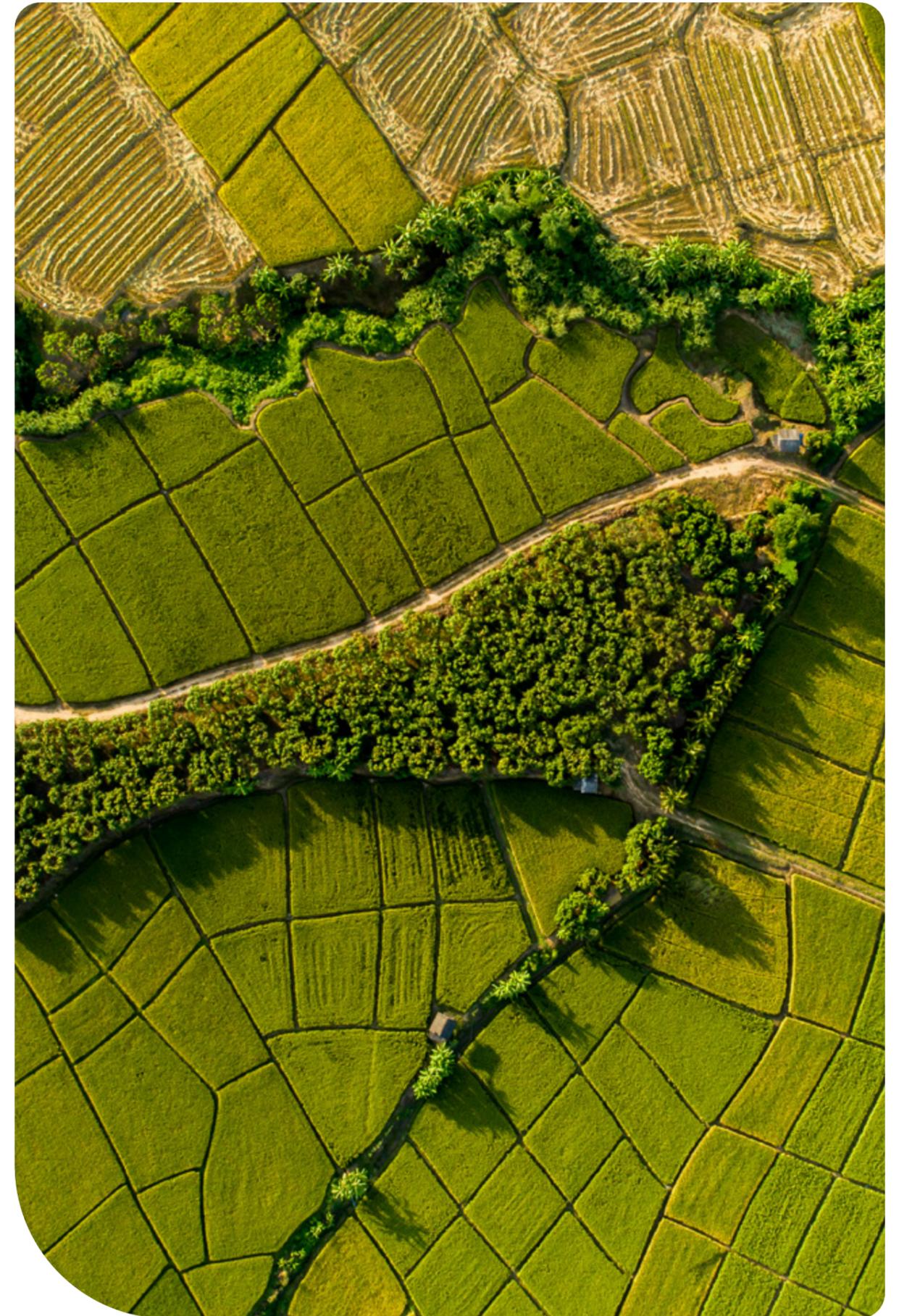
Maîtriser et gérer l'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire (1 jour)

Maîtriser et gérer l'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire (2 jours)

La gestion des déchets en établissements sanitaires et médico-sociaux

L'amélioration de l'offre alimentaire et lutte contre le gaspillage alimentaire

L'hygiène des locaux sans chimie





01

Sensibiliser et communiquer

Les limites planétaires - Repenser la place de l'entreprise au service de l'Homme et du vivant	p.14
Découvrir les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies	p.16
Sensibilisation aux grands enjeux de préservation de la biodiversité	p.17
Référent RSE (parcours e-learning)	p.18
Les bases de la réglementation RSE	p.20
Devenir animateur de la Fresque Intégrale®	p.22
La Fresque Intégrale® : agir pour le climat	p.23
La Fresque Intégrale® : préserver les ressources naturelles	p.24
La Fresque Intégrale® : améliorer les conditions humaines	p.25
La Fresque Intégrale® : se sensibiliser aux grands enjeux	p.26
Influence et décision : les fondements des nudges	p.28
Réussir sa communication	p.30
Marketing responsable : créer de la valeur	p.32

Les limites planétaires - Repenser la place de l'entreprise au service de l'Homme et du vivant (4h)

Nous y sommes : les enjeux de durabilité ne sont plus des concepts impalpables mais deviennent des réalités vécues concrètement par les individus et les entreprises, à travers l'accélération des événements extrêmes ou l'irruption de risques critiques pour la pérennité des activités économiques. Comment comprendre la situation mondiale et la relier aux contextes personnels et organisationnels ? Comment embarquer les dirigeants et les collaborateurs avec une vision clairvoyante et génératrice de sens ? C'est la raison d'être de cet atelier sur les limites planétaires !



Date(s) de session

24/06/2025 - Neuilly-sur-Seine
14/10/2025 - Neuilly-sur-Seine



Capacité

4 - 20 participants
425 € HT / apprenant



Modalité

Présentiel



Durée

4h - ½j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français / Anglais.
- Public :** Tout public, particulièrement adapté à un public de dirigeants en intra-entreprise.
- Prérequis :** Aucun.
- Objectifs :**
 - Appréhender l'ampleur de la « Grande Accélération » et ses conditions d'apparition,
 - Distinguer les limites planétaires qui contraignent ou questionnent notre modèle de développement,
 - Envisager l'enjeu de repenser l'économie au service de l'Homme et du vivant,
 - S'approprier les limites planétaires pour passer à l'action et guider votre feuille de route.
- Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► La société thermo-industrielle : un monde d'exponentielles

Apports théoriques & pratiques

- La « Grande Accélération », une anomalie historique,
- Les conditions d'apparition de la « Grande Accélération ».

► Un modèle qui « dépasse les limites » !

Apports théoriques & pratiques

- Les 9 limites planétaires, causes et conséquences,
- Les objectifs de développement durable (ODD), les exemples d'actions,
- Comment va le système Terre ?
- Evaluation des connaissances.

► Revenir dans un espace sûr et juste ?

Apports théoriques & pratiques

- Une nouvelle boussole économique : la théorie du donut,
- Est-il déjà trop tard ? Pour quoi faire au juste ?

► Quel rôle face aux limites planétaires ? Passer à l'action !

Apports théoriques & pratiques

- Votre stratégie et vos actions à l'aune des limites planétaires,
- Prendre ses responsabilités et avancer.



Intervenants

- Jimmy DUBOIS - Expert stratégie RSE,
- Agnieszka MAJEWSKA - Experte réglementation.



Moyens pédagogiques

- Apport de connaissances (support de formation et documentation),
- Atelier ludique (jeux de cartes),
- Illustration par cas pratique(s),
- Quiz interactif.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



Découvrir les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies (2h)

Les ODD constituent un guide pour traiter l'ensemble des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) afin d'assurer la croissance économique durable de l'organisation et de la Société plus largement. Plusieurs dimensions du bien-être humain et de la protection de la planète sont couvertes pour permettre aux entreprises d'identifier les thèmes d'engagement et des actions RSE. Cette sensibilisation familiarisera les participants avec les 17 objectifs et facilitera la confirmation des engagements organisationnels conformément au cadre de Nations Unies, en les affirmant par l'adhésion au réseau international.



Date(s) de session

10/06/2025 - Neuilly-sur-Seine
02/10/2025 - Neuilly-sur-Seine



Capacité

4 - 20 participants
300 € HT / apprenant



Modalité

Distanciel



Durée

2h : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français / Anglais.

Public : Tout type de collaborateurs des organisations privées et publiques.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Connaître les 17 objectifs du développement durable,
- Identifier les actions à mettre en place dans une organisation en lien avec les ODD.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Les objectifs du développement durable

► Présentation des objectifs du développement durable

Apports théoriques & pratiques

- Les ODD,
- ODD, les exemples d'actions.

► Engagements nationaux et le réseau des organisations adhérents aux ODD

Apports théoriques & pratiques

- L'organisation dans une démarche partenariale - Leviers d'action.



Intervenants

- Agnieszka MAJEWSKA - Experte réglementation,
- Maxence ROSET - Expert Transformation Durable,
- Jimmy DUBOIS - Expert stratégie RSE.



Moyens pédagogiques

- Apport de connaissances (support de formation et documentation),
- Illustration par cas pratique(s).



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Sensibilisation aux grands enjeux de préservation de la biodiversité (3h)

Préserver nos ressources naturelles et limiter le dérèglement climatique font partie de nos grands enjeux sociétaux. À l'heure de l'extinction du vivant sur la planète, en quoi la préservation de la biodiversité répond aux enjeux précédemment cités ? Pour répondre à cette question vous allez découvrir comment la biodiversité et les écosystèmes sont essentiels au maintien des bonnes conditions de vie. Malgré cela, la vie traverse une crise existentielle qui nous demande de revoir notre rapport à la nature.



Date(s) de session

28/01/2025 - Neuilly-sur-Seine
18/11/2025 - Béziers



Capacité

4 - 12 participants
425 € HT / apprenant



Modalité

Présentiel



Durée

3h - 1/2j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public : Tout public.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Définir la biodiversité et les écosystèmes,
- S'approprier la notion de services écosystémiques,
- Exposer le concept de santé environnementale à l'heure de l'effondrement de la biodiversité,
- Reconnaître les 5 grandes pressions anthropiques et les limites planétaires.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► La biodiversité et les écosystèmes

- Définitions : biodiversité et écosystèmes,
- Les notions clés,
- Les 3 niveaux d'interdépendances de la biodiversité,
- Les composantes d'un écosystème.

► Les services écosystémiques

- Définitions,
- Les catégories de services écosystémiques,
- Les écosystèmes forestiers.

► Consolidons les acquis

► La santé environnementale et l'effondrement de la biodiversité

- La santé environnementale et *One Health*,
- La 6^{ème} extinction de masse de la vie sur Terre,
- La dégradation des services écosystémiques,
- Atelier biodiversité n°1 (Fresque Intégrale®).

► Les 5 grandes pressions anthropiques

- Le changement d'usage des sols,
- La surexploitation des ressources,
- Le dérèglement climatique,
- Les différents types de pollution,
- Les espèces exotiques envahissantes.



Intervenants

- Dorian ESPAGNE - Spécialiste biodiversité.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Référent RSE (3h30)

Cette formation donnera aux apprenants les clés de compréhension des sujets de la RSE ainsi que de la réglementation actuelle permettant de piloter et de déterminer les priorités.



Capacité
263 € HT / apprenant



Modalité
Parcours e-learning



Durée
Accès d'une durée d'1 mois
3h30 - 1/2j : INTRA (devis)

- ☑ **Langue :** Français.
- ☑ **Public :**
 - Responsables qualité,
 - Référents RSE,
 - Directeurs,
 - Cadres supérieurs.
- ☑ **Prérequis :** Aucun.
- ☑ **Objectifs :**
 - Identifier les enjeux du développement durable,
 - Identifier les thématiques de la RSE à intégrer dans un plan d'action.
- ☑ **Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.



Intervenants
• Equipe Primum Non Nocere®.



Moyens pédagogiques
• Apports de connaissances théoriques (texte / vidéo / son),
• Lien internet vers des sites ressources,
• Fiches PDF téléchargeables,
• Activités ludiques et pédagogiques.



Evaluation (notre approche)
• Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
• A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité
• Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Module 1 : introduction

- Tutoriel du e-learning,
- Présentation du parcours complet,
- Définitions du développement durable et de la RSE.

► Module 2 : l'énergie

- Les enjeux énergie - climat : le changement climatique, les sources d'énergie, les conséquences sur la vie humaine,
- Le bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES),
- L'audit énergétique,
- Les subventions : certificats d'économie d'énergie (CEE), Fonds Chaleur,
- Les écogestes simples.

► Module 3 : la mobilité

- Les enjeux de la mobilité : l'énergie, les émissions de gaz à effet de serre, la pollution,
- La loi LOM : forfait mobilité durable, le plan de mobilité employeur, l'électrification du parc automobile, les transports actifs, etc.,
- Les leviers d'action : la motorisation des véhicules, les enquêtes mobilité, la mutualisation des transports, etc.

► Module 4 : l'eau

- La disponibilité de la ressource en eau,
- Les 4 répercussions principales,
- Les usages de l'eau : directs et indirects,
- La pollution de l'eau,
- La récupération de l'eau.

► Module 5 : la biodiversité

- Définitions et enjeux,
- Les services écosystémiques,
- Les 5 grandes pressions anthropiques (activités humaines),
- Les actions et leviers.

► Module 6 : les matières résiduelles (les déchets)

- Les enjeux sociétaux / environnementaux / chiffres clés (taux recyclable, enfouissement, incinération),
- Définitions générales des déchets et des modes de traitements (dont les DASRI),
- Les filières obligatoires.

► Module 7 : la qualité de vie et conditions de travail (QVCT)

- Qu'est-ce que la QVCT ?
- Les obligations de l'employeur,
- Comment conduire la démarche QVCT ?
- Les risques psychosociaux.

► Module 8 : santé environnementale

- Enjeux de santé publique,
- Définitions : santé, santé environnementale, exposome,
- Le cas des perturbateurs endocriniens,
- Les mécanismes d'action des perturbateurs endocriniens,
- Les bonnes pratiques et écogestes.

► Module 9 : qualité de l'air et hygiène des locaux

- Définitions et notion de risque,
- Les pictogrammes de danger,
- Les méthodes d'entretien durables,
- Les enjeux de la qualité de l'air et la réglementation,
- Les sources de polluants de l'air,
- Les écogestes.

► Module 10 : restauration éthique et durable

- Introduction,
- Le système alimentaire français,
- Alimentation, habitudes de consommation et impacts sociaux,
- Les critères de choix d'achats en restauration,
- Focus sur la loi EGALIM,
- Les pistes d'actions.

► Module 11 : gouvernance et raison d'être

- Définition et enjeux,
- L'ISO 26000,
- Structurer sa démarche RSE,
- L'animation et le pilotage de la démarche,
- Mobiliser les acteurs,
- Loi PACTE et clés pour rédiger sa raison d'être.

► Module 12 : les achats durables

- Les enjeux des achats,
- La notion de cycle de vie,
- Les critères environnementaux, sociaux et les labels,
- La relation fournisseur.

► Module 13 : l'écoconception

- La chaîne de valeur,
- Les différentes étapes,
- Les types d'analyses sur les différents piliers,
- Les piliers de l'ACV : pourquoi une ACV, cycle de vie, fonction, multicritère,
- Amélioration environnementale,
- Les différents types de communication.

► Module 14 : parties prenantes et territoire

- Les parties prenantes internes et externes,
- Le rôle des parties prenantes,
- Les préconisations : recenser, engager,
- La notion de territoire et exemple d'action.

Les bases de la réglementation RSE

(1 jour)

A l'issue de cette formation de 7 heures, les stagiaires auront acquis tous les éléments théoriques, réglementaires et pratiques pour comprendre les bases de la réglementation de la RSE et l'appliquer dans leurs entreprises.



Date(s) de session

12/03/2025
24/09/2025



Capacité

4 - 12 participants
850 € HT / apprenant



Modalité

Présentiel



Durée

7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français / Anglais.
- Public :**
 - Directions,
 - Responsables RSE / qualité / QHSE,
 - Chargés de mission RSE.
- Prérequis :** Aucun.
- Objectifs :**
 - Identifier les enjeux liés à la réglementation RSE et à l'évolution des textes,
 - Anticiper les évolutions réglementaires,
 - Mettre en pratique les étapes nécessaires pour être conforme à la réglementation,
 - Interpréter les textes réglementaires.
- Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Les sources du droit et les sources de la RSE

- Rappel sur la hiérarchie des normes : Qu'est-ce que c'est une norme ?
- Les différentes sources de la RSE : transcender la dichotomie droit privé, droit public,
- Les normes internes et externes : le débat europhiles et eurosceptiques,
- Les sources de la RSE constitutionnelles, les bases juridiques internes, les soft law (PNSE4, etc.), la jurisprudence, la doctrine (préjudice écologique),
- Efficacité du droit et légitimité (la conférence pour le climat).

► La définition

- Définition internationale (ISO 26 000), une vision globale conforme aussi à la définition de la santé de l'OMS,
- La gouvernance de l'organisation, les droits de l'Homme, les relations et conditions de travail, l'environnement, la loyauté des pratiques, les questions relatives aux consommateurs,
- Définition européenne : le livre vert promouvoir un cadre européen pour la RSE,
- Définition française : loi NOTRE, loi Grenelle, loi PACTE, loi Climat et Résilience.

► Les enjeux

- Avantages : évolution rapide comme la société,
- Inconvénients : au contraire, évolution lente ou absente (vide juridique).

► La conformité nécessaire à la réglementation RSE

- La fraude, RGDP, parité, non-discrimination,
- Sociale et environnementale : alimentation, gestion des déchets, énergie, transports,
- Les outils : ACV, Lab RSE, etc.,
- Le contrôle subséquent de la conformité,
- Les sanctions corrélatives de la non-conformité,
- Anticiper : recommandations.



Intervenants

- Anthony LEPERE - Expert administratif et juridique.



Moyens pédagogiques

- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation,
- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz,
- Pédagogie participative.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Devenir animateur de la Fresque Intégrale® (2 jours ½)



Modalité
Présentiel



Durée
18h - 2j½ : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
- Public :** Tout collaborateur susceptible d'animer la Fresque Intégrale®.
- Prérequis :** Aucun.
- Objectifs :**
 - Explorer les ateliers de la Fresque Intégrale® en tant que participant,
 - Appréhender les qualités et les compétences de l'animateur,
 - Expérimenter les techniques de communication efficaces pour sensibiliser ses apprenants,
 - Utiliser des outils pédagogiques et des supports pour renforcer le message,
 - Préparer l'animation des ateliers,
 - Animer les ateliers de la Fresque Intégrale®.
- Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION Première journée

► Expérimenter les ateliers de la fresque intégrale

► Les ateliers, comment fonctionnent-ils ?

- Les objectifs des ateliers,
- Le déroulement des ateliers,
- La préparation des outils pédagogiques et des supports pour renforcer le message.

PROGRAMME DE LA FORMATION Deuxième journée

► S'approprier la posture de l'animateur Les principes de l'andragogie

- Animateur VS formateur : deux postures différentes,
- Les compétences clés d'un formateur / animateur,
- Les techniques de communication efficace pour sensibiliser ses apprenants.

PROGRAMME DE LA FORMATION Troisième journée

► Être animateur des ateliers - Cas pratiques



Intervenants

- Camille CHAUCHAT.



Moyens pédagogiques

- Support de formation,
- Cas pratiques.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



La Fresque Intégrale® : agir pour le climat (2h30)

Impliquez vos équipes dans le tournant majeur du développement durable.

Que ce soit au niveau réglementaire, ou bien en termes d'attractivité ou encore d'engagement, la RSE et la santé environnementale prennent une place de plus en plus centrale dans la stratégie des entreprises.

Pour mener à bien cette conduite du changement, il est nécessaire de sensibiliser tous les collaborateurs d'une structure en leur donnant les mêmes outils et le même niveau de compréhension des véritables enjeux.

Un déroulement en deux temps

1. Introduction à la découverte d'un des enjeux du développement durable : agir pour le climat. Un thème traité en 25 min lors d'une conférence plénière comportant des quizz pour permettre la participation du public.
2. Ateliers participatifs de sensibilisation : avec pour objectif d'approfondir les sujets et d'obtenir des clés d'actions, chaque atelier (à choisir dans notre liste), d'une durée de 30 minutes, est composé d'un maximum de 15 participants.

A la fin de chaque atelier, un livrable (écogestes, aides financières, nudge) est remis.



Modalité
Présentiel



Durée
2h30 - ½j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
- Public :** Tout public.
- Prérequis :** Aucun.
- Objectifs :**
 - Identifier les grands enjeux du développement durable,
 - Identifier les impacts et les enjeux selon les thématiques,
 - Prioriser des actions concrètes à mettre en œuvre au quotidien dans la vie personnelle du collaborateur.
- Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Introduction à la découverte d'un des trois enjeux du développement durable : agir pour le climat

► Les ateliers : agir pour le climat (4 ateliers au choix)

Apports théoriques & pratiques

- L'énergie,
- Le numérique responsable,
- La mobilité durable,
- L'empreinte carbone personnelle,
- Les achats responsables.



Intervenants

- Equipe Primum Non Nocere®.



Moyens pédagogiques

- Apport de connaissances,
- Atelier ludique (jeux de cartes, jeux de plateau, etc.),
- Illustration par cas pratique(s),
- Quiz interactif.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

La Fresque Intégrale® : préserver les ressources naturelles (2h30)

Impliquez vos équipes dans le tournant majeur du développement durable.

Que ce soit au niveau réglementaire, ou bien en termes d'attractivité ou encore d'engagement, la RSE et la santé environnementale prennent une place de plus en plus centrale dans la stratégie des entreprises.

Pour mener à bien cette conduite du changement, il est nécessaire de sensibiliser tous les collaborateurs d'une structure en leur donnant les mêmes outils et le même niveau de compréhension des véritables enjeux.

Un déroulement en deux temps

1. Introduction à la découverte d'un des enjeux du développement durable : préserver les ressources naturelles. Un thème traité en 25 min lors d'une conférence plénière comportant des quizz pour permettre la participation du public.
2. Ateliers participatifs de sensibilisation : avec pour objectif d'approfondir les sujets et d'obtenir des clés d'actions, chaque atelier (à choisir dans notre liste), d'une durée de 30 minutes, est composé d'un maximum de 15 participants.

A la fin de chaque atelier, un livrable (écogestes, aides financières, nudge) est remis.

 **Modalité**
Présentiel

 **Durée**
2h30 - 1/2j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
- Public :** Tout public.
- Prérequis :** Aucun.
- Objectifs :**
 - Identifier les grands enjeux du développement durable,
 - Identifier les impacts et les enjeux permettant de préserver les ressources naturelles,
- Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.
- Prioriser des actions concrètes à mettre en œuvre au quotidien dans la vie personnelle du collaborateur.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► **Introduction à la découverte d'un des trois enjeux du développement durable : préserver les ressources naturelles**

► **Les ateliers : préserver les ressources naturelles (4 ateliers au choix)**

Apports théoriques & pratiques

- L'eau,
- La biodiversité,
- Les matières résiduelles (déchets),
- Le plastique et l'usage unique,
- Alimentation et environnement,
- L'économie circulaire,
- Le gaspillage alimentaire.

 **Intervenants**
• Equipe Primum Non Nocere®.

 **Moyens pédagogiques**
• Apport de connaissances,
• Atelier ludique (jeux de cartes, jeux de plateau, etc.),
• Illustration par cas pratique(s),
• Quiz interactif.

 **Evaluation (notre approche)**
• Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
• Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
• A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.

 **Assiduité**
• Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

La Fresque Intégrale® : améliorer les conditions humaines (2h30)

Impliquez vos équipes dans le tournant majeur du développement durable.

Que ce soit au niveau réglementaire, ou bien en termes d'attractivité ou encore d'engagement, la RSE et la santé environnementale prennent une place de plus en plus centrale dans la stratégie des entreprises.

Pour mener à bien cette conduite du changement, il est nécessaire de sensibiliser tous les collaborateurs d'une structure en leur donnant les mêmes outils et le même niveau de compréhension des véritables enjeux.

Un déroulement en deux temps

1. Introduction à la découverte d'un des enjeux du développement durable : améliorer les conditions humaines. Un thème traité en 25 min lors d'une conférence plénière comportant des quizz pour permettre la participation du public.
2. Ateliers participatifs de sensibilisation : avec pour objectif d'approfondir les sujets et d'obtenir des clés d'actions, chaque atelier (à choisir dans notre liste), d'une durée de 30 minutes, est composé d'un maximum de 15 participants.

A la fin de chaque atelier, un livrable (écogestes, aides financières, nudge) est remis.

 **Modalité**
Présentiel

 **Durée**
2h30 - 1/2j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
- Public :** Tout public.
- Prérequis :** Aucun.
- Objectifs :**
 - Identifier les grands enjeux du développement durable,
 - Identifier les impacts et les enjeux permettant d'améliorer les conditions humaines,
- Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.
- Prioriser des actions concrètes à mettre en œuvre au quotidien dans la vie personnelle du collaborateur.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► **Introduction à la découverte d'un des trois enjeux du développement durable : améliorer les conditions humaines**

► **Les ateliers : améliorer les conditions humaines (4 ateliers au choix)**

Apports théoriques & pratiques

- Les risques psycho-sociaux,
- Les troubles musculosquelettiques,
- Les risques chimiques et les produits d'entretien,
- Les perturbateurs endocriniens et les cosmétiques,
- Les champs électromagnétiques,
- La qualité de l'air intérieur,
- Le sport,
- La nutrition,
- Les nanoparticules,
- Les nuisances sonores,
- Les 1 000 premiers jours de l'enfant,
- La prévention des dangers domestiques et routiers chez l'enfant.

 **Intervenants**
• Equipe Primum Non Nocere®.

 **Moyens pédagogiques**
• Apport de connaissances,
• Atelier ludique (jeux de cartes, jeux de plateau, etc.),
• Illustration par cas pratique(s),
• Quiz interactif.

 **Evaluation (notre approche)**
• Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
• Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
• A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.

 **Assiduité**
• Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

La Fresque Intégrale® : se sensibiliser aux grands enjeux (2h30)

Des ateliers participatifs (sélection de 3 ateliers au choix dans la liste proposée) pour une vision exhaustive des enjeux du développement durable et de santé environnementale. Agir pour le climat, améliorer les conditions humaines, préserver les ressources naturelles.

Que ce soit au niveau réglementaire ou bien en termes d'attractivité ou encore d'engagement, la RSE et la santé environnementale prennent une place de plus en plus importante dans la stratégie des entreprises. Pour mener à bien cette conduite du changement, il est nécessaire de sensibiliser tous les collaborateurs d'une structure en leur donnant les mêmes outils et le même niveau de compréhension des véritables enjeux.



Capacité

4 - 12 participants



Modalité

Présentiel



Durée

2h30 - 1/2j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)



Langue : Français.



Public : Tout public.



Prérequis : Aucun.



Objectifs :

- Identifier les grands enjeux du développement durable,
- Identifier les impacts et les enjeux selon les thématiques,
- Prioriser des actions concrètes à mettre en œuvre au quotidien dans la vie personnelle du collaborateur.



Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Introduction à la découverte des trois enjeux du développement durable

Apports théoriques

- Agir pour le climat,
- Améliorer les conditions humaines,
- Préserver les ressources naturelles.

► Les ateliers à la carte : agir pour le climat

Apports théoriques & pratiques

- L'énergie,
- Le numérique responsable,
- La mobilité durable,
- L'empreinte carbone personnelle,
- Les achats responsables.

► Les ateliers à la carte : améliorer les conditions humaines

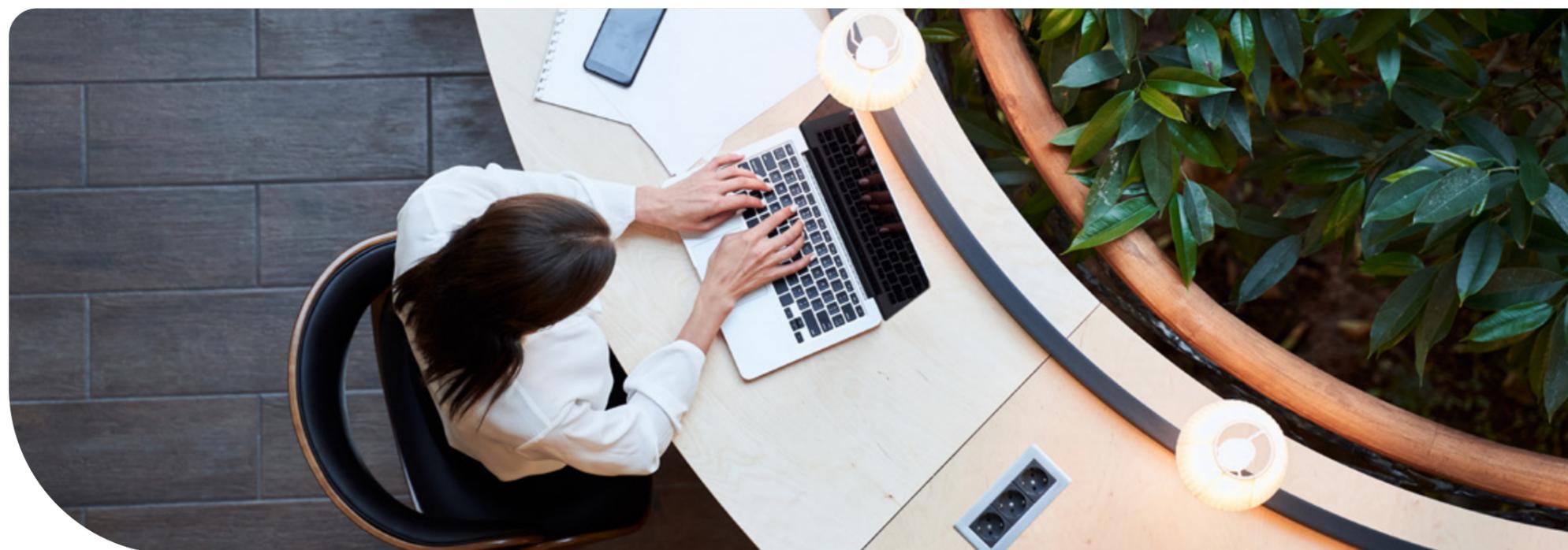
Apports théoriques & pratiques

- Les risques psycho-sociaux,
- Les troubles musculosquelettiques,
- Les risques chimiques et les produits d'entretien,
- Les perturbateurs endocriniens et les cosmétiques,
- Les champs électromagnétiques,
- La qualité de l'air intérieur,
- Le sport,
- La nutrition,
- Les nanoparticules,
- Les nuisances sonores,
- Les 1000 premiers jours de l'enfant,
- La prévention des dangers domestiques et routiers chez l'enfant.

► Les ateliers à la carte : préserver les ressources naturelles

Apports théoriques & pratiques

- L'eau,
- La biodiversité,
- Les matières résiduelles (déchets),
- Le plastique et l'usage unique,
- Alimentation et environnement,
- L'économie circulaire.



Intervenants

- Equipe Primum Non Nocere®.



Moyens pédagogiques

- Apport de connaissances (support de formation et documentation),
- Atelier ludique (jeux de cartes, jeux de plateau, etc.),
- Illustration par cas pratique(s),
- Quiz interactif.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Influence et décision : les fondements des nudges (1 jour)



Date(s) de session

06/03/2025 - Béziers
02/10/2025 - Neuilly-sur-Seine



Capacité

4 - 12 participants
850 € HT / apprenant



Modalité

Présentiel



Durée

7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

☑ **Langue :** Français.

☑ **Public :** Tout public.

☑ **Prérequis :** Aucun.

☑ **Objectifs :**

- Comprendre les concepts fondamentaux de l'architecture de choix,
- Identifier les outils adéquats selon la cible (outils et attaques) et les analyser (cartographie, IPBM, MBTI),
- Appliquer les techniques de nudging dans divers contextes,
- Evaluer l'impact et l'éthique des nudges.

☑ **Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Introduction aux fondamentaux

► L'architecture de choix

- Qui est « je » ? Principes fondamentaux,
- L'irrationalité prévisible.

► Les outils de l'influence

- Les différences entre plaider et manifester,
- Les différences entre influence et lobbying,
- La question du bon sens autour de l'éthique.

► L'analyse des cibles

- Les objectifs de l'analyse des cibles,
- La cartographie,
- Les IPBM (intérêts, préoccupations, besoins, motivations),
- Les focus groupes,
- Le MBTI.

► Les ressorts d'influence

- Les biais cognitifs,
- Les ressorts sur les groupes,
- Les ressorts sur les individus.

► Les étapes nécessaires à l'influence - exercice pratique

- La définition de l'objet et de la cible,
- L'analyse,
- L'identification de l'action (incluant l'analyse des cibles).

► Icebreaker : deux vérités, un mensonge

► Les notions de nudging

- Un concept économique entre automatisme et réflexion,
- Les deux vitesses de la pensée.

► Cas pratique : la création d'un nudge

- Identifier une problématique,
- Créer un nudge,
- Fournir les explications du bon fonctionnement du nudge.

► Déploiement d'une influence sans tomber dans la manipulation

- Le piège de la manipulation,
- Le lobbying éthique,
- Le piège du marketing.



Intervenants

- Agathe BARRET - Experte stratégie et management RSE.



Moyens pédagogiques

- Support projeté,
- Cas pratique,
- Quiz interactifs.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Réussir sa communication (1 jour)

Bâtir une communication éthique, responsable, porteuse de valeurs sociales fortes, demande un travail de cohérence et d'authenticité qui implique l'ensemble de l'entreprise. Impossible aujourd'hui d'aborder les thématiques RSE sans cette sincérité et cette transparence, sans un pont solide entre le message et les actes. Avec cette formation, nous allons vous aider à construire votre positionnement, pas à pas en fonction de vos problématiques. Avec une étude de cas poussée, vous apprendrez aussi à éviter les pièges et les risques d'une communication RSE mal maîtrisée pour trouver votre voie et mettre en place une stratégie efficace et capable de changer les choses.



Rendez-vous sur
cfpj.com



Modalité
Présentiel / Distanciel



Durée
7h - 1j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
- Public :**
 - Responsables et chargés de communication,
 - Responsables RSE et RH.
- Prérequis :** Avoir une bonne maîtrise des principes de la communication.
- Objectifs :**
 - Élaborer une stratégie de communication RSE,
 - Comprendre et éviter le *greenwashing*,
 - Adapter les messages aux publics.
- Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Analyser le contexte de la communication et de la RSE

Appports théoriques

- Comprendre les contraintes de la communication RSE,
- Découvrir les dernières évolutions de la communication,
- Analyser des études sur la confiance dans la communication.

► Comprendre l'accusation de *greenwashing*

Appports théoriques & pratiques

- Examiner des campagnes de communication : *greenwashing* ou pas ?
- **Jeu de rôles :** « Et si j'étais Greenpeace... ».

► Identifier et dialoguer avec ses parties prenantes

Appports théoriques

- S'initier à ce dialogue,
- Poser les bonnes questions pour ne pas introduire « trop » de biais,
- Construire son positionnement,
- Choisir des axes de communication cohérents.

► Communiquer la RSE en interne

Appports théoriques

- Lister les différentes parties prenantes internes,
- Identifier ses objectifs RH,
- Tester des arguments sur un public interne.

► Construire des supports de communication adaptés

Appports théoriques & pratiques

- S'inspirer de campagnes,
- Mettre en pratique les acquis de la journée.



Intervenants

- Pour plus d'information, rendez-vous sur : cfpj.com



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- À chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



Marketing responsable : créer de la valeur (2 jours)

Depuis les années 2000, les entreprises s'engagent dans des pratiques sociales et environnementales plus responsables en réponse aux directives gouvernementales et également aux nouvelles attentes du grand public. Le développement durable a été perçu comme une opportunité par des marques pionnières, TPE, PME ou encore grands Groupes, qui ont intégré ce nouveau paradigme dans leur stratégie globale. Le marketing a un rôle crucial pour aider à transformer l'offre et également pour valoriser les efforts de l'ensemble de l'entreprise dans une démarche toujours plus innovante et créative.



Rendez-vous sur
ism.fr



Modalité
Présentiel / Distanciel



Durée
14h - 2j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
- Public :**
 - Managers et responsables marketing.
- Prérequis :** Maîtriser les fondamentaux du marketing stratégique et opérationnel.
- Objectifs :**
 - Cerner la mécanique *nudge* et ses différents domaines d'application, notamment sur des problématiques de RSE et de développement durable,
 - Répondre aux problématiques de changement de comportements avec plus d'efficacité,
 - Poser le cadre d'une démarche *nudge*, de l'étude exploratoire à la création de dispositifs *nudges*.
- Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Évaluer sa stratégie et ses pratiques marketing par rapport aux nouvelles tendances marché

Appports théoriques

- Consom'acteurs, professionnels engagés dans une logique RSE : décrypter les attentes *BtoC* et *BtoB* pour y répondre avec valeur,
- Identifier et saisir les opportunités d'innovations technologiques et sociales offertes par le développement durable pour concilier compétitivité et marketing responsable,
- Transformer la contrainte des enjeux durables pour se différencier sur son marché.

► Actualiser sa démarche marketing

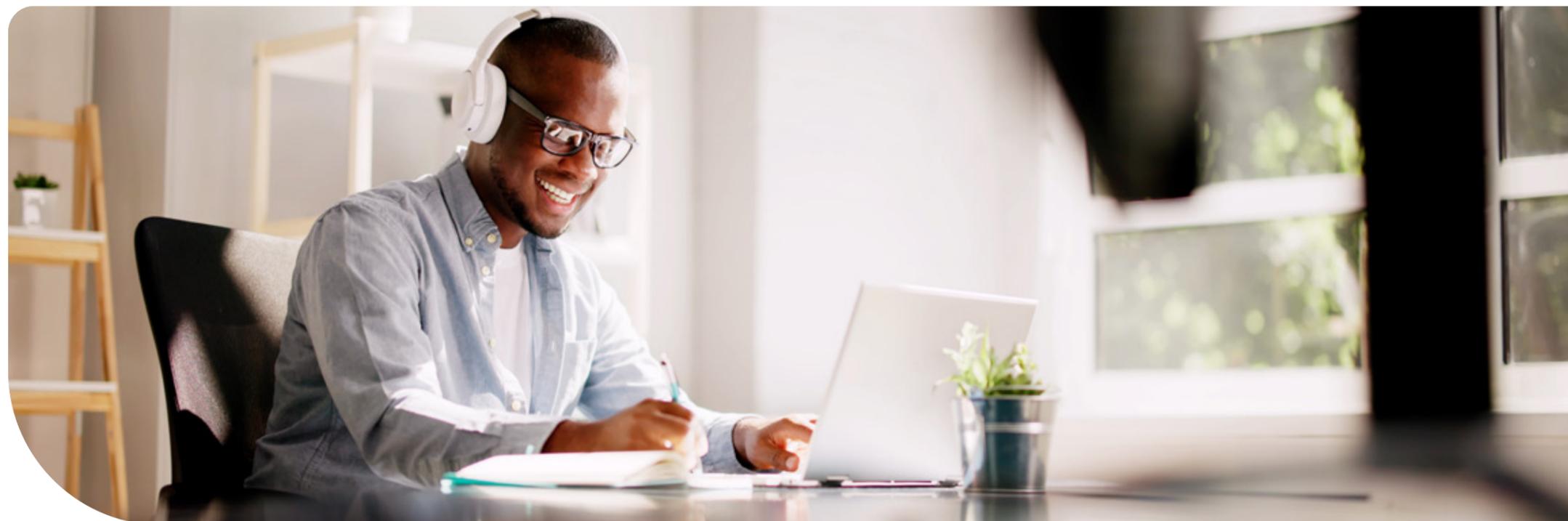
Appports théoriques

- Stratégie de transformation progressive ou de rupture : rassembler les éléments déterminants pour choisir son plan de transition,
- Créer de la valeur pour sa marque et l'ensemble de son écosystème pour instaurer un modèle économique durable,
- Ecoconception, économie de la fonctionnalité, re-commerce, *data analyse*, etc. : s'appuyer sur les nouveaux outils et méthodes pour renouveler son marketing mix,
- Solliciter ses parties prenantes pour faire évoluer son offre,
- Intégrer les enjeux du *digital* responsable pour faire progresser ses pratiques marketing et garantir une marque responsable.

► Communiquer ses engagements

Appports théoriques

- Travailler son branding pour se démarquer du *greenwashing* dans l'environnement ultra-concurrentiel du *BtoC*,
- Valoriser ses engagements dans sa plateforme de marque pour les concrétiser et s'ancrer dans la durée,
- Incarner ses valeurs responsables dans ses actions marketing et engager sa société pour convaincre de la sincérité de sa démarche.



Intervenants

- Pour plus d'information, rendez-vous sur : ism.fr



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



02

Agir pour le climat

Les fondamentaux du Net Zero	p.36
Maîtriser et gérer l'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire (1 jour)	p.37
Maîtriser et gérer l'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire (2 jours)	p.38
Efficacité énergétique d'un site industriel	p.40
Norme ISO 50001 - Gérer efficacement sa consommation d'énergie	p.42
Construire sa stratégie de réduction carbone	p.44
Mobilité durable : les clés d'application	p.46
Numérique responsable : les impacts des outils et services numériques	p.47

Les fondamentaux du Net Zero (4h)

Cette formation permet de comprendre le concept de Net Zero et d'analyser les implications du réchauffement planétaire, ainsi que les scénarios et budgets nécessaires pour y parvenir. Les participants apprendront à traduire les objectifs globaux en actions concrètes au sein de leurs organisations, en se focalisant sur les mécanismes de marché et les contributions au-delà de la chaîne de valeur. Des études de cas pratiques et des comparaisons des normes SBTi, NZI, ISO 14068 et EU CSRD seront également incluses.



Capacité
4 - 12 participants



Modalité
Présentiel



Durée
4h - 1/2j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

- ☑ **Langue :** Français.
- ☑ **Public :**
 - Direction climat,
 - Direction générale.
- ☑ **Prérequis :** Aucun.
- ☑ **Objectifs :**
 - Comprendre les fondements de l'approche Net Zero,
 - Définir les grands axes de la réalisation pour la mise en place d'une stratégie Net Zero,
 - Explorer des cas pratiques de mise en œuvre,
- ☑ **Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Introduction au concept de Net Zero

- Le rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C,
- Les scénarios compatibles avec 1,5 °C (RCPs & SSPs),
- Les budgets gaz à effet de serre (GES) planétaires & les objectifs de réduction et de séquestration,
- Le rapport d'écart entre perspectives et besoins de réduction du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

► Les cadres méthodologiques d'implémentation à l'échelle des organisations

- L'enjeu de traduction des objectifs à l'échelle de la planète pour une organisation,
- Comparaison opérationnelle des cadres méthodologiques : SBTi, NZI, ISO 14068, EU CSRD,
- Point focus sur les mécanismes de marchés et la contribution au-delà de la chaîne de valeur,
- Explication des étapes : mesurer, réduire, neutraliser, contribuer au-delà de sa chaîne de valeur,
- Les exigences de vérification et de publication (SBTi, CSRD).

► Exploration de cas pratiques SBTi Net Zero

- Identification de deux acteurs de votre marché avec des cibles Net Zero validées,
- Mise en perspective du contenu publié dans les questionnaires CDP, le DEU et autres publications.



Intervenants

- Pierre BLOCH - Directeur climat,
- Maxence ROSET - Expert RSE et Transformation Durable.



Moyens pédagogiques

- Support projeté,
- Exploration de cas pratiques.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Maîtriser et gérer l'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire (1 jour)

Une formation opérationnelle pour réaliser des gains d'énergie dans votre établissement.



Date(s) de session
18/03/2025 - Neuilly-sur-Seine
14/10/2025 - Béziers



Capacité
4 - 12 participants
1050 € HT / apprenant



Modalité
Présentiel



Durée
7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

- ☑ **Langue :** Français.
- ☑ **Public :**
 - Responsables des services techniques (en priorité),
 - Responsables des services achats (économiques et financiers) (non prioritaire),
 - Directeurs / Directeurs adjoints (non prioritaire).
- ☑ **Prérequis :** Aucun.
- ☑ **Objectifs :**
 - Prendre conscience des enjeux écologiques et énergétiques,
 - Savoir mettre en place des actions à faible investissement et ayant un temps de retour rapide,
 - Mobiliser des financements (Fonds Chaleur, CEE),
 - Identifier les indicateurs, modes de comptage, modes de recueil de données pour gérer un tableau de bord,
 - Identifier les travaux de rénovation dans un bâtiment,
 - Se projeter dans une stratégie de réduction énergétique.
- ☑ **Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Les enjeux énergie climat

- Apports théoriques**
 - Les différents gaz à effet de serre et les sources d'émission,
 - Les chiffres clés relatifs au climat,
 - Le lien entre l'énergie et le climat.

► Le suivi des consommations énergétiques

- Apports théoriques & pratiques**
 - Suivi des consommations grâce à un tableau.

► Les outils de la transition énergétique

- Apports théoriques**
 - Le bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES),
 - L'audit énergétique,
 - La réglementation (décret tertiaire, décret BACS, etc.).

► Les retours d'expérience d'établissement tertiaire

- Apports théoriques & pratiques**

► Les subventions existantes

- Apports théoriques & pratiques**
 - Les certificats d'économie d'énergie (CEE),
 - Les Fonds Chaleur,
 - Les autres aides.

► Les travaux de rénovation dans les établissements tertiaires

- Apports théoriques & pratiques**
 - Identifier des travaux et des systèmes énergétiques efficaces,
 - Prioriser des travaux de rénovation énergétique,
 - Prendre en considération le confort d'été.

► Cas pratiques

- Construire un plan de transition énergétique.



Intervenants

- Gautier LESTRADE est consultant ingénieur thermicien et formateur en coaching énergie, optimisation et efficacité énergétique. Depuis 6 ans, il a accompagné des organisations et réalisé plus de 50 audits énergétiques. Il a suivi une formation « Réaliser un audit énergétique de qualité dans un bâtiment » ainsi qu'une formation de formateur.
- Joaquim MILESI et Raphaël VERNET sont consultants ingénieur thermicien et formateurs en coaching énergie, optimisation et efficacité énergétique. Depuis 1 an, ils ont réalisé plus de 30 audits énergétiques. Ils ont suivi une formation de formateur.



Moyens pédagogiques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation,
- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Applications Klaxoon et Kahoot,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Maîtriser et gérer l'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire (2 jours)



Date(s) de session

15 - 16/04/2025 - Béziers
23 - 24/09/2025 - Neuilly-sur-Seine



Capacité

4 - 12 participants
2100 € HT / apprenant



Modalité

Présentiel



Durée

14h - 2j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Responsables des services techniques (en priorité),
- Responsables des services achats (économiques et financiers) (non prioritaire),
- Directeurs / Directeurs adjoints (non prioritaire).

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Maîtriser les enjeux écologiques et énergétiques,
- Identifier les actions à faible investissement et ayant un temps de retour rapide pouvant être mis en place,
- Mobiliser des financements (Fonds Chaleur, CEE),
- Identifier les indicateurs, modes de comptage, modes de recueil de données pour gérer un tableau de bord,
- Identifier les travaux de rénovation dans un bâtiment,
- Se projeter dans une stratégie de réduction énergétique.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.



PROGRAMME DE LA FORMATION

Première journée :

► Les enjeux énergie climat

Apports théoriques

- Les différents gaz à effet de serre et les sources d'émission,
- Les chiffres clés relatifs au climat,
- Le lien entre l'énergie et le climat.

► Les notions sur l'énergie

Apports théoriques & pratiques

- Les différentes formes d'énergie,
- L'énergie primaire et l'énergie finale,
- Construction des étiquettes énergie climat.

► La thermique du bâtiment

Apports théoriques

- Les grandeurs utilisées dans le bâtiment,
- Les sources de déperditions thermiques.

► Les outils de la transition énergétique

Apports théoriques

- Le bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES),
- L'audit énergétique,
- La réglementation (décret tertiaire, décret BACS, etc.).

► Les actions à faible investissement

Apports théoriques

- Les écogestes (définition et exemple),
- Les nudges (définition et exemple),
- Les quick wins (définition et exemple).

► Les subventions existantes

Apports théoriques & pratiques

- Les certificats d'économie d'énergie (CEE),
- Les Fonds Chaleur,
- Les autres aides.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Deuxième journée :

► Les travaux de rénovation dans les établissements tertiaires

Apports théoriques & pratiques

- L'identification des travaux et des systèmes énergétiques efficaces,
- La priorisation des travaux de rénovation énergétique,
- La prise en considération du confort d'été.

► Les retours d'expérience d'établissement tertiaire

Apports théoriques & pratiques

► Le suivi des consommations énergétiques

Apports théoriques & pratiques

- Suivi des consommations grâce à un tableau.

► Les factures énergétiques

Apports théoriques & pratiques

- Le coût de l'énergie,
- Les factures de gaz et d'électricité.

► Les contrats de maintenance et d'exploitation

Apports théoriques

- Les différents types de contrat,
- Les différents types de marché.

► Les cas pratiques

- Visite d'une chaufferie (selon situation et possibilité),
- **Etude de cas :** préparer un plan de transition énergétique.



Intervenants

- Gautier LESTRADE est consultant ingénieur thermicien et formateur en coaching énergie, optimisation et efficacité énergétique. Depuis 6 ans, il a accompagné des organisations et réalisé plus de 50 audits énergétiques. Il a suivi une formation « Réaliser un audit énergétique de qualité dans un bâtiment » ainsi qu'une formation de formateur.
- Joaquim MILES et Raphaël VERNET sont consultants ingénieur thermicien et formateurs en coaching énergie, optimisation et efficacité énergétique. Depuis 1 an, ils ont réalisé plus de 30 audits énergétiques. Ils ont suivi une formation de formateur.



Moyens pédagogiques

- Supports projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Efficacité énergétique d'un site industriel (2 jours)

Obligations réglementaires, tension sur les prix des énergies, nouvelle donne imposée par la fin des tarifs réglementés d'électricité et de gaz : la maîtrise des consommations d'énergie constitue, plus que jamais, un enjeu compétitif fort. Toutefois, la mise en œuvre de solutions d'efficacité énergétique n'est pas neutre d'un point de vue technologique et devra se faire dans le respect des caractéristiques du site et de son processus industriel.



Rendez-vous sur
efe.fr



Modalité
Présentiel / Distanciel



Durée
14h - 2j : INTER / INTRA /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Directeurs techniques, énergie et fluides,
- Responsables exploitation, maintenance,
- Responsables QSE / environnement.

Prérequis : Connaître les bases de la gestion énergétique d'un site industriel.

Objectifs :

- Maîtriser le cadre réglementaire,
- Établir l'état de la consommation énergétique du site,
- Définir les solutions d'économie d'énergie à mettre en place.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Maîtriser le cadre réglementaire en matière d'efficacité énergétique

- Le contexte réglementaire européen : les directives relatives à l'efficacité énergétique, à la prévention et la réduction intégrée des pollutions, la directive IED et la mise en œuvre des MTD,
- Le cadre réglementaire national : l'audit énergétique obligatoire, les réglementations thermiques RE 2020, RT existant, etc.,
- Faire le point sur les référentiels, les normes et les opportunités de mise en place d'un système de management énergétique SMé : ISO 50001, etc.

► Piloter l'efficacité énergétique d'un site industriel

Auditer la consommation d'énergie au regard de l'activité du site

- Recenser les postes de consommation associés au bâtiment : caractéristiques et usages des locaux, installations climatiques, usages spécifiques de l'électricité,
- Identifier les consommations liées aux équipements de process,
- Analyser la facture et le(s) contrat(s) d'approvisionnement,
- **Exercice d'application :** à partir de données d'un site industriel, identification des surconsommations d'énergie à partir de données d'un site industriel.

Exploiter les données collectées et identifier les solutions performantes

- Identifier les solutions d'amélioration des consommations liées au bâtiment : enveloppe, ventilation, chauffage, climatisation, etc.,

- Recenser les technologies de process performants : moteurs à haut rendement, variation de vitesse, systèmes de commande, etc.,
- Agir sur la mesure, le contrôle et le pilotage des consommations : *monitoring*, télérelève des compteurs, gestion de pics de consommation,
- Identifier et hiérarchiser les solutions à mettre en œuvre selon les critères technico-économiques et la stratégie de l'entreprise,
- Appréhender les opportunités et conditions de mise en œuvre d'une solution de production d'énergie renouvelable,
- **Exercice d'application :** détermination des solutions d'amélioration de l'efficacité énergétique adaptées après l'analyse des données d'un site industriel.

► Financer les investissements d'efficacité énergétique

- Chiffrer le coût des solutions performantes identifiées,
- Calculer les retours sur investissement,
- Trouver les financements et les montages les plus adaptés : des contrats de performance énergétique (CPE) aux certificats d'économie d'énergie (CEE),
- **Exercice d'application :** détermination du montage financier adapté à un investissement d'efficacité énergétique.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Étude de cas concrets,
- Quiz en salle.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- À chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Norme ISO 50001 - Gérer efficacement sa consommation d'énergie (2 jours)

L'efficacité énergétique permet de diminuer les coûts et de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à toute activité. Destinée à tout organisme, la norme ISO 50001 (ou EN 16001) permet de développer une gestion méthodique de l'énergie selon des recommandations de mise en œuvre et d'améliorer ainsi l'efficacité énergétique.



Rendez-vous sur
efe.fr



Modalité
Présentiel / Distanciel



Durée
14h - 2j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
- Public :** Tout public.
- Prérequis :** Connaître les enjeux technico-économiques de l'efficacité énergétique pour un organisme.
- Objectifs :**
 - Identifier les enjeux de la réduction des consommations d'énergie,
 - Mettre en œuvre les outils nécessaires à un système de *management* de l'énergie,
 - Piloter un système de *management* de l'énergie.
- Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Définir les enjeux d'une démarche de réduction et de suivi des consommations d'énergie

Apports théoriques

► Maîtriser le contexte réglementaire énergie / climat

- Les directives européennes, la loi POPE, les lois Grenelle 1 et 2.

► Intégrer les notions techniques

- Recenser les énergies selon leurs types d'utilisation et leurs coûts,
- Définir l'efficacité énergétique et appréhender les *smart grids*.

► Manager l'énergie à travers le référentiel ISO 50001

► Maîtriser les enjeux et objectifs du système de management

- Définir et respecter les exigences de la politique « énergie » de l'organisme,
- Identifier les outils de l'analyse énergétique,
- Réaliser le diagnostic et l'analyse énergétique des installations et des équipements : les postes d'usages,
- Définir et mettre en place les indicateurs de suivi des performances.

► Identifier les actions prioritaires et les axes d'amélioration

- Construire les plans d'actions,
- Définir les investissements nécessaires et possibles pour réduire les coûts,
- **Étude de cas :** présentation commentée d'actions d'économies d'énergie mises en œuvre.

► Mettre en œuvre un système de management

- Définir et impliquer les acteurs internes à associer à la démarche,
- Diffuser et exploiter les informations nécessaires à l'évaluation et au contrôle,
- Définir des actions prioritaires sur les installations, les équipements, les pratiques, etc.,
- Mettre en œuvre et faire vivre les plans d'actions,
- Élaborer la revue de direction.

► Mesure et reporting des actions mises en œuvre

- Suivre le protocole IPMVP - GTB / GTC,
- Valider l'atteinte des objectifs fixés,
- Intégrer des données énergie / climat au *Global Reporting Initiative (GRI)*.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Étude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Construire sa stratégie de réduction carbone (1 jour)

Une formation opérationnelle pour comprendre la méthodologie d'une comptabilité carbone, quantifier des émissions de gaz à effet de serre (GES), construire un plan de transition.



Date(s) de session

26/03/2025 - Neuilly-sur-Seine
08/10/2025 - Béziers



Capacité

4 - 12 participants
850 € HT / apprenant



Modalité

Présentiel



Durée

7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Responsables des services techniques,
- Responsables des services achats (économiques et financiers),
- Directeurs / Directeurs adjoints.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

Mesurer :

- Comprendre les divers enjeux liés aux réductions des consommations d'énergie et des émissions de GES,
- Répondre aux exigences de la transition écologique,
- Identifier les données d'activité à collecter.

Réduire :

- Construire un plan de transition, incluant les actions de réduction de GES et de fiabilisation / automatisation de la collecte de données,
- Estimer les gains carbonés possibles.

Contribuer à la neutralité carbone planétaire :

- Connaître les différents dispositifs permettant de contribuer à la neutralité carbone.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Introduction

- Les enjeux énergie-climat,
- Les principes généraux et le déroulé d'un bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES),
- Les différents formats de comptabilité carbone.

► Mesurer

- Le périmètre d'étude d'un BEGES,
- La cartographie des flux d'activité mesurés,
- Les données nécessaires à l'établissement d'un BEGES.

► Réduire

- Le plan de transition,
- L'argumentation du plan de transition,
- La comptabilité carbone pour anticiper ses futurs BEGES.

► Contribuer à la neutralité carbone planétaire

- La neutralité carbone planétaire : connaître les différents dispositifs permettant de contribuer à cette neutralité,
- Les résultats du BEGES et du plan de transition.



Intervenants

- Gautier LESTRADE - Expert énergie climat,
- François KUBIAK - Expert énergie climat et ACV.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle / application,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



Mobilité durable : les clés d'application (1 jour)

Faire monter en compétence sur les enjeux de mobilité : donner les clés de compréhension des enjeux, la base réglementaire à connaître et les outils pour piloter sa transformation vers une mobilité durable.



Capacité

4 - 12 participants



Modalité

Présentiel



Durée

7h - 1j : INTRA (devis) / Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Directions,
- Managers,
- Membres du COPIL,
- Elus locaux.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Initier des actions sur la thématique mobilité,

- Définir les enjeux de la mobilité (dont réglementaires),
- Calculer l'empreinte carbone des déplacements,
- Reconnaître les dispositifs existants, les aides financières et les pistes d'actions.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Les enjeux liés à la mobilité durable : d'une approche en transports classiques à la démarche de mobilité durable

- Les définitions,
- Les objectifs économiques,
- Les objectifs sociaux,
- Les objectifs environnementaux et sociétaux.

► Le cadre réglementaire et normatif

- Le plan de mobilité,
- La loi LOM,
- Le forfait mobilité durable,
- Le verdissement de la flotte interne,
- Les parcs de stationnement (vélo et recharge de véhicules),
- Le bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES).

► Les solutions de transport sur le territoire

- La cartographie des transports.

► Les 5 principaux leviers de décarbonation

- Rappel des objectifs décarbonation à horizon 2050,
- Le défi du changement climatique,
- Les enjeux sanitaires liés à la voiture,
- Les usages des véhicules pour mieux utiliser ses ressources,
- Les leviers de décarbonation et focus sur le report modal.

► Votre enquête mobilité

- Les questions et les embranchements pour lancer une enquête « mobilité » auprès des collaborateurs et des usagers.

► Les initiatives locales

- Présentation des initiatives territoriales et des subventions possibles,
- Les actions en faveur de la mobilité durable.

► Les actions pour réduire les impacts par type de déplacement

- Domicile travail,
- Déplacement professionnel,
- Déplacement des usagers et des visiteurs,
- Transport fournisseur et fret.



Intervenants

- François KUBIAK - Expert climat, mobilité et ACV,
- Jade NOCCA - Experte développement durable, achats.



Moyens pédagogiques

- Support projeté,
- Exercices interactifs,
- Tableau blanc.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Numérique responsable : les impacts des outils et services numériques (1 jour)

Bien que largement diffusée au sein de nos sociétés, la ressource numérique, aujourd'hui indispensable pour nos activités, est aussi liée à de nombreuses limites : forte consommation de matériaux et d'énergie, fracture numérique et inaccessibilité pour certains publics, réglementations et évolutions des pratiques, etc.

Cette formation a pour but de découvrir les impacts et enjeux liés aux outils et services numériques, l'identification des acteurs et dispositifs importants et bien sûr la connaissance des actions et changements d'habitudes nécessaires en tant qu'individu ou organisation pour se diriger collectivement vers un numérique plus responsable.



Date(s) de session

22/01/2025 - Neuilly-sur-Seine
15/10/2025 - Neuilly-sur-Seine



Capacité

4 - 12 participants
850 € HT / apprenant



Modalité

Présentiel



Durée

7h - 1j : INTRA (devis) / Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Responsables informatiques,
- Chefs de projets,
- Managers,
- Consultants,
- Référents RSE,
- Agents de collectivités, élus.

Prérequis : Avoir suivi le module sur le changement climatique et en comprendre le principe.

Objectifs :

- Déterminer les impacts sociaux et environnementaux du monde numérique,
- Rappeler les évolutions réglementaires,

- Identifier les acteurs et dispositifs locaux / nationaux importants,
- Introduire le Green IT,
- Questionner les usages / outils / services numériques,
- Participer au changement de pratiques dans son organisation.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.



Intervenants

- Robin JUSTEAU-MORELLET - Consultant RSE, expert en numérique responsable.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Etude de cas concrets,
- Système d'évaluation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



03

Préserver les ressources naturelles

L'eau, de son utilisation à sa préservation	p.50
L'eau dans tous ses états : du cycle de l'eau à l'empreinte hydrique	p.51
Intégrer les grands enjeux de la biodiversité dans sa démarche RSE	p.52
Gérer le passif environnemental	p.54
Sols pollués, friches, changements d'usage	p.56
Gestion des déchets dans le secteur sanitaire et / ou industriel	p.58
Ecoconcevoir ses produits et services	p.60
Ecomatériaux pour une construction durable	p.62
Restauration éthique et durable	p.64
L'amélioration de l'offre alimentaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire	p.65

L'eau, de son utilisation à sa préservation (1h)

Indispensable à la survie de tout être vivant, animal ou végétal, l'eau n'est pas un liquide banal. Voyageant entre ciel et terre, l'eau fait partie des 4 éléments sur Terre (avec le feu, l'air et la terre). Indispensable à la vie, c'est une des ressources les plus importantes de notre planète. L'eau est sur Terre en quantité fixe et limitée : depuis plus de 4 milliards d'années, elle est présente à hauteur de 1400 km³. De cette ressource rare, épuisable et coûteuse découlent de véritables enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

-  **Capacité**
75 € HT / apprenant
-  **Modalité**
Parcours e-learning
-  **Durée**
Accès d'une durée d'1 mois
1h à la demande : INTRA (devis)

- Langue :** Français.
- Public :** Tout public.
- Prérequis :** Aucun.
- Objectifs :**
 - Appréhender les principales définitions et les ressources en eau,
 - Identifier les usages connus et cachés,
 - Définir les principales sources de la pollution de l'eau,
 - Observer les méthodes de récupération de l'eau et de réduction des usages.
- Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ **L'eau : les enjeux et les répercussions**
 - Les ressources en eau et principales définitions,
 - Les principales répercussions,
 - Les usages connus,
 - Les usages cachés.
- ▶ **De la réduction de la consommation à la sensibilisation du personnel**
 - La pollution de l'eau,
 - La réduction de la consommation,
 - La récupération des eaux,
 - Les réglementations,
 - La sensibilisation du personnel.
- ▶ **Evaluation des acquis**

-  **Intervenants**
 - Equipe Primum Non Nocere®.
-  **Moyens pédagogiques**
 - Contenu digital projeté,
 - Cas d'usage,
 - Leviers d'action.
-  **Evaluation (notre approche)**
 - Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
 - A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.
-  **Assiduité**
 - Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

L'eau dans tous ses états : du cycle de l'eau à l'empreinte hydrique (1 jour)

Cette formation va vous permettre de mieux comprendre le cycle de l'eau et ses enjeux. Réduire ses consommations est essentiel afin de maîtriser son empreinte hydrique.

-  **Date(s) de session**
14/01/2025 - Neuilly-sur-Seine
15/04/2025 - Béziers
-  **Capacité**
4 - 12 participants
850 € HT / apprenant
-  **Modalité**
Présentiel
-  **Durée**
7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)
- Langue :** Français.
- Public :**
 - Secteurs de l'industrie agro-alimentaire,
 - Coopératives agricoles,
 - Industries cosmétiques,
 - Pharmaceutiques,
 - Electronique et centre de bases de données,
 - Gestionnaires de bases de données d'ACV et utilisateurs d'études ACV,
 - Fonctions environnement, développement durable, QSE, R&D, innovation, achats responsables de tous types d'organisations : acteurs publics, industries tous secteurs,
 - Collectivités publiques.
- Prérequis :** Aucun.
- Objectifs :**
 - Appréhender les enjeux liés à l'eau,
 - Cataloguer les sources de pollution des effluents liquides,
 - Réduire ses consommations d'eau directes,
 - Comprendre la méthodologie de l'empreinte hydrique : organisation et produit.
- Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ **Les enjeux liés à l'eau**
 - Le cycle de l'eau,
 - Les réglementations,
 - L'eau et ses enjeux.
- ▶ **Consommations d'eau : les clés**
 - Différencier l'eau directe et l'eau virtuelle,
 - La notion d'empreinte eau des produits,
 - Les équipements hydro économes,
 - L'importance de la prévention des fuites,
 - Les écogestes hydriques.
- ▶ **Les sources de pollution des effluents liquides**
 - La notion d'effluent,
 - Les sources d'effluents (activités, équipements et produits),
 - La récupération des eaux,
 - L'outil Hydrodiag : suivi des micropolluants et des toxicités dans les eaux.
- ▶ **La méthodologie de l'empreinte hydrique**
 - L'eau directe et indirecte (notion d'eau virtuelle),
 - Le stress hydrique,
 - Les 4 phases de calcul de l'empreinte hydrique,
 - **Cas pratique :** bouteille d'eau VS bouteille aromatique.

-  **Intervenants**
 - Jade NOCCA - Experte développement durable, achats.
-  **Moyens pédagogiques**
 - Supports de formation projetés,
 - Exercices interactifs,
 - Cas pratique.
-  **Evaluation (notre approche)**
 - Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
 - Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
 - A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.
-  **Assiduité**
 - Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Intégrer les grands enjeux de la biodiversité dans sa démarche RSE (1 jour)

Nous sommes dans la 6^{ème} extinction de masse de la vie sur Terre en sachant que les 5 précédentes n'étaient pas préméditées. A l'heure du plus grand défi du XXI^e siècle, venez découvrir les réponses à l'ultime question : « Pourquoi et comment préserver la biodiversité pour améliorer la durabilité de votre organisation ? »



Date(s) de session

15/04/2025 - Béziers
14/10/2025 - Neuilly-sur-Seine



Capacité

4 - 12 participants
1050 € HT / apprenant



Modalité

Présentiel



Durée

7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Dirigeant(e)s,
- Responsables RSE / développement durable,
- Employés d'un service RSE ou développement durable.

Prérequis : Avoir des connaissances de base sur les technologies du bâtiment.

Objectifs :

- Définir la biodiversité et les écosystèmes,
- S'approprier la notion de services écosystémiques,

- Exposer le concept de santé environnementale à l'heure de l'effondrement de la biodiversité,
- Reconnaître les 5 grandes pressions anthropiques et les limites planétaires,
- Intégrer la biodiversité dans sa démarche RSE et / ou de développement durable.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► La biodiversité et les écosystèmes

- Définitions : biodiversité et écosystèmes,
- Les notions clés,
- Les 3 niveaux d'interdépendances de la biodiversité,
- Les composantes d'un écosystème.

► Les services écosystémiques

- Définitions : service écosystémique,
- Les catégories de services écosystémiques,
- Les écosystèmes forestiers.

► Consolidons les acquis

► La santé environnementale et l'effondrement de la biodiversité

- La santé environnementale et *One Health*,
- La 6^{ème} extinction de masse de la vie sur Terre,
- La dégradation des services écosystémiques,
- Atelier biodiversité n°1 (Fresque Intégrale®).

► Les 5 grandes pressions anthropiques

- Le changement d'usage des sols,
- La surexploitation des ressources,
- Le dérèglement climatique,
- Les différents types de pollution,
- Les espèces exotiques envahissantes,
- Atelier biodiversité n°2 (Fresque Intégrale®).

► Consolidons les acquis

► La biodiversité dans sa démarche RSE

- Les objectifs et la tendance réglementaire,
- Les échelles, les outils et leurs limites,
- Les acteurs et les réseaux existants,
- Les bienfaits d'une démarche biodiversité.

► Consolidons les acquis



Intervenants

- Dorian ESPAGNE - Spécialiste de la biodiversité.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Gérer le passif environnemental (1 jour)

Dans un contexte économique propice aux cessations ou aux transferts d'activité d'entreprises, les opérations de cessions, d'acquisitions ou de locations de terrains pollués se multiplient. Malgré le renforcement de la législation en matière d'obligation de remise en état des sites, le risque de contentieux s'est développé entre personnes privées. Il est donc impératif d'identifier et de mettre en œuvre les solutions contractuelles visant à gérer le passif environnemental.



Rendez-vous sur
efe.fr



Modalité
Présentiel / Distanciel



Durée
7h - 1j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
- Public :**
 - Directeurs de site,
 - Juristes,
 - Directeurs environnement.
- Prérequis :** Connaître les bases du droit de l'environnement.
- Objectifs :**
 - Identifier les situations à l'origine d'un passif environnemental,
 - Appliquer les solutions contractuelles permettant de sécuriser les opérations de cession / acquisition de sites ou d'entreprises,
 - Gérer le contentieux du passif environnemental.
- Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Identifier et contractualiser le passif environnemental *Apports théoriques & pratiques*

- Connaître le cadre juridique d'un passif environnemental**
- Distinguer les non-conformités et les pollutions,
 - Identifier les responsabilités issues des polices administratives : ICPE, déchets, eau, air et REACH,
 - Déterminer le cadre juridique lié aux pollutions : contenu et modalités de l'obligation de remise en état des sites pollués,
 - Mesurer les impacts de la nouvelle responsabilité environnementale issue de la législation en vigueur,
 - Estimer les risques de responsabilité civile,
 - Décret du 19 août 2021 modifiant la procédure de cessation d'activité.

Identifier les acteurs et responsables du passif environnemental

- La responsabilité des exploitants et des propriétaires,
- Le rôle des propriétaires, bailleurs, preneurs, sociétés-mères, personnes publiques et ADEME.

Les éléments clés d'évaluation d'un passif environnemental

- Réaliser les audits, *due diligences* et diagnostics,
- Appliquer les nouveaux outils méthodologiques fixés par les circulaires.

Sécuriser en contractualisant les risques

- Identifier les opérations à risque : cessions / acquisitions, M&A et contrats de bail,
- Maîtriser les obligations d'information liées à la transaction et les sanctions encourues,

- Rédiger une convention de garantie de passif et les clauses environnementales,
- Prévoir des conditions suspensives et les conséquences des servitudes,
- La portée et les limites de ces clauses contractuelles : le transfert des responsabilités,
- **Exercice d'application :** rédaction d'une clause environnementale adaptée à une ou deux opérations particulières.

► Gérer le contentieux du passif environnemental *Apports théoriques & pratiques*

Le contentieux des conventions de garantie de passif

- Faire jouer une convention de garantie et identifier sa portée,
- Appréhender le pouvoir d'interprétation du juge,
- Recours en cascade entre contractants : les opposabilités des clauses limitatives de responsabilité.

Le contentieux du passif environnemental hors contrat

- Identifier les recours envisageables : le but recherché, les sanctions possibles et les possibilités d'indemnisation,
- Le contentieux administratif : les types de recours, les conditions de recevabilité, les délais pour agir, le pouvoir du juge et les moyens de défense,
- Les procédures de référé : l'utilité de l'expertise,
- Les contentieux civil et pénal : règles et principes,
- **Exercice d'application :** définition des recours envisageables dans différents cas de contentieux.



Intervenants

- Laurence LANOY - Avocate.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Sols pollués, friches, changements d'usage (1 jour)

Les anciens sites industriels sont une opportunité pour la lutte contre l'étalement urbain et la raréfaction du foncier en agglomération. La loi ALUR précise les responsabilités des différents acteurs d'un projet face au risque de pollution, sécurisant sa mise en œuvre. Il reste néanmoins indispensable, face aux enjeux financiers, de respecter les contraintes méthodologiques et d'urbanisme lors de la cession et de la « dépollution » du site.



Rendez-vous sur
efe.fr



Modalité
Présentiel / Distanciel



Durée
7h - 1j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

- ✓ **Langue :** Français.
- ✓ **Public :**
 - Directeurs des services juridiques,
 - Responsables environnement et techniques,
 - Responsables aménagement, urbanisme,
 - Toute personne souhaitant maîtriser les aspects juridiques du réaménagement et de la valorisation des friches industrielles.
- ✓ **Prérequis :** Connaître les bases du cadre réglementaire de la gestion des sites pollués.
- ✓ **Objectifs :**
 - Décrire les enjeux de l'achat, la cession et le devenir des friches industrielles,
 - Mettre en œuvre les possibilités de réaménagement et comparer les critères déterminants du choix,
 - Analyser les contraintes juridiques et financières liées à la réhabilitation d'une friche industrielle.
- ✓ **Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Analyser les contraintes juridiques et financières liées à la réhabilitation d'un site pollué

► Gérer la sortie d'activité

- Méthodologie des sites et sols pollués : source, cible, voies de transfert,
- Caractériser l'état du terrain et analyser la situation d'urbanisme,
- Prendre en compte l'usage futur envisagé du site,
- Maîtriser la démarche et les obligations administratives,
- Comprendre la hiérarchie des responsables et identifier les nouveaux acteurs,
- Envisager la substitution de l'exploitant par un tiers intéressé,
- Connaître les solutions en cas de site orphelin,
- **Etude de cas :** analyse commentée d'un arrêté préfectoral de remise en état.

► Réussir la « dépollution »

- Choisir l'auditeur et les partenaires techniques,
- Définir le protocole d'étude,
- Adapter les plans de gestion à l'évolution du projet immobilier,
- Conduire les travaux et tenir les délais,
- Obtenir la « validation » administrative des opérations de « dépollution »,
- **Etude de cas :** analyse commentée d'un rapport d'audit technique.

► Sécuriser la cession d'un site

- Identifier les obligations du vendeur,
- Cerner les diligences minimales de l'acquéreur,
- Appréhender les sanctions du défaut d'information,
- Analyser les principales décisions de jurisprudence,
- Maîtriser les mécanismes de cessions amiables ou forcées (droit de préemption, expropriation, etc.),
- Accorder des garanties pertinentes et adaptées,
- **Exercice d'application :** rédaction de garanties de passif cas acheteur et cas vendeur.

► Maîtriser le devenir du site

- Maîtriser les vecteurs de contrainte : servitude d'utilité publique, zones d'information, plans de prévention des risques technologiques, PLU, etc.,
- Comprendre les règles relatives à l'instruction des autorisations d'urbanisme,
- Examiner la procédure d'institution de servitudes d'utilité publique.



Intervenants

- Patricia SAVIN - Avocate - Docteur en droit,
- Sacha BRODETSKY - Avocat.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Gestion des déchets dans le secteur sanitaire et / ou industriel (1 jour)

Former les agents de collecte à prendre en considération les risques lors de la manipulation des déchets sanitaires ou industriels, tout en veillant à la sécurité des usagers.



Capacité

4 - 12 participants



Modalité

Présentiel



Durée

7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

☑ **Langue :** Français.

☑ **Public :**

- Responsables des déchets,
- Responsables qualité,
- Responsables techniques,
- Responsables développement durable,
- Référents développement durable,
- Hygiénistes.

☑ **Prérequis :** Aucun.

☑ **Objectifs :**

- Identifier et prendre en compte les risques lors de la collecte des déchets sanitaires / industriels,

- Assurer sa sécurité lors de la manipulation des déchets sanitaires / industriels,
- Comparer les pratiques de la gestion des déchets dans son établissement.

☑ **Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Les risques liés à la collecte des déchets dans le secteur sanitaire et / ou industriel

- Présentation des différents types de déchets et de leurs dangers potentiels,
- Identification des risques spécifiques à la collecte (biologiques, chimiques, physiques),
- Informations réglementaires (contexte national et territorial de la politique de la gestion des déchets, directives de l'OMS).

► L'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI)

- Techniques de manipulation sécurisée des déchets,
- Présentation des différents types d'EPI (gants, masques, combinaisons, etc.) utilisés dans le secteur sanitaire / industriel,
- Démonstration de l'utilisation correcte des EPI.

► Les objectifs et le déroulement de la visite apprenante de l'après-midi

- Présentation des objectifs et du déroulement de la visite,
- Présentation des règles du comportement lors de la visite,
- Questions / réponses.

► Les expériences et les bonnes pratiques (Déplacement sur site)

- Contrôle et émargement, signature de documents réglementaires, le cas échéant (clause de confidentialité, règlement de sécurité, etc.),
- Arrivée au lieu de la visite,
- Préparation et habillage (EPI),
- Rencontre avec le / les intervenants,
- Visite du site, démonstrations, cas pratiques,
- Questions / réponses,
- Conclusion de la visite.



Intervenants

- Emeline MUNOZ - Experte alimentation et déchet,
- Equipe Primum Non Nocere®.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Ecoconcevoir ses produits et services

(3h30)

Au terme de cette formation, vous aurez acquis une culture de base sur l'écoconception. Vous serez en mesure d'identifier l'intérêt d'une démarche d'écoconception pour l'entreprise. Vous pourrez appréhender les fondamentaux de l'écoconception et aurez un panorama des principaux outils utilisables dans ce domaine que vous serez en capacité de décrire et de différencier. Cette formation est riche d'exemples d'application d'écoconception. Ce qui vous permettra d'appréhender les fondamentaux d'une communication environnementale d'un produit écoconçu et comment celle-ci est encadrée.



Date(s) de session

15/04/2025 - Neuilly-sur-Seine
15/10/2025 - Neuilly-sur-Seine



Capacité

4 - 12 participants
425 € HT / apprenant



Modalité

Présentiel



Durée

3h30 - 1/2j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Chefs de projet,
- Managers,
- Tout collaborateur.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Préciser pourquoi faire de l'écoconception,
- Conceptualiser l'écoconception,
- Désigner les outils utilisés,
- Expliquer l'amélioration d'un produit / illustré par une étude de cas,
- Comprendre les principes de la communication environnementale.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Pourquoi l'écoconception ?

- L'écoconception, l'un des 7 piliers de l'économie circulaire,
- Les avantages de l'écoconception.

► Qu'est-ce que l'écoconception ?

- La démarche écoconception,
- La pensée « cycle de vie »,
- La pensée « multicritère »,

► Quels outils ?

- Les outils à notre disposition,
- La roue de Brezet,
- Normes et guides pouvant aider à l'écoconception,
- L'analyse du cycle de vie (ACV).

► Comment améliorer un produit ?

- Conseil d'application aux différents secteurs (médical, agroalimentaire, textile),
- **Etude de cas :** écoconception de produits,
- **Etude de cas :** écoconception de services.

► La communication environnementale d'un produit, cadre réglementaire

- Les différents types de communication possible,
- Exemple de communication.



Intervenants

- Marc CHIFFOLEAU - Spécialiste écoconception,
- Equipe Primum Non Nocere®.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Étude de cas concrets,
- Quiz en salle.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



Ecomatériaux pour une construction durable (2 jours)

Les enjeux environnementaux et sanitaires qui pèsent sur la construction et la rénovation des bâtiments, incitent à recourir à des matériaux et techniques écologiques, de plus en plus performants. Cependant, il n'est pas toujours évident de s'y retrouver face à la diversité des solutions et des offres. Il est donc indispensable de savoir appréhender les différents aspects techniques, logistiques, économiques de ces matériaux afin de faire les bons choix pour son opération.



Rendez-vous sur
efe.fr



Modalité
Présentiel / Distanciel



Durée
14h - 2j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Maîtres d'ouvrage publics et privés,
- Responsables de projets au sein de la promotion immobilière ou des bailleurs sociaux,
- Ingénieurs et architectes.

Prérequis : Etre confronté à des opérations de construction.

Objectifs :

- Identifier les enjeux techniques, économiques et opérationnels de l'écoconstruction,
- Se repérer parmi les écomatériaux et leurs caractéristiques,
- Mettre en œuvre les techniques constructives associées aux écomatériaux.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Identifier et choisir les matériaux biosourcés pour la construction

Apports théoriques & pratiques

Analyser les enjeux écologiques et sanitaires des matériaux de construction

- Identifier les impacts sur la qualité de l'air intérieur et la santé de certains matériaux de construction,
- L'analyse environnementale des matériaux de construction.

Identifier les matériaux et leurs caractéristiques

- Matériau biosourcé, écomatériau, matériau écologique : s'approprier le vocabulaire,
- Comprendre la réglementation, les normes et labels relatifs à ces matériaux,
- Se repérer parmi l'offre du marché : producteurs et filières, distributeurs, maîtres d'œuvre,
- Définir les caractéristiques techniques des matériaux au regard des critères de performance thermique, environnementale, acoustique, sanitaire, de confort et de sécurité incendie,
- Définir les critères de choix des matériaux : construction neuve ou rénovation, destination du bâtiment, conception architecturale, disponibilité de la ressource, contraintes économiques et financières,
- **Etude de cas :** analyse commentée de bâtiments et identification des matériaux retenus.

► Mettre en œuvre les matériaux et les techniques de construction écologiques

Apports théoriques & pratiques

Recourir aux techniques éprouvées

- Les isolants biosourcés : fibres et laines de bois, ouates de cellulose, sous-produits de culture de chanvre ou de lin, pailles, etc.,
- Brique de chanvre, construction en paille, etc.,
- Mortiers et enduits de paille, chanvre, etc.

Mettre en œuvre l'opération et la financer

- Connaître les écueils pour sécuriser la réalisation de l'opération : l'approvisionnement en matériaux, la traçabilité et la qualité, la bonne mise en œuvre des matériaux dans la construction,
- Estimer les coûts de construction,
- Identifier les dispositifs incitatifs au niveau national ou régional, l'articulation avec les crédits d'impôt, les enjeux et impacts des labels Bâtiment biosourcé, E+C-, etc.,
- **Exercice d'application :** à partir d'un projet de construction ou de rénovation, détermination de la solution adaptée après analyse de différentes données entre matériaux industriels et écomatériaux.



Intervenants

- Pascale SINNAEVE.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Restauration éthique et durable

(30min)

Mener une réflexion sur notre système alimentaire et nos pratiques de restauration est crucial, si nous voulons tendre vers des pratiques plus résilientes, du champ à l'assiette.



Capacité
38 € HT / apprenant



Modalité
Parcours e-learning



Durée
Accès d'une durée d'1 mois
30min à la demande : INTRA (devis)

Langue : Français.

Public : Tout public.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Identifier des critères d'achat cohérents avec les exigences,
- Connaître la réglementation et les enjeux de la RSE,
- Adapter les menus aux profils des convives.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Notre alimentation est notre première médecine

- Les enjeux environnementaux et sanitaires,
- L'empreinte eau et l'empreinte carbone,
- Savez-vous que la santé animale et de l'environnement sont étroitement liées à nos choix d'alimentation ?

► Le système alimentaire français

- L'exploitation agricole,
- La ferme France,
- L'agriculture et l'importation,
- L'empreinte sol,
- La surface agricole mobilisée par an.

► Alimentation, habitudes de consommation et impacts sociaux

- Quelques données statistiques,
- Des habitudes qui changent.

► Les critères de choix d'achats en restauration

- Adapter la demande et les critères de choix d'achats,
- Limiter le gaspillage alimentaire,
- Manger mieux, c'est cher ?

► Focus sur la loi EGALIM

- La chronologie,
- Connaissez-vous les labels dits « de qualité » ?

► Identifier des pistes d'actions duplicables

- Réduire l'empreinte de notre alimentation,
- Réduire la consommation de protéines animales,
- Mettre en réseau tous les acteurs,
- Sensibiliser, informer des enjeux de cette thématique,
- Se mettre au défi.



Intervenants

- Equipe Primum Non Nocere®.



Moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques (texte / vidéo / son),
- Lien internet vers des sites ressources,
- Fiches PDF téléchargeables,
- Activités ludiques et pédagogiques.



Evaluation (notre approche)

- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



L'amélioration de l'offre alimentaire et lutte contre le gaspillage alimentaire (1 jour)



Date(s) de session
21/01/2025 - Neuilly-sur-Seine
04/03/2025 - Béziers



Capacité
4 - 12 participants
1050 € HT / apprenant



Modalité
Présentiel



Durée
7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Directeurs,
- Agents hôteliers,
- Restaurateurs,
- Chefs de cuisine,
- Secteur d'activité : cuisines centrales, établissements de santé (sanitaires / médico-sociaux), restaurants.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Comprendre les enjeux environnementaux, sociaux, économiques et sanitaires de la restauration durable,

- Maîtriser les impacts sur l'ensemble du processus repas (achats de denrées, transformation, préparation, distribution et élimination),
- Réduire les gaspillages alimentaires,
- Améliorer la qualité de l'offre alimentaire,
- Améliorer les pratiques hôtelières,
- Connaître la réglementation de la restauration durable.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Les enjeux de la restauration durable

- Apports théoriques*
- Définition du développement durable,
 - Les enjeux financiers, environnementaux, sociaux, de santé,
 - Définition du développement durable appliquée à la restauration,
 - Réglementation générale associée,
 - Partage de bonnes pratiques / RETEX.

► La lutte contre le gaspillage alimentaire

- Apports théoriques & pratiques*
- Définition et chiffres clés des déchets alimentaires, du gaspillage alimentaire, des biodéchets,
 - La réglementation associée aux biodéchets,
 - La méthode de pesée des déchets alimentaires,
 - La chaîne du gaspillage alimentaire et les pistes de réduction,
 - Les méthodes de valorisation et d'élimination.



Intervenants

- Marion CAMPION - Experte alimentation éthique et durable,
- Emeline MUNOZ - Experte alimentation éthique et durable.



Moyens pédagogiques

- Supports de formation projetés,
- Quiz en salle.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



04

Améliorer les conditions humaines

Qualité de vie et conditions de travail [QVCT] (e-learning)	p.68
L'optimisation de la qualité de l'air intérieur	p.70
Intégrer la santé environnementale dans son organisation	p.72
Prévenir, détecter et agir face aux comportements sexistes	p.74
Recrutement et non-discrimination	p.76
Droits humains : leur cadre réglementaire et leurs risques	p.78
Santé et sécurité au travail	p.80
Manager en s'inspirant de la RSE	p.81
Conduite du changement et RSE	p.82
L'hygiène des locaux sans chimie	p.83

Qualité de vie et conditions de travail (QVCT) (1h15)



Capacité

75 € HT / apprenant



Modalité

Parcours e-learning



Durée

1h15 : INTRA (devis)

Accès d'une durée d'1 mois



Langue : Français.



Public : Tout public.



Prérequis : Aucun.



Objectifs :

- Identifier les enjeux de la QVCT,
- Intégrer les risques psychosociaux dans l'évaluation des risques professionnels,
- Mettre en place un plan d'action.



Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Introduction

- Vue d'ensemble du module,
- La QVCT au quotidien.

► Qu'est-ce que la QVCT ?

- Définition et caractéristiques,
- Quelques chiffres 2019,
- Testez vos connaissances.

► Que vient faire la QVCT dans une démarche RSE ?

- La QVCT et les objectifs du développement durable,
- Testez vos connaissances.

► Quelles sont les obligations en lien avec la QVCT ?

- Zoom sur les réglementations (Loi PACTE, DUERP, PAPRI Pact, etc.),
- Testez vos connaissances.

► Comment conduire la démarche QVCT ?

- Quatre étapes clés : le pilotage, le diagnostic, le plan d'action et la pérennisation,
- Les caractéristiques des quatre étapes

► Inclure les RPS dans sa démarche QVCT : mise en pratique

- Définition des RPS,
- 6 dimensions de suivi des RPS,
- Mise en situation et analyse.

► Quiz final

► Conclusion



Intervenants

- Equipe Primum Non Nocere®.



Moyens pédagogiques

- Contenu projeté et interactif,
- Cas d'usage.



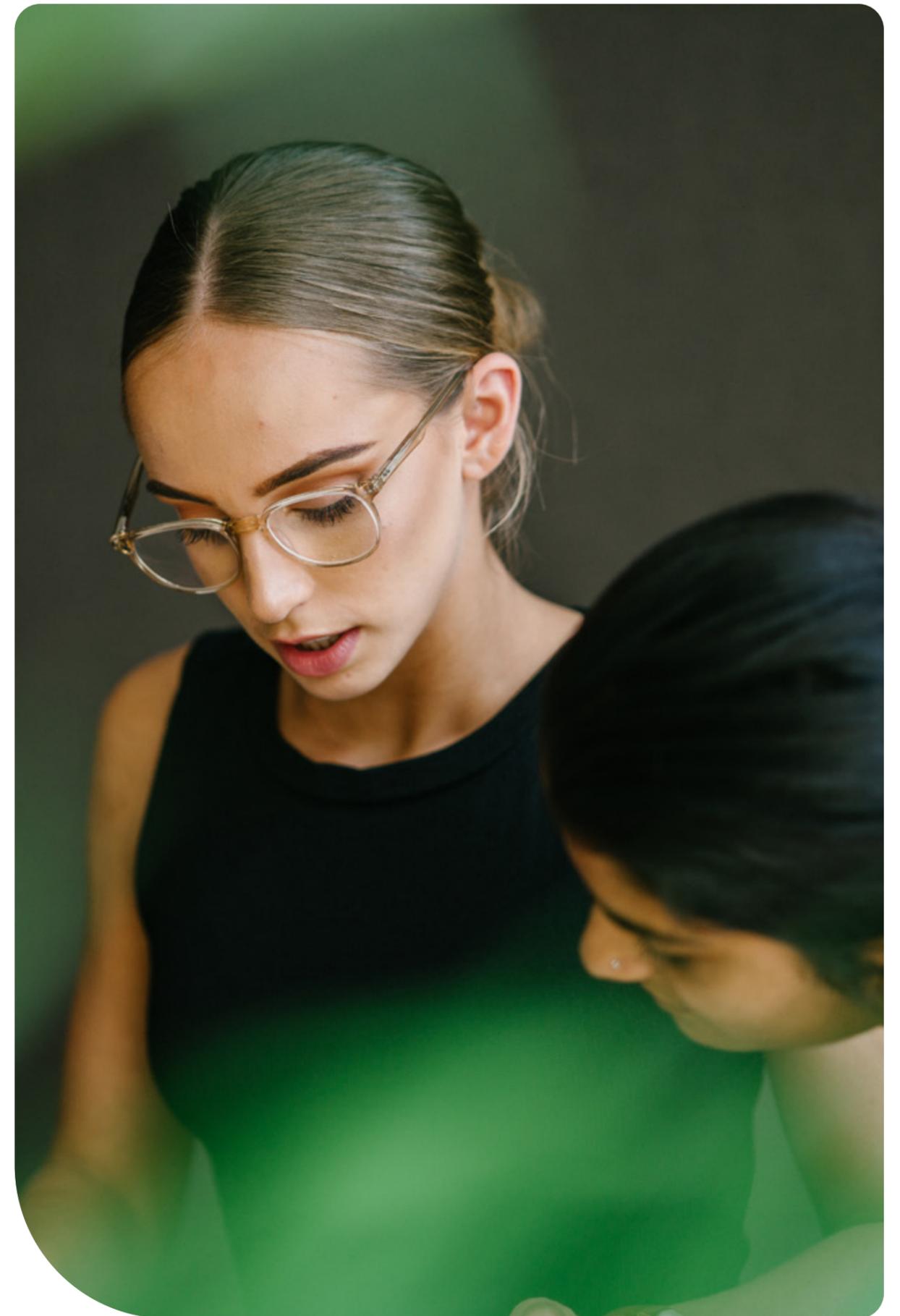
Evaluation (notre approche)

- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



L'optimisation de la qualité de l'air intérieur (1 jour)

Mettre en œuvre la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les ERP.



Date(s) de session

24/04/2025 - Neuilly-sur-Seine
04/06/2025 - Béziers



Capacité

4 - 12 participants
850 € HT / apprenant



Modalité

Présentiel



Durée

7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Directions,
- Responsables maintenance,
- QHSE,
- Cadres.

Prérequis : Avoir suivi le module *e-learning* : qualité de l'air intérieur et hygiène des locaux.

Objectifs :

- Identifier les sources de polluants et leurs impacts,
- Mettre en œuvre l'évaluation annuelle des moyens d'aération et la lecture CO₂,
- Mettre en œuvre l'auto-diagnostic QAI tous les 4 ans,
- Faire réaliser la campagne de mesure de polluants réglementés,
- Sensibiliser les occupants (prévention).

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Les obligations en vigueur du 1^{er} janvier 2023

- L'évaluation des moyens d'aération,
- La mesure du CO₂,
- L'auto-diagnostic QAI,
- La mesure de polluants réglementés,
- Le plan d'action.

► L'évaluation annuelle des moyens d'aération - Mise en œuvre

- Vérification des ouvrants et de leur manœuvrabilité,
- Examen visuel des VMC et vérification de leur fonctionnement,
- La mesure en lecture directe du CO₂.

► La pratique d'un autodiagnostic

- Les polluants et leurs sources,
- Les écolabels (mobiliers, produits d'entretien et les matériaux de construction),
- Les pictogrammes de dangerosité et l'étiquetage des matériaux,
- Les points de contrôle - VMC, maintenance matériel et prévention de l'humidité,
- Les achats : vecteur de réduction des risques chimiques.

► La campagne de mesure de polluants réglementés

- Les mesures de polluants réglementés - radon, benzène, formaldéhyde, CO₂,
- Les seuils de déclenchement des campagnes de mesure,
- L'accréditation COFRAC par un organisme ou un laboratoire d'analyses.

► La prévention auprès des occupants

- **Mise en situation :** mesurer en direct les COV (conditions réels),
- Les 10 écogestes de la QAI.



Intervenants

- Pierre GREMET - Expert en santé environnementale,
- Camille de SACY - Experte en qualité de l'air intérieur / Spécialiste petite enfance.



Moyens pédagogiques

- Support de formation,
- Rapport d'évaluation,
- Cas d'études,
- Evaluation de connaissances,
- Matériel spécifique fourni (lecteur [CO₂, COV], débitmètre, fiches pratiques),
- Guide d'accompagnement de surveillance QAI,
- Modèle d'un plan d'action.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Intégrer la santé environnementale dans son organisation (1 jour)

La formation « Intégrer la santé environnementale dans son organisation » est conçue pour les professionnels souhaitant améliorer les pratiques environnementales et de santé au sein de leur entreprise. À travers cette formation, vous apprendrez à identifier et à évaluer les risques environnementaux, à mettre en œuvre des stratégies de prévention et à promouvoir une culture de bien-être durable.



Capacité

4 - 12 participants



Modalité

Présentiel



Durée

7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
- Public :**
 - Référents HSE / OSE / RSE,
 - Membres du COPIL RSE / développement durable de l'organisation,
 - Directions,
 - Responsables hygiène des locaux.
- Prérequis :** Aucun.
- Objectifs :**
 - Acquérir une compréhension fondamentale de la santé environnementale,
 - Analyser les interactions entre l'environnement et la santé,
 - Intégrer des pratiques durables dans l'organisation,
 - Elaborer des plans d'action pour l'intégration de la santé environnementale.
- Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Aventure initiatique dans le monde de la santé environnementale

- Explorer les enjeux verts à tous les échelons,
- Démystifier les liens entre santé et environnement.

► Plongée profonde dans les interactions santé environnement

- Quels impacts de nos activités sur la santé planétaire ?
- Déceler les menaces cachées derrière les pratiques inadaptées.

► Intégrer la durabilité au cœur de l'ADN organisationnel

- Traquer des pratiques vertes pour l'intégration organisationnelle,
- Dynamiser la politique environnementale de l'organisation,
- Pratique : sélectionner les produits sains pour vos locaux.

► Stratégie gagnante pour une organisation écologique

- Elaborer un plan d'action adapté à l'organisation,
- Communiquer efficacement.



Intervenants

- Equipe Primum Non Nocere®.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Approche théorique, démonstrative et pratique,
- Cas pratiques / ateliers de travail,
- Quiz en salle.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



Prévenir, détecter et agir face aux comportements sexistes (1 jour)

Les comportements sexistes ont un coût pour celles et ceux qui les subissent (repli, démotivation, mal-être, dépression, perte en productivité, plancher collant, plafond de verre) mais aussi pour les employeurs : absentéisme, turnover, image de marque, difficulté à recruter.



Rendez-vous sur
efe.fr



Modalité
Présentiel / Distanciel



Durée
7h - 1j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Collaborateurs des services RH,
- Managers,
- Référent(e)s harcèlement et sexisme.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Faire le lien entre les inégalités professionnelles et les stéréotypes de genre,
- Identifier et distinguer différents comportements sexistes au travail,
- Connaître les définitions juridiques et sanctions associées.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.



PROGRAMME DE LA FORMATION

► Le rôle des acteurs de l'audit de durabilité, attentes et déroulement des travaux dans le cadre de l'audit de la société à mission

Apport théorique, quiz interactif

- Contexte réglementaire et approche d'audit,
- Description des travaux d'audit.

► Identifier et informer en matière de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes

Apports théoriques & pratiques

- Lutter contre les inégalités professionnelles,
- Les stéréotypes de genre,
- Identifier l'agissement sexiste, la discrimination, l'outrage sexiste et le harcèlement sexuel,
- Décrypter les chiffres clés des violences sexistes et sexuelles,
- Analyser les conséquences des comportements sexistes sur les personnes et pour l'employeur,
- Maîtriser les définitions légales et sanctions disciplinaires, pénales et civiles,
- **Exercice d'application :** identification des stéréotypes et leurs impacts comme une des sources d'inégalités entre les femmes et les hommes.

► Accueillir le signalement d'un agissement sexiste ou de harcèlement sexuel

Apports théoriques & pratiques

- La confidentialité, la neutralité, l'écoute active et l'empathie,
- Détecter l'origine du risque et ses conséquences sur les personnes,
- **Partage d'expériences :** les participant(es) échangent autour de témoignages concrets issus de l'environnement du travail qu'ils et elles apprennent à caractériser.

► Accompagner la personne à l'origine du signalement de harcèlement sexuel présumé

Apports théoriques

- Mettre en place des mesures conservatoires pour protéger les personnes,
- Élaborer une procédure d'enquête interne,
- Lister les acteurs et actrices internes et externes vers qui orienter la personne.

► Prévenir le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

Apports théoriques & pratiques

- Recenser les différentes actions de prévention possibles,
- **Jeu de rôles :** les participant(es) sont amené(es) à élaborer collectivement un ensemble d'actions et réactions possibles et / ou nécessaires pour prévenir, détecter et agir face au sexisme ordinaire, à la discrimination, l'outrage sexiste, au harcèlement sexuel ainsi qu'aux agressions sexuelles en tant que salarié(e) RH, manager, référent(e) harcèlement et sexisme ou représentant(e) du personnel.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Recrutement et non-discrimination

(1 jour)

Au-delà de l'obligation édictée par la loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté de former périodiquement certains publics à la non-discrimination à l'embauche, les praticiens du recrutement sont à la recherche de bonnes pratiques leur permettant de conjuguer le nécessaire respect du cadre juridique et l'efficacité professionnelle attendue dans les missions qui leur sont confiées.



Rendez-vous sur
efe.fr



Modalité
Présentiel / Distanciel



Durée
7h - 1j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

- ☑ **Langue :** Français.
- ☑ **Public :**
 - Chargés de recrutement, consultants en recrutement,
 - Responsables ressources humaines et collaborateurs des services RH,
 - Toute personne amenée à participer au recrutement de collaborateurs.
- ☑ **Prérequis :** Avoir des connaissances en droit du travail.
- ☑ **Objectifs :**
 - Maîtriser les obligations des entreprises en matière de non-discrimination à l'embauche,
 - Mettre en place des outils pour favoriser la non-discrimination lors du recrutement,
 - Identifier et mettre en œuvre les bonnes pratiques dans les différentes étapes du processus de recrutement.
- ☑ **Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Maîtriser le cadre juridique et identifier les risques

- Apports théoriques & pratiques, quiz interactif*
- Cerner le principe de non-discrimination en droit du travail,
 - Rappel des critères prohibés : origine, sexe, etc.,
 - Focus sur les critères prohibés les plus exposés lors du recrutement,
 - **Test de connaissances :** questions / réponses sur les domaines de non-discrimination,
 - Identifier les différences de traitement autorisées en matière de recrutement et d'accès à un stage,
 - Les conditions légales d'exigence professionnelle essentielle et déterminante, d'objectif légitime et d'exigence proportionnée,
 - Les différences de traitement fondées sur l'âge, l'état de santé, le handicap ou le lieu de résidence,
 - **Etude de cas :** rédaction par chaque participant d'une situation justifiant une différence de traitement autorisée,
 - Appréhender les risques pour l'entreprise,
 - **Test de connaissances :** questions / réponses sur les sanctions encourues par l'employeur,
 - La responsabilité civile et pénale,
 - Le contentieux individuel et l'action de groupe,
 - L'image de marque de l'entreprise.

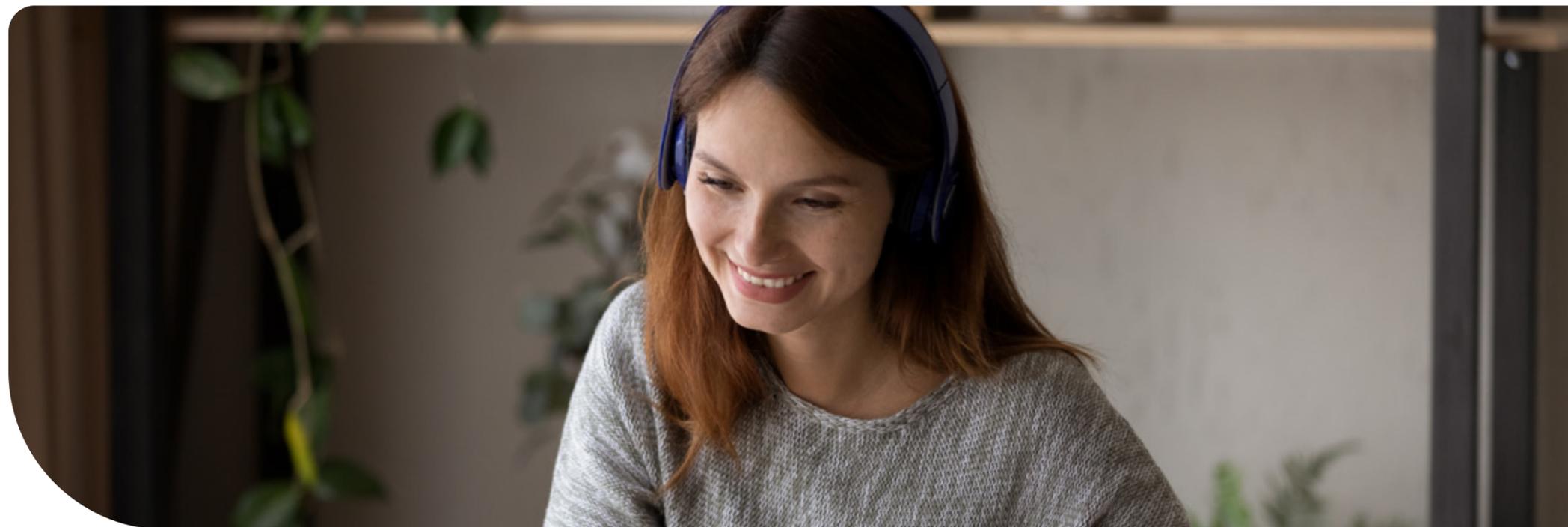
► Mobiliser les ressources existantes favorisant la non-discrimination à l'embauche

- Apports théoriques, quiz interactif*
- Rédiger les offres d'emploi,
 - Le guide de bonnes pratiques de Pôle Emploi,
 - Concevoir les rubriques du formulaire ou dossier de candidature,
 - Les rubriques possibles / à proscrire,

- La distinction des informations à recueillir au moment du recrutement et au moment de l'embauche,
- Le CV anonyme,
- Recruter par simulation ou sans CV,
- L'intérêt de ces techniques au plan de la non-discrimination,
- Pratiquer l'auto-testing,
- Les modalités de mise en œuvre,
- **Test de connaissances :** questions / réponses sur des exemples d'offres d'emploi.

► Adopter les bonnes pratiques à chaque étape du recrutement

- Apports théoriques & pratiques*
- Maîtriser les critères de présélection,
 - Définir des critères objectifs,
 - Prendre en compte le lieu de résidence,
 - Conduire les entretiens de recrutement,
 - Les informations à collecter / les informations n'entrant pas dans le cadre du recrutement,
 - Aborder la question du handicap ou de l'état de santé avant l'embauche, en lien avec le poste à pourvoir,
 - Rédiger les comptes rendus d'entretien,
 - Les critères d'évaluation des candidatures,
 - La formalisation des comptes rendus,
 - Favoriser des pratiques non-discriminantes à l'embauche auprès des opérationnels,
 - La sensibilisation des opérationnels recruteurs occasionnels,
 - Le compte rendu d'entretien navette,
 - **Mises en situation :** simulation d'entretiens individuels par les participants, avec un candidat mentionnant « travailleur handicapé » sur son CV, avec un manager réclamant un collaborateur « junior ».



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Droits humains : leur cadre réglementaire et leurs risques (1 jour)

Les droits humains prennent une place de plus en plus importante au sein des activités des entreprises, notamment pour celles évoluant dans plusieurs pays ou disposant de chaînes de valeur complexes. Que ce soit directement du fait de ses activités, par ses investissements, ou au sein de sa chaîne de valeur, les risques réputationnels et financiers en cas de violations des droits fondamentaux sont nombreux. Ainsi, identifier ses risques, mettre en place des politiques efficaces et des indicateurs robustes apparaît comme un prérequis majeur pour une conduite sereine des activités.



Capacité

4 - 12 participants



Modalité

Présentiel



Durée

7h - 1j : INTER / INTRA (devis) / Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Départements Compliance,
- Départements RSE,
- Départements Risque et Achats.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Connaître le cadre réglementaire et les contentieux sur la thématique des droits humains,
- Identifier efficacement ses risques et ses bonnes pratiques en matière de droits humains, spécifiques au secteur d'activité de l'entreprise.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Connaître le cadre réglementaire et méthodologique en matière de droits humains et d'entreprises

Apports théoriques & pratiques

- Le cadre réglementaire applicable aux entreprises,
- Les contentieux relatifs aux droits humains,
- La méthodologie d'identification des risques.

► L'importance de l'identification des risques en matière de droits humains au sein de l'entreprise

Apports théoriques & pratiques

- Les spécificités liées au secteur d'activité de l'entreprise,
- L'identification des risques en matière de droits humains - Atelier de travail,
- Perspectives et bonnes pratiques.



Intervenants

- Lucie ARNAUD - Experte droits humains et parties prenantes.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Approche théorique,
- Cas pratiques / ateliers de travail.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

DIPLÔME UNIVERSITAIRE MANAGEMENT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN SANTÉ

Délivrée par l'institut MOMA à l'université de Montpellier, en partenariat avec le C2DS et le CESEGH.

C2DS
aimer la RSE en santé

Devenez expert du développement durable en santé, grâce à notre formation universitaire diplômante assurée par des intervenants de l'enseignement supérieur et des professionnels du secteur de la santé.

Notre formation vous permettra de :



Comprendre le développement durable en santé et ses enjeux,



Initier une démarche de développement durable dans votre établissement de santé,



Être un acteur dans un réseau de professionnel de santé.

Disponible en Format initiale ou continue.
Pour plus d'informations, contactez CESEGH.

Responsable du diplôme :

Gérald NARO, Professeur des Universités Sciences de gestion, MOMA, Université de Montpellier

Coordonnateur du diplôme :

Olivier TOMA, Associé Grant Thornton, Fondateur de l'agence Primum Non Nocere®

Informations pratiques :

Contact :

Tél : 04 99 13 60 50
Email : contact@cesegh.fr
<http://www.cesegh.fr>

Adresse :

Arche Jacques Coeur
222, place Ernest Granier
CS 79025 - 34965 Montpellier cedex 2

CESEGH
Centre d'Études Supérieures en
Économie et Gestion Hospitalière

MONTPELLIER
MANAGEMENT
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

Santé et sécurité au travail (3h30)

La santé et la sécurité au sein de l'entreprise sont des sujets essentiels dont l'employeur doit se saisir, en impliquant ses partenaires sociaux, les salariés, mais également les organismes externes dont le rôle n'est pas limité aux contrôles. Il convient d'étudier la situation de chaque entreprise afin d'évaluer les risques encourus et de définir des actions de prévention adaptées et efficaces. L'employeur doit adopter une démarche proactive et collaborative, pour coconstruire en vue d'assurer la santé et la sécurité de ses salariés. La qualité de vie et conditions de travail (QVCT) est devenue l'axe autour duquel doivent graviter les attentions des parties au sein de l'entreprise.



Date(s) de session

21/01/2025 - Neuilly-sur-Seine
27/03/2025 - Neuilly-sur-Seine



Capacité

4 - 12 participants
425 € HT / apprenant



Modalité

Présentiel



Durée

3h30 - 1/2j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Collaborateurs des services environnement, hygiène, sécurité et qualité,
- Membres du CSE,
- Responsables juridiques et juristes.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Connaître les fondamentaux des enjeux de la santé et sécurité au travail,
- Appréhender les risques pour les salariés,
- Reconnaître les parties prenantes,
- Accroître la qualité de la gestion des problématiques par l'employeur et ses partenaires.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Les obligations pesant sur l'employeur

- Bien connaître son environnement de travail,
- Etudier la configuration propre aux sites de travail,
- Examiner les incidences de l'activité exercée,
- Prendre en considération la dimension humaine,
- Elaborer une *checklist* des éléments clefs.

► Des actions de prévention

- Informer les salariés et assurer leur formation,
- Le rôle clef du CSE,
- Contrôle, mais également assistance des organismes extérieurs.

► La gestion des risques

- Droit de retrait et droit d'alerte,
- Réagir en cas d'AT et / ou de MP,
- Identifier les situations tendues, agir en cas de harcèlement.



Intervenants

- Caroline LUCHE ROCCHIA - Associée social et ingénierie RH,
- Maïlys TIXIER - Avocate droit social et ingénierie RH.



Moyens pédagogiques

- Supports projetés,
- Cas d'entreprise,
- Questionnaire,
- Partage d'expérience.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de *quiz* d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Manager en s'inspirant de la RSE (1 jour)

Les politiques RSE de son entreprise ont un impact direct sur son équipe : comment l'équipe contribue-t-elle aux objectifs environnementaux d'une part ? Comment les bonnes pratiques sociales se déclinent-elles en son sein d'autre part ?

La RSE donne ainsi au *manager* toute une série de leviers et de responsabilités pour améliorer l'animation, le pilotage et la mobilisation de son équipe.

Entre l'utilisation de la raison d'être pour donner du sens à l'activité de l'équipe, la fixation d'objectifs environnementaux, ou encore le travail sur le bien-être et le développement des compétences de ses collaborateurs, le *manager* pourra s'inspirer de la RSE pour optimiser ses pratiques en équilibrant performance économique et sociale.

Finalement, il s'agit bien de renforcer son impact en tant que *manager*, de la même façon que la RSE renforce l'impact sociétal de toute l'entreprise !



Capacité

4 - 12 participants



Modalité

Présentiel



Durée

7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Managers d'équipe,
- Managers opérationnels.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Inspirer et fédérer,
- Animer son équipe au regard du « S » de la RSE,

- Contribuer au développement de chacun de ses collaborateurs,
- Définir et accompagner des objectifs RSE pour son équipe.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Un leadership inspirant et rassembleur

- La RSE, une formidable occasion pour fédérer son équipe,
- Quel est notre impact en tant qu'équipe ?
- A plusieurs nous réussissons mieux que seuls,
- Le *storytelling* de la contribution de notre équipe.

► Son équipe au regard du « S » de la RSE

- Le cadre : les objectifs de développement durable (ODD) et les valeurs de l'entreprise,
- Le *management* s'adapte à chaque personne,
- Les rituels de l'équipe pour sa dynamique,
- La bienveillance, une notion clé.

► Le développement de chacun de ses collaborateurs

- L'écoute active et le *feedback*, des marqueurs sociaux,
- L'entreprise développe l'employabilité,
- Les responsabilités permettent de progresser,
- Un *manager* RSE est un *manager coach*.

► Des objectifs RSE pour son équipe

- L'équipe impacte directement la politique RSE globale,
- Comment réduire notre empreinte environnementale,
- La performance sociale est aussi importante que la performance *business*,
- Les signaux à capter par le « *manager* RSE ».



Intervenants

- Eric ALONSO - Expert transformation manageriale.



Moyens pédagogiques

- Support de formation projeté,
- Vidéos,
- Cas d'entreprise,
- Exercices interactifs.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de *quiz* d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Conduite du changement et RSE (3h30)

Classiquement, les politiques RSE de l'entreprise sont d'abord communiquées en externe, auprès des clients, des actionnaires, avant d'être diffusées en interne. Pourtant, ces politiques ne deviendront opérationnelles que par la mobilisation des collaborateurs, dont l'adhésion n'est pas forcément acquise, la RSE pouvant engendrer de nouveaux comportements. Dans certaines entreprises, ce sont les salariés qui estiment que leur entreprise fait du *greenwashing*, davantage que l'externe ! De même, les directions RH et RSE ne s'alignent pas toujours. La conduite du changement devient alors clé.

Identifier les résistances, cartographier les acteurs, utiliser les bons leviers, sensibiliser au bon niveau, communiquer par la preuve, associer, équilibrer suivi et récompense, développer les compétences « vertes », sont autant d'actions à mener pour engager les équipes dans leur contribution à l'impact sociétal de toute l'entreprise.



Date(s) de session
04/02/2025 - Neuilly-sur-Seine
11/03/2025 - Neuilly-sur-Seine



Capacité
4 - 12 participants
425 € HT / apprenant



Modalité
Présentiel / Distanciel



Durée
3h30 - 1/2j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
- Public :**
 - Responsables et équipe RSE,
 - Consultants RSE,
 - Equipes RH.
- Prérequis :** Aucun.
- Objectifs :**
 - Connaître les fondamentaux de la conduite du changement,
 - Développer une culture RSE en interne,
 - Créer durablement des comportements « verts ».
- Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Les fondamentaux de la conduite du changement

- Communiquer ne suffit pas à faire changer,
- Adhésion ou résistance ?
- Un changement souvent différent selon les acteurs,
- Les leviers d'action sont nombreux,
- Quelle équipe pour un changement viral ?

► Une culture RSE en interne

- Difficile d'agir si on ne mesure pas,
- Les emplois et les compétences « verts »,
- La RSE n'est pas déconnectée du *business*,
- Une communication interne à impact,
- Des formations actives sur la RSE.

► Des comportements « verts »

- La RSE est le sujet le plus transverse de l'entreprise,
- Des projets RSE ouverts à tous et solidaires,
- Le respect des règles est aussi un levier de changement,
- L'atteinte des résultats RSE doit être valorisée,
- La RSE, du sens et de l'engagement.



Intervenants

- Eric ALONSO - Expert transformation managériale.



Moyens pédagogiques

- Support de formation projeté,
- Cas d'usages.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

L'hygiène des locaux sans chimie (1 jour)

Ce programme s'adresse aux référents hygiène afin de réduire les risques associés à l'usage de la chimie dans les pratiques de nettoyage des locaux.



Date(s) de session
05/06/2025 - Béziers
02/10/2025 - Neuilly-sur-Seine



Capacité
4 - 12 participants
850 € HT / apprenant



Modalité
Présentiel



Durée
7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
- Public :**
 - Responsables qualité,
 - Gestionnaires des risques,
 - Gouvernantes ou responsables d'hébergement,
 - Cadres de santé,
 - Acheteurs de produits d'entretien.
- Prérequis :** Aucun.
- Objectifs :**
 - Comprendre et analyser les risques liés à l'utilisation des produits chimiques et plus spécifiquement des produits d'entretien,
 - Initier un entretien des locaux plus responsable,
 - Convaincre et accompagner les équipes.
- Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Définition des risques chimiques

- Apports théoriques & pratiques*
- Qu'est-ce qu'un risque chimique ?
 - Quelles en sont les sources ?
 - Quels en sont les effets ?

► Réglementation

- Apports théoriques*
- Encadrement législatif (REACH, CLP, FDS),
 - **Atelier pratique - Savoir analyser une FDS :** les pictogrammes de dangerosité et leur signification, les fiches de données de sécurité en pratique.

► Les éléments clés en hygiène

- Apports théoriques*
- L'utilité des détergents, des désinfectants et détartrants,
 - Comment survivent les bactéries ?
 - Le cercle de Sinner,
 - Les procédés sans chimie,
 - La notion de zone de risque.

► Logique SSR : supprimer, substituer, réduire - Réduction de l'exposition aux risques chimiques

- Apports théoriques & pratiques*
- Les bonnes techniques pour les bons risques,
 - Les labels des produits d'hygiène / diminution du nombre de référence,
 - **Atelier pratique :** le choix de la méthode de nettoyage en fonction de chaque situation.

► Apport de connaissances

- La gestion des produits chimiques restant,
- Les critères d'achats écoresponsables.

► Conduite du changement

- Apport théorique*
- Retours d'expérience d'établissement.



Intervenants

- Jeanne LEMONNIER - Ingénieure chimiste,
- Fanny AUGER - Experte chimiste et ACV.



Moyens pédagogiques

- Supports de formation projetés,
- Apports de connaissances sous forme d'exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Ateliers de mise en situation,
- Quiz en salle,
- Pédagogie participative.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



05

Bâtir sa stratégie et son organisation

Métaformation® développement durable : devenez un <i>leader</i> du changement	p.86
Intégration d'une démarche RSE au sein de son organisation (1 jour)	p.88
Intégration d'une démarche RSE au sein de son organisation (2 jours)	p.90
Les fondamentaux de la norme ISO 14001	p.92
Devenir Société à Mission	p.94
Devenir Société à Mission (e-learning)	p.95
Société à Mission : se préparer à la vérification par un acteur de l'audit de durabilité	p.96
Découvrir le droit de l'environnement industriel	p.98
Réussir l'étude d'impact d'une ICPE	p.100
L'anticorruption - Loi Sapin 2 (e-learning)	p.102

Métaformation® développement durable : devenez un leader du changement (1 jour ½)

Décideurs, formez-vous où que vous soyez avec une expérience en réalité virtuelle.

Les enjeux : dans un monde où les défis environnementaux exigent une action immédiate et profonde, la formation continue des *leaders* du secteur public, du privé, ainsi que des élus, devient cruciale. Nous sommes à un tournant décisif, face à l'accélération des impacts sur la biodiversité, le climat et les écosystèmes, nécessitant une réponse tout aussi rapide et ambitieuse de la part des entreprises et des administrations.

Cependant, une réalité s'impose : les agendas surchargés des dirigeants limitent leur disponibilité pour des formations traditionnelles, longues et souvent peu engageantes. Face à ce constat, la nécessité d'innover dans le domaine de la formation est impérative.

Notre réponse : la Métaformation® redéfinit l'apprentissage professionnel à l'ère du numérique, en proposant une expérience immersive et interactive sans précédent. Grâce à l'utilisation de lunettes connectées spécialement configurées, les participants sont plongés dans un univers en 3D qui transcende les limites de l'espace physique, permettant ainsi de réunir des individus de tout horizon, sans contrainte géographique. Nous proposons des parcours immersifs et interactifs d'une heure par semaine sur six semaines, conçus pour captiver, échanger et surtout, acculturer les participants aux enjeux et solutions du développement durable.



Date(s) de session

Du 06/01 au 28/02/2025 - Neuilly-sur-Seine
Du 30/09 au 28/11/2025 - Neuilly-sur-Seine



Capacité

7 - 10 participants
3500 € HT / apprenant



Modalité

Présentiel / Distanciel



Durée

11h - 1½j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

☑ **Langue** : Français.

☑ **Public** :

- Dirigeants d'entreprises,
- Décideurs d'institutions publiques,
- Elus.

☑ **Prérequis** : Aucun.

☑ **Objectifs** :

- Intégrer les enjeux de la RSE et ses éléments de langage pour renforcer l'envie d'agir,
- Comprendre l'écosystème normatif et réglementaire de la RSE (CSRD, loi Climat et Résilience, loi PACTE, etc.),
- Mesurer la maturité RSE de son organisation,
- Passer de l'intention à l'action : définition d'une feuille de route sur les axes RSE stratégiques (ex : achats, éco conception, QCVT, gouvernance, énergie, décarbonation, empreinte hydrique, etc.),
- Engager l'ensemble des acteurs de son écosystème.

☑ **Accessibilité** : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Introduction à la RSE

- Les enjeux du développement durable,
- La RSE et les éléments de langage,
- L'écosystème normatif et réglementaire,
- Estimation de la maturité RSE de l'organisation,
- Formation à l'utilisation des casques de réalité virtuelle.

► Energie et climat

- Les enjeux énergie climat,
- Le bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES), l'audit énergétique et le décret tertiaire,
- Méthodologie de mise en œuvre et retour d'expérience.

► Ecoconception des produits

- L'analyse du cycle de vie, l'écoconception et la communication environnementale,
- Méthodologie de mise en œuvre et retour d'expérience,
- Focus sur l'empreinte hydrique.

► Santé environnementale

- Définition et enjeux de la santé environnementale,
- Le plan national santé environnement,
- Méthodologie de mise en œuvre et retour d'expérience.

► QCVT

- Les enjeux de la qualité de vie et des conditions de travail,
- Les obligations réglementaires,
- Méthodologie de mise en œuvre et retour d'expérience.

► Achats responsables

- Les enjeux des achats responsables,
- Le plan national achats durables et RFAR,
- Méthodologie de mise en œuvre et retour d'expérience.

► Gouvernance

- La mise en place d'une gouvernance et la conduite du changement,
- Les reconnaissances : les labels, société à mission,
- Méthodologie de mise en œuvre et retour d'expérience.



Intervenants

- Equipe Primum Non Nocere®.



Moyens pédagogiques

- Casque de réalité virtuelle,
- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz interactifs.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

L'intégration d'une démarche RSE au sein de son organisation (1 jour)

Cette formation a pour but d'aider à comprendre les enjeux et les bénéfices de la RSE pour les organisations. Elle permettra d'identifier les domaines clés de la RSE (environnement, social, gouvernance) et définir une stratégie adaptée. Cette dernière comprend la mise en place d'objectifs mesurables pour suivre la démarche, l'implication de tous les collaborateurs et la communication efficace sur les actions RSE. Intégrer la RSE dans les processus décisionnels et opérationnels de l'organisation de manière pérenne est la clé de votre succès.



Date(s) de session

06/02/2025 - Béziers
22/10/2025 - Neuilly-sur-Seine



Capacité

4 - 12 participants
850 € HT / apprenant



Modalité

Présentiel



Durée

7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Directions,
- Directeurs et responsables RH,
- Juristes,
- Managers, chefs de projet, consultants,
- Equipes RSE.

Prérequis : Il est préconisé d'avoir suivi le module *e-learning* - Référent RSE.

Objectifs :

- Identifier les enjeux fondamentaux du développement durable et comprendre le concept de RSE,
- Comprendre les possibilités d'actions à mettre en œuvre au sein de son organisation.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Les enjeux de la RSE : pourquoi agir ?

- Les limites planétaires - Repenser la place de l'organisation au service de l'Homme et du vivant,
- Les dates clés, les textes et les acteurs,
- Les 3 grands enjeux du développement durable,
- Le cadre réglementaire et normatif.

► La méthodologie d'une démarche RSE

- Démarche RSE, comment l'accompagner ?
- Quel plan d'action pour identifier des sources de financement ?
- Comment valoriser une démarche RSE ?
- Cas pratique.

► La mise en place d'une démarche RSE : comment agir ?

- Les étapes clés d'une démarche RSE,
- Mise en place d'une gouvernance dédiée à la démarche RSE,
- **Exercice d'application :** rédiger une politique de développement durable.

► Une démarche RSE : pour quels bénéfices ?

- Exemple d'une démarche RSE complète et réussie,
- Retour d'expérience.

► Les bénéfices et avantages d'une démarche RSE

- Les 3 P fondateurs : Profit - People - Planet,
- Attractivité et fédération,
- Enjeu économique,
- Lien avec les démarches de certification,
- Anticipation des réglementations,
- Co bénéfices avec les parties prenantes.



Intervenants

- Chloé THÉVENOT - Experte développement durable et RSE.



Moyens pédagogiques

- Apport de connaissances (support de formation et documentation),
- Atelier ludique,
- Illustration par cas pratique(s),
- Quiz interactif.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

L'intégration d'une démarche RSE au sein de son organisation (2 jours)

Cette formation a pour but d'aider à comprendre les enjeux et les bénéfices de la RSE pour les organisations. Elle permettra d'identifier les domaines clés de la RSE (environnement, social, gouvernance) et définir une stratégie adaptée. Cette dernière comprend la mise en place d'objectifs mesurables pour suivre la démarche, l'implication de tous les collaborateurs et la communication efficace sur les actions RSE. Intégrer la RSE dans les processus décisionnels et opérationnels de l'organisation de manière pérenne est la clé de votre succès.



Capacité

4 - 12 participants



Modalité

Présentiel



Durée

14h - 2j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

☑ **Langue :** Français.

☑ **Public :**

- Directions,
- Directeurs et responsables RH,
- Juristes,
- Managers, chefs de projet, consultants,
- Equipes RSE.

☑ **Prérequis :** Il est préconisé d'avoir suivi le module *e-learning* - Référent RSE.

☑ **Objectifs :**

- Identifier les enjeux fondamentaux du développement durable et comprendre le concept de RSE,
- Comprendre les possibilités d'actions à mettre en œuvre au sein de son organisation,
- Evaluer les bénéfices de l'engagement dans une démarche RSE.

☑ **Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Les enjeux de la RSE : pourquoi agir ?

- Les limites planétaires - Repenser la place de l'organisation au service de l'Homme et du vivant,
- Les dates clés, les textes et les acteurs,
- Les 3 grands enjeux du développement durable,
- Le cadre réglementaire et normatif.

► La méthodologie d'une démarche RSE

- Démarche RSE, comment l'accompagner ?
- Quel plan d'action pour identifier des sources de financement ?
- Comment valoriser une démarche RSE ?
- Cas pratique.

► La mise en place d'une démarche RSE : comment agir ?

- Les étapes clés d'une démarche RSE,
- Mise en place d'une gouvernance dédiée à la démarche RSE,
- **Exercice d'application :** rédiger une politique de développement durable.

► Une démarche RSE : pour quels bénéfices ?

- Exemple d'une démarche RSE complète et réussie,
- Retour d'expérience.

► Les bénéfices et avantages d'une démarche RSE

- Les 3 P fondateurs : *Profit - People - Planet*,
- Attractivité et fédération,
- Enjeu économique,
- Lien avec les démarches de certification,
- Anticipation des réglementations,
- Co bénéfices avec les parties prenantes.

► Atelier tutoré - Autodiagnostic RSE : comment le réaliser ?

- Evaluer son organisation sur la plateforme de développement durable Primum Office®,
- Interpréter les résultats selon notre référentiel THOSE (Très Haute Qualité Sanitaire Sociale et Environnementale),
- Exemples illustratifs.

► Atelier d'intelligence collective - Son plan d'action et ses indicateurs de suivi

- Les enjeux,
- *Brainstorming* des actions basé sur l'autodiagnostic, priorisation sur une matrice, indicateurs de performances,
- Comment construire son plan d'action ?



Intervenants

- Chloé THÉVENOT - Experte développement durable et RSE.



Moyens pédagogiques

- Apport de connaissances (support de formation et documentation),
- Atelier ludique,
- Illustration par cas pratique(s),
- Quiz interactif.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de *quiz* d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Les fondamentaux de la norme ISO 14001 (1 jour)



Capacité
4 - 12 participants



Modalité
Présentiel



Durée
7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

- ✓ **Langue :** Français.
- ✓ **Public :**
 - Directions et / ou Gouvernances d'entreprise,
 - Ingénieurs QSHE,
 - Responsables environnement,
 - Tout public concerné.
- ✓ **Prérequis :** Aucun.
- ✓ **Objectifs :**
 - Comprendre les principales exigences de la norme ISO 14001,
 - Définir les grands axes de la réalisation pour la mise en place d'une démarche ISO 14001.
- ✓ **Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Introduction à l'ISO 14001 (chapitres 1 à 3)

- Le contexte de la création de la norme ISO 14001,
- Les chapitres de la norme, ses principes clés et ses avantages.

► Des enjeux à la mise en place des exigences

- Chapitre 4 - Contexte de l'organisation,
- Chapitre 5 - Leadership,
- Chapitre 6 - Planification,
- Chapitre 7 - Support,
- Chapitre 8 - Activités opérationnelles,
- Chapitre 9 - Evaluation des performances,
- Chapitre 10 - Amélioration.

► Partage de bonnes pratiques et cas concrets

- Identifier les enjeux internes et externes liés à son activité,
- Identifier et solliciter les parties intéressées,
- Déterminer les objectifs environnementaux,
- Identifier les risques et impacts environnementaux.



Intervenants

- Marion CAMPION - Auditrice interne ISO 14001,
- Maxence ROSET - Expert conseil en stratégie RSE.



Moyens pédagogiques

- Support projeté,
- Etude de cas concrets,
- Cartographie des parties prenantes,
- Exemple d'analyse environnementale.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



Devenir Société à Mission (3h30)

Cette formation vise à apporter un socle de connaissances commun à chaque apprenant. Animée par un(e) expert(e) du sujet ce format s'adapte à chacun en promouvant une pédagogie interrogative. Les fondamentaux sont expliqués, agrémentés d'exemples et de *benchmarks*.



Date(s) de session

12/02/2025 - Béziers
17/09/2025 - Neuilly-sur-Seine



Capacité

4 - 12 participants
425 € HT / apprenant



Modalité

Présentiel



Durée

3h30 - 1/2j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Créateurs / Repreneurs d'entreprise,
- Directions,
- Salariés.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Identifier les enjeux liés à la Société à Mission,
- Mettre en pratique les étapes nécessaires pour devenir Société à Mission (définition de la raison d'être, des objectifs et valeurs, création du comité de mission, déclaration, etc.),
- Anticiper les évaluations en suivant et contrôlant son statut.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Les enjeux de la Société à Mission

Apports théoriques

- La loi PACTE,
- Les définitions,
- Les avantages et inconvénients de devenir Société à Mission.

► Les étapes nécessaires pour devenir Société à Mission

Apports théoriques & pratiques

- Domaine d'application du statut de Société à Mission,
- Définir sa raison d'être,
- Définir sa mission et ses objectifs,
- Définir des modalités de suivi de l'exécution de la mission dans les statuts : le comité de mission,
- Faire vérifier l'exécution des objectifs : l'OTI,
- Déclarer la qualité de Société à Mission.

► Cas pratique

- *Challenger* sa raison d'être - les questions à se poser,
- La définition de ses valeurs,
- Les objectifs statutaires et les objectifs opérationnels,
- Auto-évaluation de la mission.



Intervenants

- Agathe BARRET - Experte stratégie et management RSE,
- Anthony LEPERE - Expert juridique.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Module e-learning

Devenir Société à Mission (2h30)

Cette formation permet d'avoir tous les éléments théoriques, réglementaires et pratiques pour s'engager et engager son entreprise dans l'aventure des Sociétés à Mission.



Capacité

188 € HT / apprenant



Modalité

Module e-learning



Durée

Accès d'une durée d'1 mois
2h30 à la demande : INTRA (devis)

Langue : Français.

Public :

- Créateurs / Repreneurs d'entreprise,
- Directions,
- Salariés.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Identifier les enjeux liés à la Société à Mission,
- Interpréter les textes réglementaires,
- Identifier les avantages et inconvénients de devenir Société à Mission,

- Mettre en pratique les étapes nécessaires pour devenir Société à Mission (définition de la raison d'être, des objectifs et valeurs, création du comité de mission, déclaration, etc.),
- Anticiper les évaluations en suivant et contrôlant son statut.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Les origines et la naissance du statut de Société à Mission

Apports théoriques

- Un phénomène tout droit venu de l'autre côté de l'Atlantique,
- Les travaux de recherche de mines Paris Tech,
- La naissance d'une volonté politique de réforme,
- Le projet de loi PACTE,
- La volonté du législateur : des entreprises qui s'engagent.

► Les textes réglementaires

Apports théoriques

- Préambule sur les 3 niveaux,
- L'article 1833 du code civil,
- La raison d'être,
- La Société à Mission.

► Les avantages et inconvénients de devenir Société à Mission

Apports théoriques

- Les avantages,
- Les inconvénients.

► Les étapes nécessaires pour devenir Société à Mission

Apports théoriques

- Domaine d'application du statut de Société à Mission,
- Définir sa raison d'être,
- Définir sa mission et ses objectifs,
- Définir des modalités de suivi de l'exécution de la mission dans les statuts : le comité de mission,
- Faire vérifier l'exécution des objectifs : l'OTI,
- Déclarer la qualité de Société à Mission.

► Benchmark des raisons d'être

Apports théoriques

- Observatoire des sociétés à missions en France,
- Benchmark de 5 sociétés à mission en France (Bioviva, Le Slip Français, Léa Nature, La MAIF, Le Cèdre).



Intervenants

- Agathe BARRET - Experte stratégie et management RSE,
- Anthony LEPERE - Expert juridique.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Quiz interactif.



Evaluation (notre approche)

- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Société à mission : se préparer à la vérification par un acteur de l'audit de durabilité (1 jour)

La qualité de société à mission connaît un attrait de plus en plus fort depuis sa création par la loi PACTE en 2019. Elle permet aux entreprises de concrétiser leur engagement sociétal et de crédibiliser leur discours auprès de leurs parties prenantes. Cette crédibilité accrue est notamment liée à l'obligation de vérification de l'exécution des engagements par un acteur de l'audit de durabilité, exercice bien souvent nouveau pour les entreprises qui se lancent dans cette démarche. Cette formation permettra d'appréhender les enjeux et le contexte réglementaire qui encadrent l'audit des sociétés à mission, afin d'être en mesure de se préparer de manière optimale à l'intervention d'un acteur d'audit de durabilité.



Date(s) de session

24/10/2025 - Neuilly-sur-Seine
17/06/2025 - Neuilly-sur-Seine



Capacité

4 - 12 participants
850 € HT / apprenant



Modalité

Présentiel



Durée

7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Pilotes de mission,
- Membres du Comité de mission,
- Responsables RSE,
- Chargés de reporting RSE / ESG,
- Directions générales.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Comprendre le rôle d'un acteur d'audit de durabilité, ses attentes et le déroulement de ses travaux dans le cadre de l'audit de la société à mission,
- Préparer l'audit en anticipant les travaux à réaliser.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Le rôle de l'acteur de l'audit de durabilité, attentes et déroulement des travaux dans le cadre de l'audit de la société à mission

Apport théorique, quiz interactif

- Contexte réglementaire et approche d'audit,
- Description des travaux d'audit.

► Préparer l'audit en anticipant les travaux à réaliser

Apport théorique, cas pratique

- Structurer une feuille de route de la mission,
- S'assurer de la conformité de la gouvernance mise en place,
- Préparer les équipes opérationnelles à la revue de l'exécution.



Intervenants

- Equipe Grant Thornton.



Moyens pédagogiques

- Supports de formation projetés,
- Etude de cas concrets.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



Découvrir le droit de l'environnement industriel (2 jours)

De nos jours, la quasi-totalité des activités industrielles est soumise à des contraintes réglementaires visant à maîtriser leurs impacts négatifs sur l'eau, l'air, les sols... Afin de maîtriser les règles de base du droit de l'environnement, il est indispensable de se familiariser avec ses outils et ses mécanismes fondamentaux.



Rendez-vous sur
efe.fr



Capacité
4 - 12 participants



Modalité
Présentiel / Distanciel



Durée
14h - 2j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Responsables environnement,
- Responsables HSE,
- Responsables techniques,
- Juristes.

Prérequis : Avoir des connaissances générales sur les enjeux réglementaires et juridiques des impacts environnementaux du secteur industriel.

Objectifs :

- Identifier les principaux textes applicables en droit de l'environnement industriel,
- Situer le rôle et les compétences des interlocuteurs publics et privés,
- Analyser les risques encourus en cas de non-conformité réglementaire.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► **Intégrer l'essentiel de la réglementation et ses enjeux pratiques**

► **Connaître les sources nationales, européennes et internationales du droit de l'environnement**

- Hiérarchie des textes et articulation entre droit national et communautaire,
- Principes généraux du droit de l'environnement au niveau international,
- Principes généraux du droit de l'environnement en France,
- Approche nationale du droit de l'environnement.

► **Identifier les acteurs du droit de l'environnement**

- Les administrations publiques centralisées,
- Les services déconcentrés,
- Les collectivités territoriales,
- Les établissements publics.

► **Analyser les principaux textes applicables**

- Installations classées pour la protection de l'environnement,
- Sites et sols pollués,
- Économie circulaire,
- Déchets,
- Biodiversité,
- Energies renouvelables,
- **Mise en situation :** détermination du cadre réglementaire s'appliquant à son entreprise.

► **Evaluer les fondements et enjeux de la responsabilité de l'entreprise et de son dirigeant**

► **Comprendre l'organisation juridictionnelle**

- Les juridictions compétentes (ordre judiciaire et administratif),
- Modalités et voies de recours.

► **Appréhender les risques en matière d'environnement**

- Responsabilité administrative,
- Responsabilité civile (contractuelle / délictuelle) et pénale ?
- **Mise en situation** constat lors d'une visite de l'inspection de l'environnement d'une non-conformité à la réglementation environnementale et détermination des conséquences et de la conduite à adopter.



Intervenants

- Pour plus d'information, rendez-vous sur : efe.fr



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Réussir l'étude d'impact d'une ICPE

(2 jours)

Concevoir un projet respectueux de l'environnement afin d'obtenir l'autorisation de l'administration nécessite d'effectuer différentes évaluations de ses conséquences sur le milieu naturel et sur le voisinage, de justifier le choix du projet et de définir les mesures d'évitement, de réduction et de compensation en cas d'atteinte à l'environnement : tel est l'objet de l'étude d'impact.



Rendez-vous sur
efe.fr



Capacité
4 - 12 participants



Modalité
Présentiel / Distanciel



Durée
14h - 2j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
- Public :**
 - Responsables environnement,
 - Responsables d'études d'impact ou de projets soumis à l'étude d'impact,
 - Ingénieurs et techniciens.
- Prérequis :** Connaître le cadre réglementaire des ICPE.
- Objectifs :**
 - Expliquer les principes et la méthodologie de l'étude d'impact d'une ICPE,
 - Appliquer les bonnes pratiques en matière d'évaluation et de formalisation,
 - Formuler les mesures de réduction des impacts ou de compensation.
- Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.



PROGRAMME DE LA FORMATION

► Valider le cadre réglementaire

- L'articulation entre l'étude d'impact et l'évaluation environnementale,
- L'étude d'impact appliquée aux ICPE et aux grands projets d'aménagement,
- Les textes réglementant les études d'impact et l'articulation avec le Code de l'environnement,
- Les relations entre le demandeur, le bureau d'études et les instructeurs de l'étude,
- L'incidence de la transposition de la directive IED,
- Les simplifications des procédures administratives : certificat de projet et autorisation unique.

► Maîtriser le contenu des études d'impact

- Les objectifs de l'étude d'impact,
- Les guides méthodologiques,
- L'examen au cas par cas,
- Le cadrage préalable,
- Le scénario de référence,
- **Etude de cas :** analyse du plan détaillé d'une étude d'impact d'après un exemple concret,
- Décrire l'environnement du site, l'état de la pollution de l'eau et de l'air, des déchets, des transports et approvisionnements, de la biodiversité et des écosystèmes, des trames verte et bleue, du sous-sol, etc.,
- Mettre en œuvre des acquisitions de données physiques / chimiques,
- Le degré de précision à retenir,
- **Etude de cas :** identifier les mesures et analyses envisageables pour qualifier l'état de référence.

► Analyser les impacts sur l'environnement

- Différencier les effets directs et indirects, temporaires et permanents,
- Les points obligatoires à développer : le bruit, l'air, l'eau, l'intégration dans le paysage, les continuités écologiques, etc.,
- L'étude des effets cumulés,
- Appréhender les méthodes d'évaluation,
- Les seuils réglementaires en matière d'impact,
- **Etude de cas :** analyse critique et commentée d'une étude d'impact environnemental sur la base de cas pratiques rencontrés par les participants.

► Analyser l'origine, la nature et la gravité des impacts

- Savoir comment procéder et quel degré de précision retenir,
- Les points à développer : contamination de l'eau, de l'air, bruits-vibrations, déchets, qualité du sous-sol, etc.

► Justifier le choix du projet et présenter les mesures de maîtrise des impacts ou de compensation

- Présenter les solutions envisagées, les critères de choix de ce projet,
- Décrire les caractéristiques des solutions, les performances attendues, les dispositions d'aménagement et d'exploitation, les dépenses nécessaires, etc.,
- Les MTD (Meilleures Techniques Disponibles) : obligations ou recommandations ?
- Les nouveautés introduites par l'application de la directive IED,
- **Etude de cas :** identification des MTD récurrentes et transverses,
- **Etude de cas :** analyse critique et commentée d'une étude d'impact environnemental sur la base de cas pratiques rencontrés par les participants.

► Mettre en œuvre les mesures compensatoires

► Evaluer les risques pour la santé des populations

- La démarche d'évaluation et les guides méthodologiques,
- Le contenu de l'étude : inventaire des nuisances et substances, détermination de leurs effets, des voies de contamination, etc.,
- L'interprétation, la fiabilité et les incertitudes,
- Discuter et argumenter les hypothèses retenues,
- **Partage d'expériences :** les différents types de scénarios d'exposition des riverains.



Intervenants

- Pour plus d'information, rendez-vous sur : efe.fr



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

L'anticorruption - Loi Sapin 2 (1h30)



Capacité
113 € HT / apprenant



Modalité
Parcours e-learning



Durée
Accès d'une durée d'1 mois
1h30 : INTRA (devis)

Langue : Français.

Public :

- Direction conformité,
- Juridiques,
- Financières,
- Avocats,
- Experts-comptables,
- Toute personne en charge de la responsabilité éthique, du programme de *compliance* ou de l'anti-corruption,
- Tout salarié.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Appréhender les obligations de la loi Sapin 2 et les formes de corruption et de trafic d'influence,
- Prévenir les risques de corruption et de trafic d'influence,
- Détecter les situations à risque à travers l'acquisition de réflexes.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► **Partie 1 : connaître la réalité du risque de corruption et ses enjeux pour l'entreprise**

- La corruption - risque réel ?
- Les enjeux croissants de la lutte contre la corruption,
- Les implications juridiques d'un acte de corruption,
- Les conséquences d'un acte de corruption.

► **Partie 2 : comprendre en détail la corruption et les sanctions associées**

- Corruption active et passive, privée / publique, directe / indirecte,
- Les autres risques liés à la corruption : paiements de facilitation, conflits d'intérêts, trafic d'influence, *lobbying*,
- Les sanctions liées à un acte de corruption.

► **Partie 3 : passer de la détection à la gestion**

- Les 8 piliers de prévention du programme anticorruption,
- La gestion des conflits d'intérêts, les cadeaux et les invitations, le dispositif d'alerte.



Intervenants

- Equipe Grant Thornton.



Moyens pédagogiques

- *Learning Game*,
- Liens internet.



Evaluation (notre approche)

- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de *quiz* d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.





06

Concevoir une Finance Durable

Introduction à la Finance Durable	p.106
Finance Durable et biodiversité : stratégies et méthodologies	p.108
Finance : quelles stratégies vers la neutralité carbone ?	p.110
Les achats durables	p.112
Comment définir et mettre en place une démarche d'achats responsables ?	p.113
Comment intégrer les achats responsables opérationnellement dans le quotidien des acheteurs ?	p.114

Introduction à la Finance Durable

(3h30)

Dans un monde où les investisseurs manifestent un intérêt croissant pour l'allocation de leurs capitaux dans des entreprises qui se distinguent par leur engagement envers l'environnement, le social et la gouvernance (ESG), il devient impératif de comprendre en profondeur les tenants et aboutissants de la Finance Durable. Il est essentiel de savoir comment la mettre en pratique, quels outils utiliser, comment se conformer aux réglementations et dans quels écosystèmes les acteurs du secteur financier peuvent s'engager dans la Finance Durable, tout en évitant les écueils du *greenwashing*.

Pour minimiser les risques inhérents à cette transition vers des pratiques financières plus durables, il est essentiel d'acquérir une connaissance approfondie des concepts liés à la durabilité.

-  **Date(s) de session**
12/06/2025 - Neuilly-sur-Seine
13/11/2025 - Neuilly-sur-Seine
-  **Capacité**
4 - 12 participants
425 € HT / apprenant
-  **Modalité**
Présentiel
-  **Durée**
3h30 - 1/2j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)
- Langue :** Français.
- Public :**
 - Sociétés de gestion de portefeuille :
 - Directions de l'entité,
 - Analystes extra-financiers,
 - Gérants de fonds,
 - Responsables ESG, etc.
 - Banques d'investissement,
 - Family offices,
 - Bancassurances.
- Prérequis :** Aucun.
- Objectifs :**
 - Comprendre les enjeux et contexte de la Finance Durable,
 - Découvrir le vocabulaire et la genèse de la Finance Durable,

- Se familiariser avec les acteurs de la Finance Durable,
- Appréhender avec simplicité le cadre réglementaire français et européen,
- Comprendre l'écosystème (régulations, initiatives, normes, etc.) de ce nouveau domaine,
- Découvrir comment ces engagements sont concrètement mis en œuvre.
- Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Qu'est-ce que la finance durable ?

- Qu'est-ce que la durabilité ?
- Parlez-vous finance durable ?
- Mise en perspective historique de la finance durable.

► Pourquoi est-il nécessaire d'intégrer les enjeux ESG

- Les différences entre ISR, RSE et ESG,
- Une démarche ESG pour quoi faire ?
- Qu'est-ce qu'un impact positif - Exemple d'une entreprise.

► Les acteurs et leurs motivations

- Les acteurs de la finance durable,
- Quelle sont les motivations du secteur financier ?

► Cadre réglementaire français

- La France joue un rôle précurseur sur ces enjeux,
- Loi LCTEV art 173 - remplacé par LEC29,
- Loi Energie Climat 29,
- Loi PACTE.

► Cadre réglementaire européen

- Présentations Pacte vert,
- SFDR,
- Taxonomie,
- CSRD,
- CSDDD,
- Lien entre les réglementations.

► Principes et initiatives

- Principes et incitatives (bonnes pratiques pour aider à standardiser les normes pour les différents acteurs),
- Say on Pay, Say On Climate & Say On Nature.

► Mise en œuvre opérationnelle

- Quels impacts des réglementations sur le business ?
- Les stratégies ESG,
- La donnée ESG : outil de mise en œuvre des stratégies,
- Les basiques de la Finance Durable : évaluation.

► Que retenir ?

- Que faut-il retenir ?
- Les défis de la finance durable,
- Pour aller plus loin.



-  **Intervenants**
 - Gabriel DEVILLE - Expert Finance Durable,
 - Marc-Kévin KISSI - Expert Finance Durable,
 - Samuel BELLENGER - Expert Finance Durable.

-  **Moyens pédagogiques**
 - Supports de formation projetés,
 - Etude de cas concrets,
 - Quiz en salle.

-  **Evaluation (notre approche)**
 - Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
 - Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
 - A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.

-  **Assiduité**
 - Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Finance Durable et biodiversité : stratégies et méthodologies (1 jour)

La Finance Durable fait référence à l'intégration systématique des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les processus de prise de décision financière. En pratique, cela signifie que ces facteurs sont intégrés à la fois dans la gestion des risques et dans les décisions d'investissement et de prêt, dans le but de financer des activités et des projets qui sont économiquement, socialement et écologiquement durables.

La biodiversité joue un rôle crucial dans ces enjeux de développement durable, car elle fournit les ressources naturelles indispensables à l'activité économique et aux sociétés humaines.



Date(s) de session

21/05/2025 - Neuilly-sur-Seine
22/10/2025 - Neuilly-sur-Seine



Capacité

4 - 12 participants
850 € HT / apprenant



Modalité

Présentiel



Durée

7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Acteurs financiers : gérants, analystes, relation investisseurs, responsables ESG, conseillers financiers,
- Professionnels au sein d'entreprises de tout secteur (direction générale, responsable RSE) qui souhaitent valoriser leur stratégie climat.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Comprendre les principes de la Finance Durable en matière de biodiversité,
- Intégrer les critères ESG en lien avec la biodiversité dans les décisions d'investissement,
- Avoir un regard critique sur les indicateurs permettant d'évaluer les risques et les impacts liés à la biodiversité,
- Reconnaître les différents engagements et initiatives.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Qu'est-ce que la perte de biodiversité

Apports théoriques

- Découverte de la biodiversité,
- La biodiversité serait-elle une question de survie ?
- La perte de biodiversité : la genèse,
- Les leviers d'action.

► Les risques liés à la biodiversité

Apports théoriques

- Les conséquences,
- Cela s'explique,
- Le droit : un outil ?

► Le lien entre la biodiversité et la finance

Apports théoriques & pratiques

- Perte de rentabilité,
- Y a-t-il du positif ?
- La responsabilité de nos activités économiques,
- Où regarder ?
- Les secteurs sont-ils égaux face à cette situation ?
- **Du constat à l'action :** évaluation.

► Les indicateurs pertinents liés à la biodiversité

Apports théoriques & pratiques

- Pourquoi des indicateurs ?
- Un indicateur pertinent pour une décision pertinente,
- Contextualiser, c'est mieux,
- Les indicateurs existants,
- Toute chose a ses propres limites,
- **Les indicateurs :** évaluation.

► Les stratégies d'investissement pour la biodiversité

Apports théoriques

- Investir pour la biodiversité : comment ?
- Ça existe !
- Une approche commune ?
- Des bonnes pratiques.

► Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux

Apports théoriques & pratiques

- Quels sont les objectifs communs ?
- Les principaux indicateurs de pilotage de trajectoire,
- Ce que font en pratique des acteurs financiers.

► Les initiatives mondiales pour la préservation de la biodiversité

Apports théoriques & pratiques

- Les stratégies niveau macro,
- Seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin,
- Une référence fiable ?
- La labélisation est une solution,
- Aller plus loin... ,
- **Investir :** évaluation.



Intervenants

- Samuel BELLENGER - Expert Finance Durable,
- Marc-Kévin KISSI - Expert Finance Durable,
- Gabriel DEVILLE - Expert Finance Durable.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Evaluation en salle.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Finance : quelles stratégies vers la neutralité carbone ? (1 jour)

À travers le *Green Deal*, l'Union Européenne s'est engagée à adopter la neutralité climatique à horizon 2050 en adoptant une série de mesures législatives, financières et de sensibilisation pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer la durabilité des entreprises européennes. Nombreux sont les investisseurs qui s'engagent aussi à la neutralité carbone. Cette formation permet de comprendre les risques liés au changement climatique et la difficulté de l'applicabilité de certains engagements. Grant Thornton vous explique quelles sont les stratégies et indicateurs crédibles vers la neutralité carbone.



Date(s) de session
28/05/2025 - Neuilly-sur-Seine
29/10/2025 - Neuilly-sur-Seine



Capacité
4 - 12 participants
850 € HT / apprenant



Modalité
Présentiel



Durée
7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Acteurs financiers : gérants, analystes, relation investisseurs, responsables ESG, conseillers financiers,
- Professionnels au sein d'entreprises de tout secteur (direction générale, responsables RSE) qui souhaitent valoriser leur stratégie climat.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Définir le changement climatique,
- Comprendre les risques liés au changement climatique,

- Mettre en œuvre des stratégies pour le climat au niveau d'un portefeuille d'actifs,
- Mesurer la contribution d'un portefeuille financier à la neutralité carbone,
- Rappeler le cadre réglementaire financier lié aux enjeux climatiques,
- Identifier les initiatives financières mondiales pour le climat.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Définir le changement climatique

Apports théoriques & pratiques

- Le climat,
- L'effet de serre,
- Les événements historiques internationaux,
- Les différents gaz à effet de serre (GES),
- L'indicateur principal de mesure des GES,
- Les causes et impacts du changement climatique,
- Il y a de l'espoir !

► Les risques liés au changement climatique

Apports théoriques & pratiques

- Les risques climatiques,
- Les impacts sur l'économie et la finance,
- Les opportunités,
- Le rôle des financiers,
- **Moment interactif :** consolidons nos acquis.

► Portefeuilles financiers : quelles stratégies ?

Apports théoriques

- Les potentielles stratégies d'investissement,
- Les pratiques des acteurs de place.

► Pilotage vers la neutralité carbone

Apports théoriques

- La mesure du carbone des portefeuilles,
- Les principaux indicateurs de pilotage de trajectoire,
- Les pratiques de suivis,
- **Moment interactif :** quel indicateur suivre ?

► Le cadre réglementaire ?

Apports théoriques

- Les réglementations EU et lois françaises liées à la finance et au climat,
- Les dispositions réglementaires.

► Les initiatives / coalitions financières mondiales

Apports théoriques & pratiques

- La cartographie des initiatives collectives,
- L'illustration des initiatives,
- **Moment interactif :** quel investissement réaliser ?



Intervenants

- Marc-Kévin KISSI - Expert Finance Durable,
- Samuel BELLENGER - Expert Finance Durable.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

DIPLÔME UNIVERSITAIRE EXPERT DES ACHATS DURABLE EN SANTÉ

Délivrée par l'institut MOMA à l'université de Montpellier, en partenariat avec le C2DS et le CESCGRH.

Devenez expert du développement durable en santé, grâce à notre Diplôme Universitaire est assuré conjointement par des intervenants de l'enseignement supérieur et des professionnels du secteur de la santé.

Notre formation vous permettra de :



Apprendre aux acheteurs à identifier les critères de choix permettant de répondre aux objectifs réglementaires et aux grands défis sociaux, éthiques et environnementaux propres au secteur de la santé,



Créer une communauté d'acheteurs, prescripteurs, fournisseurs, publics et privés, des organisations de santé convergeant vers une performance plurielle intégrant la durabilité,



Faire de la politique d'achat sanitaire, sociale et médico-sociale un levier d'amélioration et de réduction des impacts économiques, sociaux et environnementaux.

Responsable du diplôme :

Gérald NARO, Professeur des Universités Sciences de gestion, MOMA, Université de Montpellier

Coordonnateur du diplôme :

Olivier TOMA, Associé Grant Thornton, Fondateur de l'agence Primum Non Nocere®

Informations pratiques :

Contact :

Tél : 04 99 13 60 50
Email : contact@cesegh.fr
<http://www.cesegh.fr>

Adresse :

Arche Jacques Coeur
222, place Ernest Granier
CS 79025 - 34965 Montpellier cedex 2

Les achats durables (1 jour)

Les achats durables sont l'une des clés majeures pour répondre aux enjeux environnementaux et sociaux. Les lois Sapin 2, EGalim, Climat et Résilience, AGECE, Croissance verte, Industrie verte et la loi sur le devoir de vigilance promeuvent l'achat plus durable. Le Plan National pour des achats durables 2022-2025 (PNAD) fixe également divers objectifs pour l'intégration de la durabilité dans la commande publique. Les achats sont devenus un levier incontournable pour les structures cherchant à améliorer leur performance globale tout en réduisant leurs impacts environnementaux et sociaux. Une formation permet de s'approprier les enjeux réglementaires, politiques et budgétaires et d'acquérir les compétences nécessaires à la Transformation Durable de la fonction achat de son organisation. Enfin, elle permettra de structurer son ambition avec une méthodologie, des processus et des outils concrets.



Date(s) de session
07/10/2025 - Neuilly-sur-Seine



Capacité
4 - 12 participants
850 € HT / apprenant



Modalité
Présentiel



Durée
7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Directions,
- Equipes achat / approvisionnement,
- Responsables technique,
- Managers.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Comprendre les différents enjeux des achats,
- Identifier les impacts environnementaux et sociaux des achats,
- Mettre en œuvre les techniques et méthodes pour réduire les impacts.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Connaître les enjeux des achats responsables

- Définition de l'achat responsable,
- Introduction aux notions de cycle de vie et d'impacts environnementaux, sociaux sur toute la chaîne d'approvisionnement,
- La gouvernance de la fonction Achat : la politique achats responsables, les procédures internes, les indicateurs de performance, la stratégie de *sourcing*, les critères RSE dans le cahier des charges, la sélection des fournisseurs et la contractualisation, les retours d'expérience.

► La rédaction de la politique et stratégie achat responsable

- La gestion des risques en termes de RSE en amont de la rédaction du cahier des charges : enjeux spécifiques et évaluation du risque,
- Le *sourcing* d'après la cartographie des risques.

► Les outils

- Intégration de la durabilité dans les spécifications techniques, conditions d'exécution et critères d'attribution : méthode et sélection selon la cartographie des risques,
- La relation fournisseur : obligations mutuelles, clauses équilibrées, conditions équitables, audit fournisseurs et plan d'action RSE, performances (délais de paiement), prévention des conflits et résolution des litiges, suivi des indicateurs de performance,
- Se donner des objectifs : le SPASER sur la base d'un diagnostic de la maturité des achats responsables,
- Pour aller plus loin : le label Relations Fournisseurs et achats responsables.
- **Atelier pratique :** atelier d'aide à la rédaction d'une politique achat, d'un SPASER et de critères RSE à intégrer dans les marchés.



Intervenants

- Benoit BARRAL - Chef de projet achats durables et expert juridique.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de *quiz* d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Comment définir et mettre en place une démarche achats responsables ? (1 jour)

Cette formation vise à fournir aux participants les connaissances et outils nécessaires pour définir et mettre en œuvre une démarche d'achats responsables au sein de leur organisation. Elle aborde les enjeux réglementaires, opérationnels, de performance et de réputation liés aux achats responsables, tout en proposant une approche pragmatique et collaborative.



Date(s) de session
30/01/2025 - Neuilly-sur-Seine
25/09/2025 - Neuilly-sur-Seine



Capacité
4 - 12 participants
850 € HT / apprenant



Modalité
Présentiel



Durée
7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Direction des Achats,
- Toute personne en charge des achats au sein de l'entreprise.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Appréhender précisément les enjeux réglementaires, opérationnels, de performance et de réputation liés aux achats responsables,
- Comprendre l'importance des achats responsables dans la stratégie globale de l'entreprise et leur impact sur la performance durable,
- Identifier le contenu des différentes étapes de la méthodologie pour la mise en place d'une démarche d'achats responsables,
- Sensibiliser et former efficacement les équipes pour une meilleure appropriation stratégique et opérationnelle du sujet.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Les enjeux en termes de définition et de mise en œuvre d'une feuille de route stratégique achats responsables

► La cartographie des risques et le diagnostic de maturité achats responsables

► La définition des objectifs et des indicateurs achats responsables

► L'évaluation RSE et le pilotage de la performance fournisseurs

► L'implication des différentes parties prenantes (acheteurs / donneurs d'ordre / fournisseurs) dans la conduite du changement

► La revue de ce qu'il faut retenir



Intervenants

- Emmanuel DALERY ESCUTENAIRE - Directeur associé en charge de l'offre Achats,
- Ariane AUTIER - Experte *Sourcing & Supply Chain Optimization*.



Moyens pédagogiques

- Supports projetés,
- Ateliers pratiques,
- Outils pratiques.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Comment intégrer les achats responsables opérationnellement dans le quotidien des acheteurs ? (1 jour)

Cette formation est conçue pour aider les participants à intégrer les principes des achats responsables de manière concrète et pratique dans leurs activités quotidiennes. Elle vise à sensibiliser et former les équipes de manière ciblée pour renforcer leur appropriation stratégique et opérationnelle du sujet, contribuant ainsi à la performance durable de l'entreprise.



Date(s) de session
25/03/2025 - Neuilly-sur-Seine
20/11/2025 - Neuilly-sur-Seine



Capacité
4 - 12 participants
1050 € HT / apprenant



Modalité
Présentiel



Durée
7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
- Public :**
 - Direction des Achats,
 - Toute personne en charge des achats au sein de l'entreprise.
- Prérequis :** Aucun.
- Objectifs :**
 - Comprendre comment intégrer la RSE dans les différentes étapes des processus achats opérationnels, du besoin à la gestion et au suivi du contrat,
 - Savoir analyser les risques liés aux achats et réaliser des analyses telles que le *Total Cost of Ownership* (TCO2) et l'analyse du cycle de vie des produits et services,
 - Identifier les facteurs clés de succès, les écueils à éviter et les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour une démarche d'achats responsables efficace.
- Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ **Les enjeux des achats responsables appliqués au processus achats opérationnel**
- ▶ **L'intégration de la RSE sur les différentes étapes**
 - Analyse du besoin et cahier des charges,
 - Rédaction des documents de consultation et de réponses,
 - Analyses des offres et notation,
 - Négociation financière, contractuelle intégrant la RSE (approche TCO / TCO2 et ACV) et contractualisation,
 - Suivi du contrat et de la relation fournisseurs au travers de tableau de bord / risques.
- ▶ **La revue de ce qu'il faut retenir**



Intervenants

- Emmanuel DALERY ESCUTENAIRE - Directeur associé en charge de l'offre Achats,
- Ariane AUTIER - Experte Sourcing & Supply Chain Optimization.



Moyens pédagogiques

- Supports projetés,
- Ateliers pratiques,
- Outils pratiques,
- Cette formation offre aux participants une compréhension approfondie et des outils concrets pour intégrer les achats responsables dans leur quotidien, contribuant ainsi à une performance durable de leur entreprise.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.





07

Mettre en œuvre le reporting extra-financier

Dirigeants : éclairez vos enjeux stratégiques et votre feuille de route CSRD	p.118
CSRD : les standards du reporting environnemental	p.120
CSRD : les standards du reporting social et de gouvernance	p.121
Professionnels de la RSE et du reporting : organisez la mise en œuvre de la CSRD	p.122
Audit CSRD : se préparer à la vérification par un acteur de l'audit de durabilité	p.124
La taxonomie verte : de quoi s'agit-il et comment la mettre en œuvre ?	p.125

Dirigeants : éclairez vos enjeux stratégiques et votre feuille de route CSRD (2h)

La CSRD et la normalisation du reporting extra-financier représentent un véritable défi pour les organisations concernées. Cette révolution a vocation à structurer durablement la stratégie de l'entreprise, sa gouvernance, la collecte de données, le pilotage de la performance et les modalités de contrôle. Ainsi, la CSRD impacte un très grand nombre de fonctions stratégiques qui devront travailler de concert pour assurer la mise en conformité et saisir les opportunités. Cette session de sensibilisation est un condensé de notions clés à destination des dirigeants.



Date(s) de session
11/06/2025 - Neuilly-sur-Seine
30/09/2025 - Neuilly-sur-Seine



Capacité
4 - 12 participants
300 € HT / apprenant



Modalité
Distanciel



Durée
2h : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français / Anglais.

Public :

- Directions RH, RSE, HSE,
- Directions gestion du risque, finances,
- Directions des Achats, droits humains,
- Membres d'organes de gouvernance (Comex, Codir, Comité d'Audit, etc.).

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Appréhender les évolutions réglementaires les plus saillantes et transversales,
- Identifier les implications stratégiques et la feuille de route CSRD.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► La CSRD en bref - le cadre réglementaire et ses notions clés

- Le calendrier, les objectifs et les textes réglementaires de la CSRD,
- Les nouvelles obligations clés impactant la communication RSE,
- Les attentes méthodologiques en termes de périmètre et de connectivité avec les informations financières ou de précisions des données.

► Les implications stratégiques - anticiper votre feuille de route CSRD

- Les étapes clés de votre feuille de route CSRD,
- Les fonctions les plus impactées et les travaux à séquencer,
- La dynamique de « financiarisation » du reporting extra-financier.



Intervenants

- Agnieszka MAJEWSKA - Experte réglementation,
- Jimmy DUBOIS - Expert stratégie RSE.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets et illustrations.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



CSRD : les standards du reporting environnemental (1 jour)

Présentation des principales dispositions des normes ESRS E1 à E5

Les normes européennes relatives au reporting de durabilité appelées *European Sustainability Reporting Standards (ESRS)* précisent les exigences d'informations relatives aux enjeux environnementaux. Elles sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2024 a minima pour les grandes entreprises ou groupes déjà soumis à la *Non-Financial Reporting Directive (NFRD)*. Les 5 normes environnementales sont : changement climatique, pollution, eau et ressources marines, biodiversité et écosystèmes, utilisation des ressources et économie circulaire.

Pour les professionnels référents sur ces thématiques, ainsi que les équipes responsables de reporting extra-financier, l'enjeu est de maîtriser ces exigences afin de préparer et optimiser l'exercice de mise en conformité tout en apportant de la valeur-ajoutée. Cette session de formation apporte les clés nécessaires pour savoir comment préparer et présenter les informations dans la future communication RSE.



Date(s) de session

13/05/2025 - Neuilly-sur-Seine
14/10/2025 - Neuilly-sur-Seine



Capacité

4 - 12 participants
850 € HT / apprenant



Modalité

Présentiel



Durée

7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)



Langue : Français / Anglais.



Public :

- Responsables et chefs de projets RSE, QSE, gestion des risques,
- Directions technique et environnement,
- Management de l'énergie.



Prérequis : Aucun.



Objectifs :

- Comprendre la place des normes ESRS environnementales dans le cadre de la CSRD et leurs interactions avec les autres normes ESRS, ainsi que d'autres réglementations et instruments internationaux.
- S'approprier des principes et concepts clés des ESRS environnementaux pour la préparation et la présentation de l'état de durabilité.



Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Introduction aux normes ESRS environnementales

- Les normes ESRS environnementales et leur place dans le cadre réglementaire,
- La structure générale des ESRS.

Décryptage approfondi des normes environnementales

- La norme ESRS E1 - Changement climatique,
- La norme ESRS E2 - Pollution,
- La norme ESRS E3 - Eau et ressources marines,
- La norme ESRS E4 - Biodiversité et écosystèmes,
- La norme ESRS E5 - Ressources et l'économie circulaire,
- **Moment interactif :** synthétiser les informations du reporting environnemental.



Intervenants

- Maxence ROSET - Expert Transformation Durable,
- Equipe Grant Thornton.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz interactifs.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

CSRD : les standards du reporting social et de gouvernance (1 jour)

Présentation des principales dispositions des normes ESRS S1 à S4 et G1

Les normes européennes relatives au reporting de durabilité appelées *European Sustainability Reporting Standards (ESRS)* précisent les exigences d'informations relatives aux enjeux sociaux, sociétaux et de gouvernance. Elles sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2024 a minima pour les grandes entreprises ou groupes déjà soumis à la *Non-Financial Reporting Directive (NFRD)*. Les 4 normes sociales sont : personnel de l'entreprise, travailleurs de la chaîne de valeur, communautés affectées, consommateurs et utilisateurs finaux.

La norme ESRS G1 - Conduite des affaires est relative à la stratégie et le modèle d'affaires.

Pour les professionnels référents sur ces thématiques, ainsi que les équipes responsables du reporting extra-financier, l'enjeu est de maîtriser ces exigences afin de préparer et optimiser l'exercice de mise en conformité tout en apportant de la valeur-ajoutée. Cette session de formation apporte les clés nécessaires pour savoir comment préparer et présenter les informations dans la future communication RSE.



Date(s) de session

29/04/2025 - Neuilly-sur-Seine
19/06/2025 - Neuilly-sur-Seine



Capacité

4 - 12 participants
850 € HT / apprenant



Modalité

Présentiel



Durée

7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)



Langue : Français / Anglais.



Public :

- Directeurs, responsables et chefs de projets RH, RSE,
- Contrôle de gestion sociale, achats, droits humains, relations avec la société civile,
- Représentants de comité éthique-conformité, service clients.



Prérequis : Aucun.



Objectifs :

- Comprendre le rôle des normes ESRS sociales et de gouvernance dans le cadre de la CSRD et leurs interactions avec les autres normes ESRS, ainsi que d'autres réglementations et instruments internationaux,
- S'approprier les principes et concepts clés des ESRS sociaux et de gouvernance pour la préparation et la présentation de l'état de durabilité.



Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Introduction aux normes ESRS sociales et de gouvernance

- *Apports théoriques*
- Les normes ESRS sociales et gouvernance et leurs places dans le cadre réglementaire,
- La structure générale des ESRS.

Décryptage approfondi des normes sociales et de gouvernance

- *Apports théoriques*
- La norme ESRS S1 - Personnel de l'entreprise,
- La norme ESRS S2 - Travailleurs dans la chaîne de valeur,
- La norme ESRS S3 - Communautés affectées,
- La norme ESRS S4 - Consommateurs et utilisateurs finaux,
- La norme ESRS G1 - Conduite des affaires,
- **Moment interactif :** synthétiser les informations concernant les reporting social et la conduite des affaires.



Intervenants

- Agnieszka MAJEWSKA - Experte réglementation et environnement.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz interactifs.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Professionnels de la RSE et du reporting : organisez la mise en œuvre de la CSRD (3 jours)

La CSRD et les normes ESRS sont constituées de règles et de standards, dont une partie s'applique à tous les secteurs d'activités et à toutes les thématiques environnementaux, sociaux et de gouvernance ESG. Pour les professionnels des fonctions RSE et du reporting extra-financier, l'enjeu est de maîtriser les exigences transversales et minimales, mais aussi l'ensemble des normes thématiques, afin de sécuriser, optimiser et dépasser l'exercice de mise en conformité. Cette session de formation apporte les clés nécessaires pour anticiper et calibrer les travaux structurants pour votre future communication RSE.



Date(s) de session

08-09-10/04/2025 - Neuilly-sur-Seine
07-08-09/10/2025 - Neuilly-sur-Seine



Capacité

4 - 12 participants
3150 € HT / apprenant



Modalité

Présentiel



Durée

21h - 3j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français / Anglais.

Public :

- Directeurs,
- Responsables et chefs de projets RSE / HSE,
- Reporting extra-financier,
- Gestion des risques.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- S'approprier l'architecture des normes ESRS, la préparation et la présentation de l'état de durabilité,
- Déterminer les attendus de l'analyse de double matérialité et les options opérationnelles pour conduire l'exercice,
- Préparer et présenter les informations sur les thématiques environnementales,
- Préparer et présenter les informations sur les thématiques sociales et de gouvernance.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► L'architecture des normes ESRS et les exigences transversales

Apports théoriques & pratiques

- Comment naviguer dans les normes ESRS ?
- Quelles informations minimales publier ?
 - La stratégie, le modèle d'affaires et la gouvernance,
 - La gestion des impacts-risques-opportunités,
 - Les politiques et actions associées,
 - Les indicateurs et objectifs,
 - La préparation et l'actualisation de l'état de durabilité.

► Comment réaliser l'analyse de double matérialité ?

Apports théoriques & pratiques

► Les principales normes ESRS : changement climatique, personnel de l'entreprise, conduite des affaires

Apports théoriques & pratiques

- La norme ESRS E1 - Changement climatique,
- La norme ESRS S1 - Personnel de l'entreprise,
- La norme ESRS G1 - Conduite des affaires.

► Décryptage des normes environnementales

Apports théoriques & pratiques

- La norme ESRS E2 - Pollution,
- La norme ESRS E3 - Eau et ressources marines,
- La norme ESRS E4 - Biodiversité et écosystèmes,
- La norme ESRS E5 - Ressources et l'économie circulaire,
- **Moment interactif :** Synthétiser les informations concernant les reporting environnemental.

► Décryptage des normes sociales

Apports théoriques & pratiques

- La norme ESRS S2 - Travailleurs dans la chaîne de valeur,
- La norme ESRS S3 - Communautés affectées,
- La norme ESRS S4 - Consommateurs et utilisateurs finaux,
- **Moment interactif :** Synthétiser les informations concernant les reporting social.



Intervenants

- Jimmy DUBOIS - Expert stratégie RSE,
- Agnieszka MAJEWSKA - Experte réglementation,
- Maxence ROSET - Expert Transformation Durable.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets et illustrations.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Audit CSRD : se préparer à la vérification par un acteur de l'audit de durabilité (1 jour)

Depuis le début des années 2000, la communication extra-financière prend une place de plus en plus importante au sein des entreprises. Cependant, la qualité et la comparabilité de ces communications sont encore à améliorer. Pour y remédier, la CSRD - au travers de ses normes associées - vient ériger en obligations réglementaires un certain nombre de bonnes pratiques de reporting. Ces nouvelles obligations devront par ailleurs faire l'objet d'une vérification par un acteur de l'audit de durabilité.

A ce titre, les personnes en charge de l'élaboration des reportings et communications extra-financières doivent se préparer à ces nouvelles exigences afin d'assurer la conformité et la crédibilité des informations présentées.

Dirigée par des auditeurs experts, cette formation fournit des connaissances et des outils complets pour vous aider à comprendre les nouvelles attentes et adapter au mieux votre communication afin d'anticiper les exigences de l'acteur de l'audit de durabilité sur vos futurs rapports de durabilité.

 **Date(s) de session**
17/06/2025 - Neuilly-sur-Seine

 **Capacité**
4 - 12 participants
1050 € HT / apprenant

 **Modalité**
Présentiel

 **Durée**
7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français / Anglais.

Public :

- Responsables RSE,
- Chargés de reporting RSE / ESG,
- Chargés de reporting RH,
- Consultants en développement durable,
- Analystes ESG.

Prérequis : Il est recommandé de suivre la formation « Professionnels de la RSE et du reporting : organisez la mise en œuvre de la CSRD », en amont.

Objectifs :

- Comprendre le rôle de l'acteur de l'audit de durabilité, ses attentes et le déroulement de ses travaux dans le cadre de la CSRD,
- Anticiper la vérification en optimisant les processus avant et pendant les audits.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Le rôle de l'acteur de l'audit de durabilité, ses attentes et le déroulement de ses travaux dans le cadre de la CSRD

Apports théoriques & pratiques

- Contexte réglementaire et approche d'audit,
- Description des travaux d'audit.

► La vérification en optimisant les processus avant et pendant les audits

Apports théoriques & pratiques

- Les éléments introductifs du rapport et argumenter ses choix face à l'auditeur,
- La collecte des informations afin de la rendre fiable et auditable.

 **Intervenants**
• Equipe Grant Thornton.

 **Moyens pédagogiques**
• Documents supports de formation projetés,
• Exposés théoriques,
• Etude de cas concrets.

 **Evaluation (notre approche)**
• Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
• Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
• A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.

 **Assiduité**
• Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

La taxonomie verte : de quoi s'agit-il et comment la mettre en œuvre ? (2 heures)

La taxonomie verte européenne est un système de classification des activités économiques afin d'identifier celles qui sont durables sur le plan environnemental. Un des piliers du Green Deal européen, la taxonomie a été lancée par la commission européenne en 2018 pour guider et mobiliser les investissements privés dans le but de parvenir à la neutralité climatique en 2050. La taxonomie verte est complexe à s'approprier et est un enjeu crucial pour la communication réglementaire de l'entreprise : notre sensibilisation vous aidera à mieux appréhender ce dispositif.

 **Capacité**
4 - 12 participants

 **Modalité**
Présentiel

 **Durée**
2h : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français / Anglais.

Public :

- Comités de gouvernance,
- DAF,
- Directeurs / Directrices RSE,
- Comptables.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Comprendre le rôle de la taxonomie et ses attentes,
- Connaître les pratiques du marché,
- Identifier les analyses à mener.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Rappel du contexte réglementaire

Apports théoriques

- Le cadre réglementaire de la taxonomie,
- Les activités concernées,
- Le contenu du reporting taxonomie et son audit.

► Quelques enseignements : bonnes pratiques et pièges à éviter

Apports pratiques

- Les bonnes pratiques,
- La collecte des informations afin de la rendre fiable et auditable,
- Les pièges à éviter.

► Illustration des analyses à mener

- La logique d'analyse,
- L'approche sur les garanties minimales.

 **Intervenants**

- Samuel BELLANGER - Expertise financière,
- Christophe DREVELLE - Expertise sur les critères d'analyse.

 **Moyens pédagogiques**

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets.

 **Evaluation (notre approche)**

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.

 **Assiduité**

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



08

Politiques publiques et actions locales

Impulser l'intelligence collective : stratégie et outils pour une collaboration optimale	p.128
Aménagements pour une ville durable	p.130
Déontologie et responsabilité pénale des décideurs publics	p.132
Egalité femme-homme dans la fonction publique : respecter ses obligations	p.134
Le PLU bioclimatique	p.136
Construire sa stratégie de réduction carbone	p.138
Mobilité durable : les clés d'application	p.139
La gestion des déchets en établissements sanitaires et médico-sociaux	p.140
L'hygiène des locaux sans chimie	p.142
Les achats durables	p.143
SPASER	p.144
Budget Vert	p.145

Impulser l'intelligence collective : stratégie et outils pour une collaboration optimale (1 jour)

La formation « Impulser l'intelligence collective : stratégie et outils pour une collaboration optimale » vous aidera à maîtriser les principes de l'intelligence collective pour une application efficace en entreprise. Vous découvrirez des stratégies novatrices et des outils pratiques pour améliorer la collaboration et l'innovation au sein de votre équipe. Vous apprendrez à animer des sessions de travail inclusives, créant un environnement dynamique et participatif. En enrichissant vos compétences, vous contribuerez à renforcer la cohésion et la performance de votre organisation. Participez pour transformer vos pratiques collaboratives et impulser une nouvelle dynamique au sein de votre équipe.



Date(s) de session

05/06/2025 - Neuilly-sur-Seine
27/11/2025 - Béziers



Capacité

4 - 12 participants
850 € HT / apprenant



Modalité

Présentiel



Durée

7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

☑ **Langue :** Français.

☑ **Public :** Tout public.

☑ **Prérequis :** Aucun.

☑ **Objectifs :**

- Comprendre les fondements théoriques de l'intelligence collective et son importance dans le contexte organisationnel,
- Identifier les principaux obstacles et apprendre à les surmonter grâce à des stratégies adaptées,
- Acquérir des techniques et des outils pratiques pour favoriser une culture de collaboration et d'innovation au sein de l'équipe ou de l'organisation,
- Développer sa capacité à animer des séances de travail participatives et inclusives, en utilisant des méthodes éprouvées d'intelligence collective.

☑ **Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Introduction à l'intelligence collective par l'interrogation

► Les liens entre démocratie et participation

- Les caractéristiques de la démocratie,
- Une nouvelle attente de la participation.

► Pourquoi la participation ?

- Définir la participation,
- Mesurer la participation,
- Craintes et freins.

► Une démarche participative

- La démarche et le dispositif,
- Les 5 temps,
- L'analyse préalable,
- La stratégie Brooks,
- Le rôle de l'animateur,
- La matrice de matérialité.

► Les ressorts d'influence

- Les biais cognitifs,
- Les ressorts sur les groupes,
- Les ressorts sur les individus.

► Les outils de la participation

- Les outils mini publics,
- Les icebreakers,
- Les jeux de liens,
- L'émergence d'idées,
- Les porteurs de paroles,
- Les débats,
- Les prises de décisions,
- Focus sur les outils à distance.

► Analyser les cibles

- Les objectifs de l'analyse des cibles,
- La cartographie,
- Les intérêts, préoccupations, besoins, motivations (IPBM),
- Les focus groupes,
- Le MBTI.

► Mise en pratique d'un dispositif d'intelligence collective

- **Cas pratique proposé :** création d'un budget participatif.

► Un processus de participation sans tomber dans la manipulation

- Le piège de la manipulation,
- Le lobbying éthique,
- Le piège du marketing.



Intervenants

- Agathe BARRET - Experte stratégie et management RSE,
- Morgane AUBERT - Consultante RSE.



Moyens pédagogiques

- Support projeté,
- Étude de cas concrets,
- Quiz interactif,
- Ateliers participatifs.



Évaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- À chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Aménagements pour une ville durable (2 jours)

Ville durable ou développement durable de la ville, entre approche conceptuelle et démarches concrètes, l'aménagement urbain évolue dans une volonté de concilier la qualité du cadre de vie, l'amélioration de la mise à disposition des services et la limitation des impacts sur l'environnement. À l'heure où d'autres approches liées notamment au numérique (*Smart Grids*) se développent, il est important de mettre en perspective l'ensemble des critères pour concevoir les projets urbains durables.



Rendez-vous sur
efe.fr



Capacité
4 - 12 participants



Modalité
Présentiel / Distanciel



Durée
14h - 2j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Responsables urbanisme et aménagement ou développement durable,
- Chargés de projet au sein des agences d'urbanisme, des bureaux d'études et de conseil,
- Toute personne impliquée dans la conception d'un projet urbain durable.

Prérequis : Maîtriser la réglementation applicable à l'aménagement urbain.

Objectifs :

- Définir la ville durable et prendre en compte les outils réglementaires et normatifs,
- Identifier les démarches d'évaluation des impacts environnementaux et définir les solutions de conception d'un projet urbain durable,
- Mettre en œuvre le développement durable aux différentes étapes et niveaux de management d'un projet.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Intégrer la réglementation et les outils normatifs encadrant une approche durable de la ville

Apports théoriques & pratiques

- La construction bois : les différents modes constructifs et techniques d'utilisation - La construction à ossature bois,
- Définir les enjeux et le champ d'une approche durable de la ville - Loi Biodiversité, loi de transition énergétique : définir les enjeux et la portée des textes sur le développement urbain - L'articulation avec les règles et documents d'urbanisme,
- Intégrer les outils de politique énergétique territoriale et locale - Prendre en compte le Plan Climat Énergie Territorial (PCET) - Intégrer le Schéma Régional Climat Air Énergie,
- Intégrer les apports de la norme ISO 37101 dédiée au développement durable des communautés - Définir les objectifs de développement durable de la collectivité - Contribuer à la mise en place et au management du projet en présence de multiples acteurs - Identifier les objectifs et atouts d'un système de management dans l'atteinte des objectifs - Assurer l'amélioration continue du système.

► Déterminer les leviers et outils d'un projet d'aménagement durable

Apports théoriques & pratiques

- Mesurer et communiquer sur les impacts du territoire - Définir l'empreinte écologique et calculer le bilan carbone - Évaluer le degré d'intégration des principes du développement durable dans son organisation selon l'ISO 26000,

- Préserver et favoriser la biodiversité - Gérer les espaces verts - Créer des cheminements adaptés,
- Développer l'agriculture urbaine - Définir les espaces à revégétaliser selon les contraintes de la ville - Développer les fermes urbaines - Étude de cas : analyse commentée d'exemples de réalisation en matière de biodiversité ou d'agriculture urbaine,
- Assurer l'efficacité énergétique des projets d'aménagement - Déterminer les besoins en consommation d'énergie associés à un projet urbain - Évaluer le potentiel en énergies renouvelables et les modalités de développement de ces solutions : caractéristiques locales, faisabilité technico-économique, acceptabilité - Analyser et prévoir les consommations à l'échelle d'un bâtiment,
- **Exercice d'application :** détermination des solutions techniques en matière d'énergie selon la nature du projet urbain et les caractéristiques locales,
- Mettre en place une gouvernance responsable - Identifier les enjeux et les bonnes pratiques en matière de gouvernance participative - Ancrer les pratiques responsables dans les échanges avec les partenaires, les services, les approvisionnements.



Intervenants

- Pour plus d'information, rendez-vous sur : efe.fr



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Déontologie et responsabilité pénale des décideurs publics (2 jours)

La déontologie est une matière cruciale à assimiler pour les agents et leurs *managers* afin qu'ils puissent exercer leur fonction dans les meilleures conditions et sans risque. Déontologie et responsabilité pénale sont des sujets sensibles qui méritent d'être analysés en profondeur afin de garantir l'intégrité de la pratique de vos agents et sécuriser l'activité de votre organisation.



Rendez-vous sur
efe.fr



Capacité
4 - 12 participants



Modalité
Présentiel / Distanciel



Durée
14h - 2j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Responsables RH, recrutement, administration du personnel,
- Directeurs juridiques, référents déontologues,
- Managers.

Prérequis : Etre confronté à l'exercice des fonctions d'un agent public.

Objectifs :

- Connaître les dispositions de la loi Déontologie, de la loi Sapin 2, ainsi que l'ensemble des évolutions statutaires,
- Assimiler l'ensemble des principes et obligations déontologiques,
- Comprendre les rouages de l'engagement de la responsabilité personnelle des agents.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Mettre en œuvre les principes déontologiques

Apports théoriques & pratiques

Distinguer les différentes obligations des agents publics

- L'obligation de probité, d'intégrité et de dignité,
- L'obligation de neutralité et le principe de laïcité,
- L'obligation de se consacrer exclusivement à l'exercice de ses fonctions,
- L'obligation de désintéressement et la prévention des conflits d'intérêts,
- Le devoir de réserve et la discrétion professionnelle,
- **Exercice d'application :** identification des obligations de différents agents au travers des exemples concrets de missions dans la fonction publique.

► Connaître le rôle des différents acteurs

Apports théoriques & pratiques

Appréhender le rôle du référent déontologue

- Connaître le domaine de compétences du référent déontologue,
- Comprendre les obligations et missions du référent déontologue.

Saisir le rôle de la commission de déontologie de la fonction publique

- Comprendre le champ de compétence de la commission,
- Connaître les moyens de saisine de la commission,
- Les effets juridiques des avis de la commission.

Saisir le rôle du chef de service et du *manager* dans la mise en œuvre des principes déontologiques

- **Etude de cas :** distinguer parmi différentes situations celles relevant de la déontologie, de l'éthique ou de la morale.

Comprendre et maîtriser les risques de responsabilité pénale des agents

- Connaître le dispositif pénal,
- Saisir les infractions spécifiques aux agents publics,
- Identifier les cas où la responsabilité pénale de l'agent peut être engagée,
- Le rôle du chef de service, du *manager* et la responsabilité pénale de l'agent,
- Savoir comment se défendre,
- **Etude de cas :** analyse commentée des différentes jurisprudences portant sur des cas de faute intentionnelle et de faute non intentionnelle.

Maîtriser les outils en matière de prévention des conflits d'intérêts

- Identifier les hypothèses de conflit d'intérêts,
- Maîtriser les outils pouvant prévenir une situation de conflit d'intérêts,
- Protéger les lanceurs d'alerte et les agents dénonçant un conflit d'intérêts,
- **Etude de cas :** analyse commentée d'un cas concret mettant en lumière l'articulation entre le devoir de réserve et le lanceur d'alerte.

Cerner le mécanisme de cumul d'activités

- Comprendre dans quelles conditions le cumul d'activités est autorisé,
- Connaître les règles, obligations et les limites en matière de cumul d'activités,
- Saisir le rôle de la commission de déontologie en matière de cumul d'activités,
- L'activité à temps partiel et le cumul d'activités.



Intervenants

- Jean-François MORANT - Avocat Associé.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Egalité femme-homme dans la fonction publique : respecter ses obligations (1 jour)

La déontologie est une matière cruciale à assimiler pour les agents et leurs managers afin qu'ils puissent exercer leur fonction dans les meilleures conditions et sans risque. Déontologie et responsabilité pénale sont des sujets sensibles qui méritent d'être analysés en profondeur afin de garantir l'intégrité de la pratique de vos agents et sécuriser l'activité de votre organisation.



Rendez-vous sur
efe.fr



Capacité
4 - 12 participants



Modalité
Distanciel



Durée
7h - 1j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- DRH et responsables RH,
- Managers,
- Toute personne en charge de l'égalité femme-homme dans son établissement.

Prérequis : Connaître les bases de la gestion des ressources humaines (GRH) dans la fonction publique.

Objectifs :

- Maîtriser le cadre légal et les obligations,

- Identifier les indicateurs de l'égalité professionnelle femme-homme,
- Mettre en œuvre les actions permettant de s'assurer de l'égalité femme-homme au sein de l'organisme.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Identifier le contexte de l'égalité femme-homme

Apports théoriques & pratiques

- Les données issues des chiffres-clés et des différents rapports annuels sur l'égalité entre les hommes et les femmes,
- Examen de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique.

► Connaître le rôle des différents acteurs

Apports théoriques & pratiques

► Maîtriser les différentes mesures contraignantes de lutte contre l'inégalité femme-homme dans la fonction publique

► Détailler les dispositions législatives et règlements afférents à chaque mesure

► Analyser la teneur des obligations des administrations, les contrôles mis en place et les éventuelles sanctions correspondantes

- Les plans d'action relatifs à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes,
- Les référents égalité au sein de la fonction publique de l'État,
- Les dispositifs de signalement et de traitement des situations de violences sexuelles, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes,
- L'évolution de la réglementation relative aux congés familiaux et au temps partiel thérapeutique.

► Maîtriser les outils de pilotage et les indicateurs de l'égalité femme-homme

Apports théoriques & pratiques

- La labellisation « Diversité » et « Égalité »,
- Les lignes directrices de gestion,
- La collecte des données (rapport de situation comparée, rapport social unique, base de données, etc.),
- Les outils d'information et de sensibilisation des agents,
- Valorisation des mesures engagées,
- **Etude de cas :** analyse de jurisprudences récentes et identification des points de vigilance en fonction des situations.



Intervenants

- Julie CREVEAUX - Avocate.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Le PLU bioclimatique (1 jour)

Les collectivités s'emparent du développement durable face aux enjeux environnementaux et sociaux des villes de demain. Préserver l'environnement, le paysage, mais aussi favoriser la diversité et l'inclusivité par différents leviers tels que la mobilité ou les logements sont des objectifs qu'il faut parvenir à atteindre dans un cadre réglementaire donné. Or, la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 et l'objectif zéro artificialisation nette (ZAN) constituent une nouvelle donne qu'il est impératif de connaître pour identifier les évolutions majeures apportées à la planification urbaine au travers des nouveaux PLU bioclimatiques.



Rendez-vous sur
efe.fr



Capacité
4 - 12 participants



Modalité
Présentiel / Distanciel



Durée
7h - 1j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)



Langue : Français.



Public :

- Responsables urbanisme, aménagement et / ou planification,
- Juristes en droit de l'urbanisme,
- Chargés de projets au sein des agences d'urbanisme, des bureaux d'études et de conseil,
- Toute personne impliquée dans la conception d'un projet urbain durable.



Prérequis : Maîtriser les bases du droit de l'urbanisme.



Objectifs :

- Intégrer l'impact des nouvelles dispositions de la loi Climat et Résilience et du ZAN en matière de planification,
- Définir les nouveautés dans le contenu du PLU,
- Tirer parti d'exemples de PLU mettant en œuvre des méthodes et démarches pour un urbanisme durable.



Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.



PROGRAMME DE LA FORMATION

► Analyser les nouveaux PLU à l'issue de l'adoption de la loi Climat

Apports théoriques & pratiques

Intégrer la portée de la loi Climat sur la planification

- Les documents de planification comme pivot de la politique climatique des territoires,
- Identifier les objectifs de l'actions des collectivités en matière d'urbanisme et de développement durable : la maîtrise de l'étalement urbain, le renouvellement urbain, l'optimisation de la densité des espaces urbanisés, la qualité urbaine, la préservation et la restauration de la biodiversité et de la nature en ville, la protection des sols des espaces naturels, agricoles et forestiers, la renaturation des sols artificialisés.

Maîtriser l'évolution du contenu du PLU

- Le règlement de zone : coefficient de biotope, la densité minimale de constructions en ZAC, le cas échéant, déclinée par secteur,
- Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) : définir les actions et opérations nécessaires pour protéger les franges urbaines et rurales, prévoir les quartiers à renaturer, prévoir les actions et opérations nécessaires pour mettre en valeur les continuités écologiques.

► Adapter le PLU à l'aune de la loi Climat et du ZAN

Apports théoriques & pratiques

Focus sur le ZAN : du concept aux évolutions de la loi Climat

- La première étape définie par « Plan biodiversité » dévoilée par le Gouvernement en juillet 2018,
- Les circulaires et actions du Gouvernement à l'appui de cet objectif : l'appel à manifestation d'intérêt « territoires pilotes de sobriété foncière » à l'attention des villes moyennes déjà engagées dans une opération de revitalisation du territoire (ORT),

- L'objectif ZAN consacré par la loi Climat : intégrer les étapes d'ici à 2050 bilan sur les propositions d'objectifs des conférences des SCoT qui devaient se tenir avant le 23 octobre 2022 en application de la loi n°2022-217 du 21 février 2022 dite loi 3 DS,
- Possibles évolutions de la loi Climat : la proposition de loi n°205 du 14 décembre 2022 du Sénat et la proposition de loi n°854 du 14 février 2023 de l'Assemblée nationale.

Maîtriser les principales définitions et leur portée

- Artificialisation des sols (décrets n°2022-762 et n°2022-763 du 29 avril 2022),
- Renaturation des sols (décret n°2022-1673 du 27 décembre 2022),
- **Etude de cas :** analyser des projets vertueux et identifier les démarches et méthodologies retenues.

Identifier les possibilités de dérogation au PLU

- Règles de hauteur et aspect extérieur des constructions,
- L'augmentation d'offre de logements,
- Règles de stationnement,
- Le cas de la friche.

Anneux et Paris : analyser deux projets de PLU bioclimatique

- Tirer parti des nouveaux enjeux des documents d'urbanisme,
- Définir les objectifs : le paysage, l'environnement, la mobilité, la diversité, l'innovation, etc.

Identifier les leviers potentiels pour anticiper au mieux le projet

- Les enjeux fonciers,
- Les opportunités de renaturation,
- Les labels.



Intervenants

- Malicia DONNIOU - Avocate.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Construire sa stratégie de réduction carbone (1 jour)

Une formation opérationnelle pour comprendre la méthodologie d'une comptabilité carbone, quantifier des émissions de gaz à effet de serre (GES), construire un plan de transition.



Date(s) de session
26/03/2025 - Neuilly-sur-Seine
08/10/2025 - Béziers



Capacité
4 - 12 participants
850 € HT / apprenant



Modalité
Présentiel



Durée
7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :
• Responsables des services techniques,
• Responsables des services achats économiques et financiers,
• Directeurs / Directeurs adjoints.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :
Mesurer :
• Comprendre les divers enjeux liés aux réductions des consommations d'énergie et des émissions de GES,
• Répondre aux exigences de la transition écologique,
• Identifier les données d'activité à collecter.

Réduire :

• Construire un plan de transition, incluant les actions de réduction de GES et de fiabilisation / automatisation de la collecte de données,
• Estimer les gains carbonés possibles.

Contribuer à la neutralité carbone planétaire :

• Connaître les différents dispositifs permettant de contribuer à la neutralité carbone.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Introduction

- Les enjeux énergie-climat,
- Les principes généraux et le déroulé d'un bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES),
- Les différents formats de comptabilité carbone.

► Mesurer

- Le périmètre d'étude d'un BEGES,
- La cartographie des flux d'activité mesurés,
- Les données nécessaires à l'établissement d'un BEGES.

► Réduire

- Le plan de transition,
- L'argumentation du plan de transition,
- La comptabilité carbone pour anticiper ses futurs BEGES.

► Contribuer à la neutralité carbone planétaire

- La neutralité carbone planétaire : connaître les différents dispositifs permettant de contribuer à la neutralité carbone,
- Les résultats du BEGES et du plan de transition.



Intervenants

- Clarisse JOSSO-HOCINE - Consultante RSE & développement durable spécialisée en BEGES,
- François KUBIAK - Expert énergie climat et ACV.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle / application,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Mobilité durable : les clés d'application (1 jour)

Faire monter en compétences le COPIL développement durable pour conduire la stratégie RSE de l'établissement. Donner les clés de compréhension des enjeux, la base réglementaire à connaître et les outils pour piloter les projets.



Capacité
4 - 12 participants



Modalité
Présentiel



Durée
7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :
• Directions,
• Managers,
• Membres du COPIL,
• Elus locaux.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :
• Initier des actions sur la thématique mobilité,
• Définir les enjeux de la mobilité (dont réglementaires),

• Calculer l'empreinte carbone des déplacements,
• Reconnaître les dispositifs existants, les aides financières et les pistes d'actions.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Les enjeux liés à la mobilité durable : d'une approche en transports classiques à la démarche de mobilité durable

- Les définitions,
- Les objectifs économiques,
- Les objectifs sociaux,
- Les objectifs environnementaux et sociétaux.

► Le cadre réglementaire et normatif

- Le plan de mobilité,
- La loi LOM,
- Le forfait mobilité durable,
- Le verdissement de la flotte interne,
- Les parcs de stationnement (vélo et recharge de véhicules),
- Le bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES).

► Les solutions de transport sur le territoire

- La cartographie des transports.

► Les 5 principaux leviers de décarbonation

- Rappel des objectifs décarbonation à horizon 2050,*
Le défi du changement climatique,
- Les enjeux sanitaires liés à la voiture,
- Les usages des véhicules pour mieux utiliser ses ressources,
- Les leviers de décarbonation et focus sur le report modal.

► Son enquête mobilité

- Les questions et les embranchements pour lancer une enquête « mobilité » auprès des collaborateurs et des usagers.

► Les initiatives locales

- Présentation des initiatives territoriales et des subventions possibles,
- Les actions en faveur de la mobilité durable.

► Les actions pour réduire les impacts par type de déplacement

- Domicile travail,
- Déplacement professionnel,
- Déplacement des usagers et des visiteurs,
- Transport fournisseur et fret.



Intervenants

- François KUBIAK - Expert - Consultant RSE,
- Jade NOCCA - Experte développement durable / RSE.



Moyens pédagogiques

- Support projeté,
- Exercices interactifs,
- Tableau blanc.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Gestion des déchets dans le secteur sanitaire et / ou industriel (1 jour)

Former les agents de collecte à prendre en considération les risques lors de la manipulation des déchets sanitaires ou industriels, tout en veillant à la sécurité des usagers.



Capacité

4 - 12 participants



Modalité

Présentiel



Durée

7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

☑ **Langue :** Français.

☑ **Public :**

- Responsables des déchets,
- Responsables qualité,
- Responsables techniques,
- Responsables développement durable,
- Référents développement durable,
- Hygiénistes.

☑ **Prérequis :** Aucun.

☑ **Objectifs :**

- Identifier et prendre en compte les risques lors de la collecte des déchets sanitaires / industriels,

- Assurer sa sécurité lors de la manipulation des déchets sanitaires / industriels,
- Comparer les pratiques de la gestion des déchets dans son établissement.

☑ **Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Les risques liés à la collecte des déchets dans le secteur sanitaire et / ou industriel

- Présentation des différents types de déchets et de leurs dangers potentiels,
- Identification des risques spécifiques à la collecte (biologiques, chimiques, physiques),
- Informations réglementaires (contexte national et territorial de la politique de la gestion des déchets, directives de l'OMS).

► L'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI)

- Techniques de manipulation sécurisée des déchets,
- Présentation des différents types d'EPI (gants, masques, combinaisons, etc.) utilisés dans le secteur sanitaire / industriel,
- Démonstration de l'utilisation correcte des EPI.

► Les objectifs et le déroulement de la visite apprenante de l'après-midi

- Présentation des objectifs et du déroulement de la visite,
- Présentation des règles du comportement lors de la visite,
- Questions / réponses.

► Les expériences et les bonnes pratiques (Déplacement sur site)

- Contrôle et émargement, signature de documents réglementaires, le cas échéant (clause de confidentialité, règlement de sécurité, etc.),
- Arrivée au lieu de la visite,
- Préparation et habillage (EPI),
- Rencontre avec le / les intervenants,
- Visite du site, démonstrations, cas pratiques,
- Questions / réponses,
- Conclusion de la visite.



Intervenants

- Emeline MUNOZ - Experte alimentation et déchet,
- Equipe Primum Non Nocere®.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

L'hygiène des locaux sans chimie (1 jour)

Ce programme s'adresse aux référents hygiène afin de réduire les risques associés à l'usage de la chimie dans les pratiques de nettoyage des locaux.



Date(s) de session

05/06/2025 - Béziers
02/10/2025 - Neuilly-sur-Seine



Capacité

4 - 12 participants
850 € HT / apprenant



Modalité

Présentiel



Durée

7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Responsables qualité,
- Gestionnaires des risques,
- Gouvernantes ou responsables d'hébergement,
- Cadres de santé,
- Acheteurs de produits d'entretien.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Comprendre et analyser les risques liés à l'utilisation des produits chimiques et plus spécifiquement des produits d'entretien,
- Initier un entretien des locaux plus responsable,
- Convaincre et accompagner les équipes.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Définition des risques chimiques

Apports théoriques & pratiques

- Qu'est-ce qu'un risque chimique ?
- Quelles en sont les sources ?
- Quels en sont les effets ?

► Réglementation

Apports théoriques

- Encadrement législatif (REACH, CLP, FDS),
- **Atelier pratique - Savoir analyser une FDS :** les pictogrammes de dangerosité et leur signification, les fiches de données de sécurité en pratique.

► Les éléments clés en hygiène

Apports théoriques

- L'utilité des détergents, des désinfectants et détartrants,
- Comment survivent les bactéries ?
- Le cercle de Sinner,
- Les procédés sans chimie,
- La notion de zone de risque,

► Logique SSR : supprimer, substituer, réduire - Réduction de l'exposition aux risques chimiques

Apports théoriques & pratiques

- Les bonnes techniques pour les bons risques,
- Les labels des produits d'hygiène / diminution du nombre de référence,
- **Atelier pratique :** le choix de la méthode de nettoyage en fonction de chaque situation.

► Apport de connaissances

- La gestion des produits chimiques restant,
- Les critères d'achats écoresponsables.

► Conduite du changement

Apport théorique

- Retours d'expérience d'établissement.



Intervenants

- Jeanne LEMONNIER - Ingénieure chimiste,
- Fanny AUGER - Experte chimiste et ACV.



Moyens pédagogiques

- Supports de formation projetés,
- Apports de connaissances sous forme d'exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Ateliers de mise en situation,
- Quiz en salle,
- Pédagogie participative.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Les achats durables (1 jour)

Les achats durables sont l'une des clés majeures pour répondre aux enjeux environnementaux et sociaux. Les lois Sapin 2, EGAlim, Climat et Résilience, AGECE, Croissance verte, Industrie verte et la loi sur le devoir de vigilance promeuvent l'achat plus durable. Le Plan National pour des achats durables 2022-2025 (PNAD) fixe également divers objectifs pour l'intégration de la durabilité dans la commande publique. Les achats sont devenus un levier incontournable pour les structures cherchant à améliorer leur performance globale tout en réduisant leurs impacts environnementaux et sociaux. Une formation permet de s'approprier les enjeux réglementaires, politiques et budgétaires et d'acquérir les compétences nécessaires à la Transformation Durable de la fonction achat de son organisation. Enfin, elle permettra de structurer son ambition avec une méthodologie, des processus et des outils concrets.



Date(s) de session

07/10/2025 - Béziers



Capacité

4 - 12 participants
850 € HT / apprenant



Modalité

Présentiel



Durée

7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Directions,
- Equipes achat / approvisionnement,
- Responsables techniques,
- Managers.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Comprendre les différents enjeux des achats,
- Identifier les impacts environnementaux et sociaux des achats,
- Mettre en œuvre les techniques et méthodes pour réduire les impacts.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Connaître les enjeux des achats responsables

- Définition de l'achat responsable,
- Introduction aux notions de cycle de vie et d'impacts environnementaux, sociaux sur toute la chaîne d'approvisionnement,
- La gouvernance de la fonction Achat : la politique achats responsables, les procédures internes, les indicateurs de performance, la stratégie de *sourcing*, les critères RSE dans le cahier des charges, la sélection des fournisseurs et la contractualisation, les retours d'expérience.

► La rédaction de la politique et stratégie achat responsable

- La gestion des risques en termes de RSE en amont de la rédaction du cahier des charges : enjeux spécifiques et évaluation du risque,
- Le *sourcing* d'après la cartographie des risques.

► Les outils

- Intégration de la durabilité dans les spécifications techniques, conditions d'exécution et critères d'attribution : méthode et sélection selon la cartographie des risques,
- La relation fournisseur : obligations mutuelles, clauses équilibrées, conditions équitables, audit fournisseurs et plan d'action RSE, performances (délais de paiement), prévention des conflits et résolution des litiges, suivi des indicateurs de performance,
- Se donner des objectifs : le SPASER sur la base d'un diagnostic de la maturité des achats responsables,
- Pour aller plus loin : le label Relations Fournisseurs et achats responsables
- **Atelier pratique :** atelier d'aide à la rédaction d'une politique achat, d'un SPASER et de critères RSE à intégrer dans les marchés.



Intervenants

- Benoit BARRAL - Chef de projet achats durables et expert juridique.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

SPASER (1 jour)

Notre formation d'une journée sur le schéma de promotion des achats publics socialement et économiquement responsables (SPASER) vous aidera à maîtriser les fondamentaux des achats publics durables dans leur contexte scientifique et juridique. Elle vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour élaborer un SPASER efficace, en identifiant les meilleures stratégies et en évitant les erreurs courantes. Grâce à cette formation, vous définirez des indicateurs clairs et des objectifs concrets pour des actions durables et impactantes.



Date(s) de session
04/02/2025 - Béziers



Capacité
4 - 12 participants
850 € HT / apprenant



Modalité
Présentiel



Durée
7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
- Public :**
 - Élus,
 - DGS,
 - Responsables et professionnels des achats publics et / ou spécialistes des questions environnementales.
- Prérequis :** Aucun.
- Objectifs :**
 - Comprendre le contexte scientifique et juridique des achats publics durables et du SPASER,
 - Adopter une méthodologie d'élaboration performante : les bonnes et mauvaises pratiques,
 - Définir les indicateurs, objectifs et actions de son SPASER.
- Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► L'importance des achats

- Impact environnemental des achats,
- Impact social des achats.

► L'écosystème de l'achat public durable

- Chiffres clés de la commande publique durable,
- La réglementation (loi Economie Sociale et Solidaire, loi Climat, loi Industrie verte),
- Les différents outils pour réaliser de l'achat durable.

► La méthodologie d'élaboration du SPASER

- Un objectif concret et réaliste : un SPASER,
- Insister sur la bonne connaissance de l'intégration actuelle de la durabilité dans les achats,
- Présenter les différents types d'indicateurs.

► Les bonnes et les mauvaises pratiques

- Analyser les bonnes et mauvaises pratiques,
- Analyser des exemples de mauvaises pratiques dans des SPASER existants et laisser les participants trouver les lacunes et proposer des axes d'amélioration.

► Atelier d'intelligence collective - Elaboration d'un objectif lié à un indicateur et à des actions



Intervenants

- Benoit BARRAL - Chef de projet achats durables et expert juridique.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Budget vert (1 jour)

La mise en œuvre de la transition écologique au niveau local implique de repenser entièrement les politiques publiques dans une logique pluriannuelle d'impact au service d'un territoire décarboné intégrant la dimension environnementale.

Cette formation permet aux collectivités territoriales de disposer d'outils de mesure et notamment une évaluation permettant d'analyser les flux financiers au regard de leurs impacts environnementaux.



Capacité

4 - 12 participants



Modalité

Présentiel



Durée

7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
- Public :**
 - Elus,
 - Communes,
 - EPCI,
 - Départements,
 - Régions.
- Prérequis :** Aucun (être équipé d'un ordinateur avec un accès internet le jour de la formation).
- Objectifs :**
 - Sensibiliser aux enjeux environnementaux et aux différentes méthodes,
 - Identifier les périmètres d'évaluation,
 - Disposer d'un socle méthodologique,
 - Intégrer les critères environnementaux comme un axe décisionnel et du dialogue de gestion au cœur des processus de l'organisation.
- Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Les principes du budget vert

- Présentation des enjeux de la budgétisation verte,
- Enjeux des différentes méthodologies,
- Mobiliser autour de la budgétisation.

► Disposer d'un référentiel adapté aux ambitions de la collectivité

- Définition des périmètres et identification des ambitions,
- Définir un référentiel d'analyse et disposer des hypothèses structurantes,
- Mesurer la contribution de la collectivité au développement durable du territoire sur la base d'éléments objectifs et mesurables d'une année sur l'autre.

► L'intégration des critères environnementaux dans le processus décisionnel



Intervenants

- Laëtitia REMOISSENET - Directrice Associée CO&O Conseil,
- Adrien CLAIRAZ - Manager CO&O Conseil.



Moyens pédagogiques

- Support de présentation,
- Notions théoriques,
- Etude de cas concrets.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



09

Transformer le secteur de la santé

Etablissements de santé : mettre en œuvre une démarche RSE	p.148
La planification écologique du système de santé	p.150
Etablissements de santé durable : comment mobiliser ses agents ?	p.152
Pharmacies d'officine : mettre en œuvre le développement durable	p.154
Bloc opératoire écoresponsable : mettre en œuvre le développement durable	p.156
Intégrer la santé environnementale dans son organisation	p.157
Ecoconception des soins	p.158
SPASER	p.159
Construire sa stratégie de réduction carbone	p.160
Mobilité durable : les clés d'application	p.161
Maîtriser et gérer l'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire (1 jour)	p.162
Maîtriser et gérer l'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire (2 jours)	p.164
La gestion des déchets en établissements sanitaires et médico-sociaux	p.166
L'amélioration de l'offre alimentaire et lutte contre le gaspillage alimentaire	p.168
L'hygiène des locaux sans chimie	p.170

Etablissements de santé : mettre en œuvre une démarche RSE (2 jours)

Cette formation a pour but de vous aider à comprendre les enjeux et les bénéfices de la RSE pour votre organisation. Elle vous permettra d'identifier les domaines clés de la RSE (environnement, social, gouvernance) et définir une stratégie adaptée. Elle vous aidera à mettre en place des objectifs mesurables permettant de suivre sa démarche RSE et à impliquer tous les collaborateurs et communiquer efficacement sur les actions RSE. Grâce à cette formation, vous aurez toutes les clés pour intégrer la RSE dans les processus décisionnels et opérationnels de l'organisation de manière pérenne.



Date(s) de session

15 - 16/01/2025 - Béziers
02 - 03/07/2025 - Neuilly-sur-Seine



Capacité

4 - 12 participants
2100 € HT / apprenant



Modalité

Présentiel



Durée

14h - 2j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Directions,
- Directeurs / Responsables RH,
- Juristes,
- Managers, chefs de projet, consultants,
- Equipes RSE, RH.

Prérequis : Il est préconisé d'avoir suivi le module e-learning - Référent RSE.

Objectifs :

- Identifier les enjeux fondamentaux du développement durable et comprendre le concept de RSE,

- Comprendre les possibilités d'actions à mettre en œuvre au sein de son organisation,
- Evaluer les bénéfices de l'engagement dans une démarche RSE.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Les enjeux de la RSE : pourquoi agir ?

- Les limites planétaires - Repenser la place de l'organisation au service de l'Homme et du vivant,
- Les dates clés, les textes et les acteurs,
- Les 3 grands enjeux du développement durable,
- Le cadre réglementaire et normatif.

► La méthodologie d'une démarche RSE

- Démarche RSE, comment l'accompagner ?
- Quel plan d'action pour identifier des sources de financement ?
- Comment valoriser une démarche RSE ?
- Cas pratique.

► La mise en place d'une démarche RSE : comment agir ?

- Les étapes clés d'une démarche RSE,
- Mise en place d'une gouvernance dédiée à la démarche RSE,
- **Exercice d'application :** rédiger une politique de développement durable.

► Une démarche RSE : pour quels bénéfices ?

- Exemple d'une démarche RSE complète et réussie,
- Retour d'expérience.

► Les bénéfices et avantages d'une démarche RSE

- Les 3 P fondateurs : Profit - People - Planet,
- Attractivité et fédération,
- Enjeu économique,
- Lien avec les démarches de certification,
- Anticipation des réglementations,
- Co-bénéfices avec les parties prenantes.

► Atelier tutoré - Autodiagnostic RSE : comment le réaliser ?

- Evaluer son organisation sur la plateforme de développement durable Primum Office®,
- Interpréter les résultats selon notre référentiel Très Haute Qualité Sanitaire Sociale et Environnementale (THQSE),
- Exemples illustratifs.

► Atelier d'intelligence collective - Son plan d'action et ses indicateurs de suivi

- Les enjeux,
- Brainstorming des actions basé sur l'autodiagnostic, priorisation sur une matrice, indicateurs de performances,
- Comment construire son plan d'action ?



Intervenants

- Chloé THÉVENOT - Experte développement durable et RSE.



Moyens pédagogiques

- Apport de connaissances (support de formation et documentation),
- Atelier ludique,
- Illustration par cas pratique(s),
- Quiz interactif.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

La planification écologique du système de santé (1 jour)

Cette formation permet d'identifier les défis de la transition écologique dans le secteur de la santé. Vous découvrirez les objectifs clés du plan de transition écologique pour les systèmes de santé et comprendrez les orientations nationales qui guident ces initiatives. En outre, vous serez préparé à intégrer des pratiques écologiques au quotidien dans votre environnement professionnel.



Date(s) de session

04/03/2025 - Béziers
07/10/2025 - Neuilly-sur-Seine



Capacité

4 - 12 participants
850 € HT / apprenant



Modalité

Présentiel



Durée

7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

☑ **Langue :** Français.

☑ **Public :**

- Les professionnels de la santé (y compris les agents du secteur médico-social, les médecins),
- Les acteurs impliqués dans la gestion et l'organisation des établissements sanitaires et sociaux.

☑ **Prérequis :** Aucun.

☑ **Objectifs :**

- Distinguer les différents enjeux de la transition écologique en santé,
- Interpréter les objectifs de la feuille de route « planification écologique du système de santé »,

- Identifier les différentes orientations nationales liées à la transition écologique en santé,
- Préparer les écogestes dans son milieu professionnel.

☑ **Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Les termes et origines de l'écologie

- Les origines de l'écologie,
- Définition des termes : développement durable, RSE, transition écologique.

► Les enjeux de la transition écologique en santé

- Klaxoon : empreinte carbone du secteur santé, enjeux restauration, déchets hospitaliers, consommation d'eau,
- Limites planétaires,
- Théorie du *donut*,
- Enjeux économiques et sociaux.

► Les origines de la feuille de route « planification écologique du système de santé »

- France Nation Verte,
- Plan écologique national,
- Feuille de route spécifique à la santé (COFIL, champs d'actions).

► Les objectifs de la feuille de route « planification écologique du système de santé »

- Rappels des objectifs, chiffres clés, réglementations associées aux champs d'application (2 champs d'actions : bâtiment & énergie, achats durables).

► Les écogestes professionnels - bâtiment & énergie, achats durables

- **Atelier pratique :** soins écoresponsables.

► Les écogestes professionnels : déchets du secteur

- **Atelier pratique :** déchets du secteur.

► Les bonnes pratiques des établissements novateurs

- RETEX établissements sur soins écoresponsables et les déchets du secteur.

► Les orientations nationales liées à la transition écologique

- Livret FHF,
- Référentiels HAS, PNSE, PRSE.

► La gouvernance en lien avec la transition écologique en santé

- Comité TES, groupes de travail, référents, ambassadeurs,
- Plan d'action.



Intervenants

- Ambre BOURRET - Consultante RSE et développement durable,
- Chloé THÉVENOT - Experte développement durable et RSE.



Moyens pédagogiques

- Apport de connaissances (support de formation et documentation),
- Illustration par cas pratique(s),
- Quiz interactif.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Etablissements de santé durable : comment mobiliser ses agents ? (1 jour 1/2)

Cette formation est destinée aux agents du secteur médico-social, aux médecins et aux professionnels de la santé. Elle vise à sensibiliser les participants à l'importance des enjeux climatiques, environnementaux et du concept *One Health* dans les établissements sanitaires et sociaux. Les stagiaires apprendront à évaluer et améliorer leurs pratiques quotidiennes pour proposer des solutions responsables à différents niveaux, tout en découvrant l'écoconception des soins dans une atmosphère bienveillante et pédagogique.



Date(s) de session

12-13/06/2025 - Neuilly-sur-Seine
13-14/11/2025 - Neuilly-sur-Seine



Capacité

4 - 12 participants
1575 € HT / apprenant



Modalité

Présentiel



Durée

11h - 1j½ : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Agents œuvrant dans le secteur médico-social,
- Médecins,
- Acteurs dans le domaine de la santé.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Comprendre la place des établissements sanitaires, sociaux et médicosociaux vis à vis des enjeux climatiques, environnementaux et *One Health*,

- Prendre du recul par rapport aux pratiques quotidiennes afin de pouvoir proposer des pratiques responsables au niveau individuel, du service, voire de l'établissement,
- Se sensibiliser à l'écoconception des soins et ce, dans une ambiance bienveillante, pédagogique et expérientielle.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.



Intervenants

- Equipe Primum Non Nocere®.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Ateliers et exemples de cas concrets.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Première demi-journée :

► Les causes et conséquences du changement climatique

- Atelier « Fresque du climat ».

► Les implications à l'échelle de l'établissement et individuelles liées aux enjeux climatiques

- Atelier « Fresque du climat » - Réflexion.

► Intersession de 2 semaines : construire son plan d'action

- Dans un espace *e-learning* personnel, les apprenants auront pour objectif de concevoir le propre plan d'action afin de confronter les connaissances qu'ils auront acquises lors des ateliers de la fresque du climat,
- 1 action individuelle professionnelle,
- 1 action au niveau du service,
- 1 action au niveau de l'établissement,
- Ces actions seront abordées sous le prisme humain, financier et technique.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Deuxième journée :

► Les enjeux environnementaux, du développement durable et *One Health*

- Présentation du contexte global : jour du dépassement, évolution de la population mondiale, limites planétaires, théorie du donut,
- Sensibilisation aux 3 grands enjeux : climat, conditions humaines et ressources naturelles.

► La méthodologie permettant de passer à l'action au niveau de l'établissement

- Présentation des différentes étapes permettant la mise en place d'un plan d'action au niveau d'un établissement,
- Etat des lieux,
- Gouvernance de la démarche,
- Acculturation,
- Identification des parties prenantes,
- Mise en place du plan d'action,
- Suivi, mesure et valorisation.

► La co construction du plan d'action au niveau d'un établissement sur le changement climatique

- Présentation du plan d'action climat - agrégat des propositions d'actions faites par les apprenants en intersession,
- *Débriefing* du plan d'action agrégé.

► L'écoconception des soins - propositions

- Introduction à l'écoconception des soins : définition, présentation des 3 approches (soin, service, établissement),
- Présentation de l'analyse environnementale : les 3 piliers de l'analyse du cycle de vie (ACV),
- **Exercice d'application :** écoconcevoir un soin en sous-groupe.

► Les mécanismes psychologiques entrant en jeu dans les transitions et les transformations

- Introduction aux mécanismes psychologiques des transitions et transformations :
 - Définitions des transitions et transformations,
 - Importance de la dimension psychologique dans les processus de changement.
- Les étapes des transitions et transformations :
 - Modèles théoriques (ex : modèle de Kübler-Ross),
 - Identification des étapes (ex : choc, déni, exploration, engagement, etc.),
 - Mécanismes psychologiques associés à chaque étape.
- Résistance au changement :
 - Causes de la résistance,
 - Stratégies pour gérer la résistance.
- Renforcement de l'adaptabilité et de la résilience :
 - Techniques pour favoriser l'adaptation aux transitions et transformations,
 - Développement de la résilience individuelle et collective.

Pharmacies d'officines : mettre en œuvre le développement durable

(1 jour)

Cette formation est la première étape de notre parcours Tendence RSE pharmacie. Ce parcours rend accessible les démarches qui associent RSE et santé environnementale permettant de « booster » l'attractivité, la rentabilité et redonnent du sens aux pharmacies.

Ce parcours comporte 3 étapes clés :

- Un diagnostic de l'officine,
- Un accompagnement et une formation RSE,
- Une reconnaissance de l'engagement.

La présente formation vous permet donc de réaliser un diagnostic RSE de votre officine, d'identifier les actions à mener et de vous former afin de pouvoir les mettre en œuvre.

Si vous le souhaitez, vous pourrez par la suite bénéficier pendant 1 an de l'accompagnement, aboutissant à la reconnaissance de votre démarche RSE. L'accompagnement de votre officine vous donne accès à 3 visioconférences d'une heure avec un consultant spécialiste pour vous aider à mettre en œuvre les actions et collecter les pièces justificatives. La reconnaissance, est un audit réalisé à distance permettant de valider votre maturité RSE. Selon votre niveau d'engagement, elle vous sera attribuée sous la forme d'un système d'étoiles vous permettant ainsi de communiquer publiquement sur votre démarche RSE.



Capacité

4 - 12 participants



Modalité

Présentiel



Durée

7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)



Langue : Français.



Public :

- Pharmaciens titulaires,
- Pharmaciens,
- Référents RSE.



Prérequis : Aucun.



Objectifs :

- Définir le niveau de maturité RSE de son officine et les objectifs à atteindre,



Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

- Initier le changement dans les 3 thématiques suivantes : la gouvernance, l'engagement social, l'engagement environnemental.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Les réponses à une dizaine de questions, permettent d'obtenir une « Tendence RSE® » qui rend aisée la visualisation des actions réalisées, des actions en cours et des actions à prioriser pour réduire les risques sociaux, environnementaux, sociétaux et réglementaires. A l'issue du diagnostic, nous proposons à l'organisation de s'engager sur 10 actions cibles, chacune appartenant à l'une des 3 thématiques suivantes : la gouvernance, l'engagement social, l'engagement environnemental.

► GOUVERNANCE

- Définir sa stratégie RSE et SE en l'incluant dans le projet de la pharmacie,
- Sensibiliser l'ensemble de l'équipe sur la RSE et la SE et ses enjeux (sociaux, environnementaux, économiques),
- Définir sa politique en matière d'achats durables : la diffuser et l'appliquer au sein de la pharmacie,
- Connaître les critères d'évaluation RSE des médicaments et dispositifs médicaux.

► ENGAGEMENT SOCIAL

- Identifier les sujets de la qualité de vie et conditions de travail (QVCT) et les actions à mener,
- Identifier les risques émergents au sein de l'officine et les appliquer sur le choix des produits cosmétiques,
- Prendre en compte la QAI dans ses activités officinales.

► ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

- Identifier les leviers dans la gestion des énergies,
- Établir un plan d'action pour la réduction des déchets,
- Identifier les leviers pour réduire les consommations et améliorer la qualité de l'eau,
- Adapter sa mobilité (logistique, déplacement professionnel, etc.) aux enjeux de décarbonation.



Intervenants

- Equipe Primum Non Nocere®.



Moyens pédagogiques

- Support de formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Bloc opératoire écoresponsable : mettre en œuvre le développement durable (1 jour)

Pour les équipes qui souhaitent réaliser la transition écologique vers un bloc écoresponsable. La formation a pour but de sensibiliser et outiller les équipes à la mise en place d'actions d'amélioration de l'impact du bloc, notamment en termes de réduction et gestion des déchets. Une matinée consacrée à la compréhension des enjeux avec des apports de connaissance sur les achats, l'écoconception des soins et les déchets du bloc. Une après-midi pratique axée sur le remplissage du diagnostic, le score, des échanges sur des actions d'amélioration et des exemples éprouvés de mise en œuvre. Cette formation permet de réduire les déchets produits par le bloc.



Date(s) de session

15/01/2025 - Béziers
12/02/2025 - Neuilly-sur-Seine



Capacité

4 - 12 participants
850 € HT / apprenant



Modalité

Présentiel



Durée

7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Direction des soins,
- Personnel médical (chirurgie et anesthésie),
- Personnel paramédical (chirurgie et anesthésie),
- Pharmaciens et acheteurs des dispositifs médicaux,
- Responsables de la stérilisation et hygiéniste,
- Gestionnaires des déchets,
- Cadres des blocs opératoires,
- Référents développement durable / RSE.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Identifier les enjeux du développement durable et la méthodologie de mise en œuvre opérationnelle au sein du bloc opératoire,
- Savoir utiliser les leviers d'actions que sont les achats responsables, l'écoconception des soins et la gestion des déchets,
- Evaluer la maturité de son bloc opératoire en termes de développement durable et identifier les actions prioritaires.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Concepts et définitions

Apport théorique

- Sensibilisation enjeux climat et déchets,
- Impacts des blocs opératoires sur ces enjeux,
- Définition RSE, développement durable, santé environnementale, économie circulaire,
- Cadre réglementaire et plans nationaux.

► Les Achats au bloc opératoire

Apport théorique

- Comprendre le fonctionnement des achats,
- L'intégration des critères de développement durable,
- La question de l'usage unique VS l'usage multiple,
- Cas pratique.

► L'écoconception des soins

Apport théorique

- La méthodologie d'écoconception des soins,

- La mise en œuvre sur des exemples concrets,
- La question des gaz anesthésiants,
- Cas pratique.

► Les déchets du bloc opératoire

Apport théorique

- La méthodologie de gestion des déchets,
- Les filières de valorisation,
- La question des DASRI,
- Cas pratique.

► Atelier Diagnostic bloc opératoire écoresponsable

- Scoring sur 30 questions du référentiel bloc opératoire écoresponsable,
- Analyse des résultats et discussion des actions à mettre en œuvre,
- Cas pratique.

► Conduite du changement

Apport théorique

- Clés de réussite,
- Retours d'expériences.



Intervenants

- Camille CHAUCHAT - Experte écoconception,
- Louison RECHE - Experte écoconception,
- Sophie CORDIER - Experte RSE.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation,
- Scoring du diagnostic bloc opératoire écoresponsable.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Intégrer la santé environnementale dans son organisation (1 jour)

La formation « Intégrer la santé environnementale dans son organisation » est conçue pour les professionnels souhaitant améliorer les pratiques environnementales et de santé au sein de leur entreprise. À travers cette formation, vous apprendrez à identifier et à évaluer les risques environnementaux, à mettre en œuvre des stratégies de prévention et à promouvoir une culture de bien-être durable.



Capacité

4 - 12 participants



Modalité

Présentiel



Durée

7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Référents HSE / QSE / RSE,
- Membres du COPIL RSE / développement durable de l'organisation,
- Directions,
- Responsables hygiène des locaux.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Acquérir une compréhension fondamentale de la santé environnementale,
- Analyser les interactions entre l'environnement et la santé,
- Intégrer des pratiques durables dans l'organisation,
- Elaborer des plans d'action pour l'intégration de la santé environnementale.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Aventure initiatique dans le monde de la santé environnementale

- Explorer les enjeux verts à tous les échelons,
- Démystifier les liens entre santé et environnement.

► Plongée profonde dans les interactions santé environnement

- Quels impacts de nos activités sur la santé planétaire ?
- Déceler les menaces cachées derrière les pratiques inadaptées.

► Intégrer la durabilité au cœur de l'ADN organisationnel

- Traque des pratiques vertes pour l'intégration organisationnelle,
- Dynamiser la politique environnementale de l'organisation,
- Pratique : sélectionner les produits sains pour vos locaux.

► Stratégie gagnante pour une organisation écologique

- Elaborer un plan d'action adapté à l'organisation,
- Communiquer efficacement.



Intervenants

- Alice GAUTREAU - Coordinatrice du pôle santé environnementale, sage-femme.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Approche théorique, démonstrative et pratique,
- Cas pratiques / ateliers de travail,
- Quiz en salle.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Ecoconception des soins (1 jour)

La formation « Ecoconception des soins » s'adresse aux décideurs (responsables achats, référent développement durable, cadres de santé, hygiénistes, pharmaciens, médecins, etc.). Elle permet de les former sur les méthodes d'écoconception (analyse du cycle de vie, coût global, analyse de la composition des produits, matrice sociale, accompagnement au changement, etc.) pour les rendre autonomes et pouvoir accompagner les projets des équipes terrain, soin par soin.

 **Date(s) de session**
19/03/2025 - Béziers
22/05/2025 - Béziers

 **Capacité**
4 - 12 participants
850 € HT / apprenant

 **Modalité**
Présentiel

 **Durée**
7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
- Public :**
 - Acheteurs,
 - Responsables des services de soins / Cadres de santé,
 - Pharmaciens.
- Prérequis :** Aucun.
- Objectifs :**
 - Comprendre la méthode d'écoconception de soin,
 - Identifier les impacts d'un soin,
 - Concevoir / Penser un soin d'après une logique de suppression / Substitution / Réduction,
 - Décideurs et personnel soignant (praticien, AS, IDE).
- Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Le développement durable dans le soin

- Apports théoriques*
- Présentation du contexte,
 - Les 3 piliers du développement durable,
 - La méthode de l'écoconception.

► L'évaluation des impacts environnementaux d'un soin

- Apports théoriques & pratique*
- Les différents impacts environnementaux,
 - La méthode ACV,
 - Mise en situation.

► Le cout global

- Apports théoriques & pratiques*
- Définition et exemples.

► Les critères sanitaires et l'aspect social d'un soin

- Apports théoriques & pratiques*
- La santé environnementale et les déterminants de la santé,
 - Les enjeux des perturbateurs endocriniens,
 - Méthode d'analyse,
 - La matrice sociale du soin.

► Mise en œuvre d'une écoconception

- Apports théoriques & pratiques*
- La méthode et les exemples,
 - Mise en pratique,
 - Les incontournables pour ancrer la pratique.



Intervenants

- Camille CHAUCHAT - Experte écoconception,
- Louison RECHE - Expert écoconception,
- Sophie CORDIER - Experte RSE.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

SPASER (1 jour)

Notre formation d'une journée sur le schéma de promotion des achats publics socialement et économiquement responsables (SPASER) vous aidera à maîtriser les fondamentaux des achats publics durables dans leur contexte scientifique et juridique. Elle vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour élaborer un SPASER efficace, en identifiant les meilleures stratégies et en évitant les erreurs courantes. Grâce à cette formation, vous définirez des indicateurs clairs et des objectifs concrets pour des actions durables et impactantes.

 **Date(s) de session**
04/02/2025 - Béziers

 **Capacité**
4 - 12 participants
850 € HT / apprenant

 **Modalité**
Présentiel

 **Durée**
7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
- Public :**
 - Élus,
 - DGS,
 - Responsables et professionnels des achats publics et / ou spécialistes des questions environnementales.
- Prérequis :** Aucun.
- Objectifs :**
 - Comprendre le contexte scientifique et juridique des achats publics durables et du SPASER,
 - Adopter une méthodologie d'élaboration performante : les bonnes et mauvaises pratiques,
 - Définir les indicateurs, objectifs et actions de son SPASER.
- Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► L'importance des achats

- Impact environnemental des achats,
- Impact social des achats.

► L'écosystème de l'achat public durable

- Chiffres clés de la commande publique durable,
- La réglementation (loi Economie Sociale et Solidaire, loi Climat, loi Industrie verte),
- Les différents outils pour réaliser de l'achat durable.

► La méthodologie d'élaboration du SPASER

- Un objectif concret et réaliste : un SPASER,
- Insister sur la bonne connaissance de l'intégration actuelle de la durabilité dans les achats,
- Présenter les différents types d'indicateurs.

► Les bonnes et les mauvaises pratiques

- Analyser les bonnes et mauvaises pratiques,
- Analyser des exemples de mauvaises pratiques dans des SPASER existants et laisser les participants trouver les lacunes et proposer des axes d'amélioration.

► Atelier d'intelligence collective - Elaboration d'un objectif lié à un indicateur et à des actions



Intervenants

- Benoit BARRAL - Chef de projet achats durables et expert juridique.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Construire sa stratégie de réduction carbone (1 jour)

Une formation opérationnelle pour comprendre la méthodologie d'une comptabilité carbone, quantifier des émissions de gaz à effet de serre (GES), construire un plan de transition.



Date(s) de session
26/03/2025 - Neuilly-sur-Seine
08/10/2025 - Béziers



Capacité
4 - 12 participants
850 € HT / apprenant



Modalité
Présentiel



Durée
7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Responsables des services techniques,
- Responsables des services achats économiques et financiers,
- Directeurs / Directeurs adjoints.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

Mesurer :

- Comprendre les divers enjeux liés aux réductions des consommations d'énergie et des émissions de GES,
- Répondre aux exigences de la transition écologique,
- Identifier les données d'activité à collecter.

Réduire :

- Construire un plan de transition, incluant les actions de réduction de GES et de fiabilisation / automatisation de la collecte de données,
- Estimer les gains carbonés possibles.

Contribuer à la neutralité carbone planétaire :

- Connaître les différents dispositifs permettant de contribuer à la neutralité carbone.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Introduction

- Les enjeux énergie-climat,
- Les principes généraux et le déroulé d'un bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES),
- Les différents formats de comptabilité carbone.

► Mesurer

- Le périmètre d'étude d'un BEGES,
- La cartographie des flux d'activité mesurés,
- Les données nécessaires à l'établissement d'un BEGES.

► Réduire

- Le plan de transition,
- L'argumentation du plan de transition,
- La comptabilité carbone pour anticiper ses futurs BEGES.

► Contribuer à la neutralité carbone planétaire

- La neutralité carbone planétaire : connaître les différents dispositifs permettant de contribuer à la neutralité carbone,
- Les résultats du BEGES et du plan de transition.



Intervenants

- Clarisse JOSSO-HOCINE - Consultante RSE & développement durable spécialisée en BEGES,
- François KUBIAK - Expert énergie climat et ACV.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle / application,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Mobilité durable : les clés d'application (1 jour)

Faire monter en compétences le COPIL développement durable pour conduire la stratégie RSE de l'établissement. Donner les clés de compréhension des enjeux, la base réglementaire à connaître et les outils pour piloter les projets.



Capacité
4 - 12 participants



Modalité
Présentiel



Durée
7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Directions,
- Managers,
- Membres du COPIL,
- Elus locaux.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Initier des actions sur la thématique mobilité,
- Définir les enjeux de la mobilité (dont réglementaires),

- Calculer l'empreinte carbone des déplacements,
- Reconnaître les dispositifs existants, les aides financières et les pistes d'actions.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Les enjeux liés à la mobilité durable : d'une approche en transports classiques à la démarche de mobilité durable

- Les définitions,
- Les objectifs économiques,
- Les objectifs sociaux,
- Les objectifs environnementaux et sociétaux.

► Le cadre réglementaire et normatif

- Le plan de mobilité,
- La loi LOM,
- Le forfait mobilité durable,
- Le verdissement de la flotte interne,
- Les parcs de stationnement (vélo et recharge de véhicules),
- Le bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES).

► Les solutions de transport sur le territoire

- La cartographie des transports.

► Les 5 principaux leviers de décarbonation

- Rappel des objectifs décarbonation à horizon 2050,
- Le défi du changement climatique,
- Les enjeux sanitaires liés à la voiture,
- Les usages des véhicules pour mieux utiliser ses ressources,
- Les leviers de décarbonation et focus sur le report modal.

► Son enquête mobilité

- Les questions et les embranchements pour lancer une enquête « mobilité » auprès des collaborateurs et des usagers.

► Les initiatives locales

- Présentation des initiatives territoriales et des subventions possibles,
- Les actions en faveur de la mobilité durable.

► Les actions pour réduire les impacts par type de déplacement

- Domicile travail,
- Déplacement professionnel,
- Déplacement des usagers et des visiteurs,
- Transport fournisseur et fret.



Intervenants

- François KUBIAK - Expert - Consultant RSE,
- Jade NOCCA - Experte développement durable / RSE.



Moyens pédagogiques

- Support projeté,
- Exercices interactifs,
- Tableau blanc.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Maîtriser et gérer l'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire (1 jour)

Une formation opérationnelle pour réaliser des gains d'énergie dans votre établissement.



Date(s) de session
18/03/2025 - Neuilly-sur-Seine
14/10/2025 - Béziers



Capacité
4 - 12 participants
1050 € HT / apprenant



Modalité
Présentiel



Durée
7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Responsables des services techniques (en priorité),
- Responsables des services achats économiques et financiers (non prioritaire),
- Directeurs / Directeurs adjoints (non prioritaire).

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Prendre conscience des enjeux écologiques et énergétiques,
- Savoir mettre en place des actions à faible investissement et ayant un temps de retour rapide,
- Mobiliser des financements (Fonds Chaleur, CEE),
- Identifier les indicateurs, modes de comptage, modes de recueil de données pour suivre un tableau de bord,
- Identifier les travaux de rénovation dans un bâtiment,
- Se projeter dans une stratégie de réduction énergétique.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Les enjeux énergie climat

Apports théoriques

- Les différents gaz à effet de serre et les sources d'émission,
- Les chiffres clés relatifs climat,
- Le lien entre l'énergie et le climat.

► Le suivi des consommations énergétiques

Apports théoriques & pratiques

- Suivi des consommations grâce à un tableau.

► Les outils de la transition énergétiques

Apports théoriques

- Le bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES),
- L'audit énergétique,
- La réglementation (décret tertiaire, décret BACS, etc.).

► Les retours d'expérience d'établissement tertiaire

Apports théoriques & pratiques

► Les subventions existantes

Apports théoriques & pratiques

- Les certificats d'économie d'énergie (CEE),
- Les Fonds Chaleur,
- Les autres aides.

► Les travaux de rénovation dans les établissements tertiaires

Apports théoriques & pratiques

- Identifier les travaux et les systèmes énergétiques efficaces,
- Prioriser des travaux de rénovation énergétique,
- Prendre en considération le confort d'été.

► Cas pratiques

- Construire un plan de transition énergétique.



Intervenants

- Joaquim MILESI - Consultant ingénieur thermicien et formateur en coaching énergie, optimisation et efficacité énergétique,
- Gautier LESTRADE - Consultant ingénieur thermicien et formateur en coaching énergie, optimisation et efficacité énergétique.



Moyens pédagogiques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation,
- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Étude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Application.



Évaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Référent RSE : vous former

Notre parcours digital

La réglementation RSE tout comme les projets d'équipe / de service, nécessite des référents / managers dotés de nouvelles connaissances et d'exemples opérationnels accessibles pour initier une démarche de développement durable pérenne et engageante.

Que vous soyez déjà confirmé ou débutant, ce parcours vous donnera le socle de connaissance nécessaire pour accompagner les équipes et déterminer des priorités d'actions.

Nous vous proposons, avec ces 14 modules courts, de suivre à votre rythme, un panorama holistique des thématiques de la RSE.

Contacts :

Agnès de RIBET

Associée,
en charge du Business Development,
du Marketing et de la Communication
T + 33 (0)1 41 25 85 85
E agnes.deribet@fr.gt.com

Arnaud NEVEU

Responsable de l'offre de formation
et de sensibilisation,
Transformation Durable
T + 33 (0)1 41 25 91 30
E arnaud.neveu@fr.gt.com

Maîtriser et gérer l'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire (2 jours)



Date(s) de session

15 - 16/04/2025 - Béziers
23 - 24/09/2025 - Neuilly-sur-Seine



Capacité

4 - 12 participants
2100 € HT / apprenant



Modalité

Présentiel



Durée

14h - 2j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

☑ **Langue :** Français.

☑ **Public :**

- Responsables des services techniques (en priorité),
- Responsables des services achats économiques et financiers (non prioritaire),
- Directeurs / Directeurs adjoints (non prioritaire).

☑ **Prérequis :** Aucun.

☑ **Objectifs :**

- Maîtriser les enjeux écologiques et énergétiques,
- Identifier les actions à faible investissement et ayant un temps de retour rapide pouvant être mis en place,
- Mobiliser des financements (Fonds Chaleur, CEE),
- Identifier les indicateurs, modes de comptage, modes de recueil de données pour suivre un tableau de bord,
- Identifier les travaux de rénovation dans un bâtiment,
- Se projeter dans une stratégie de réduction énergétique.

☑ **Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Première journée :

► Les enjeux énergie climat

Apports théoriques

- Les différents gaz à effet de serre et les sources d'émission,
- Les chiffres clés relatifs climat,
- Le lien entre l'énergie et le climat.

► Les notions sur l'énergie

Apports théoriques & pratiques

- Les différentes formes d'énergie,
- L'énergie primaire et l'énergie finale,
- Construction des étiquettes énergie climat.

► La thermique du bâtiment

Apports théoriques

- Les grandeurs utilisées dans le bâtiment,
- Les sources de déperditions thermiques.

► Les outils de la transition énergétiques

Apports théoriques

- Le bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES),
- L'audit énergétique,
- La réglementation (décret tertiaire, décret BACS, etc.).

► Les actions à faible investissement

Apports théoriques

- Les écogestes (définition et exemple),
- Les nudges (définition et exemple),
- Les quick wins (définition et exemple).

► Les subventions existantes

Apports théoriques & pratiques

- Les certificats d'économie d'énergie (CEE),
- Les Fonds Chaleur,
- Les autres aides.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Deuxième journée :

► Les travaux de rénovation dans les établissements tertiaires

Apports théoriques & pratiques

- L'identification des travaux et les systèmes énergétiques efficaces,
- La priorisation des travaux de rénovation énergétique,
- La prise en considération du confort d'été.

► Les retours d'expérience d'établissement tertiaire

Apports théoriques & pratiques

► Le suivi des consommations énergétiques

Apports théoriques & pratiques

- Suivi des consommations grâce à un tableau.

► Les factures énergétiques

Apports théoriques & pratiques

- Le coût de l'énergie,
- Les factures de gaz et d'électricité.

► Les contrats de maintenance et d'exploitation

Apports théoriques

- Les différents types de contrat,
- Les différents types de marché.

► Les cas pratiques

- Visite d'une chaufferie (selon situation et possibilité),
- **Etude de cas :** préparer un plan de transition énergétique.



Intervenants

- Joaquim MILESI - Consultant ingénieur thermicien et formateur en coaching énergie, optimisation et efficacité énergétique,
- Gautier LESTRADE - Consultant ingénieur thermicien et formateur en coaching énergie, optimisation et efficacité énergétique.



Moyens pédagogiques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation,
- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Application.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

La gestion des déchets en établissements sanitaires et médico-sociaux (1 jour)

Les activités de soins génèrent 700 000 tonnes de déchets par an et peuvent représenter jusqu'à 40 types de déchets différents. Dans les établissements sanitaires et médico-sociaux, certains sont des déchets dangereux dont la gestion répond à une réglementation particulière. Identifier les enjeux associés est primordial pour optimiser les filières tout en réduisant les risques associés.



Date(s) de session

22/10/2025 - Neuilly-sur-Seine
25/11/2025 - Neuilly-sur-Seine



Capacité

4 - 12 participants
1050 € HT / apprenant



Modalité

Présentiel



Durée

7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Responsables des déchets,
- Responsables qualité,
- Responsables techniques,
- Responsables développement durable,
- Référents développement durable,
- Hygiénistes,

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Comprendre les différents enjeux de la gestion des déchets dans une démarche de développement durable,

- Connaître les réglementations nationales et européennes applicables,
- Identifier les différents types de déchets et risques associés, ainsi que les non-conformités,
- Optimiser la collecte et le traitement des déchets,
- Remplir le registre des déchets sortants,
- Gérer la performance environnementale des prestations sous-traitées.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Les enjeux et orientations nationaux, textes et réglementations spécifiques au secteur

Apports théoriques

- Contexte et enjeux environnementaux, économiques et sociaux,
- Textes structurants : enjeux et objectifs nationaux et régionaux (PRPGDD),
- Fiscalité sur le traitement des déchets : TEOM, redevance spéciale, tarification incitative, etc.,
- Certification des établissements sanitaires / évaluation externe des établissements médico-sociaux.

► Identifier les différents types de déchets et risques associés

Apports théoriques

- Présentation des catégories de déchets et filières d'élimination réglementaires,
- Classification des déchets selon le code de l'environnement,
- Focus plastiques, DASRI et biodéchets.

► Identifier les non-conformités

Apports théoriques & pratiques

- Procédures de tri et audit de vérification,
- Identification des non-conformités d'un local « déchets »,
- Le bon remplissage du bordereau de suivi d'élimination des déchets.

► Registre des déchets sortants

Apports théoriques

- Déchets dangereux et enjeux associés,
- Impératif de traçabilité des déchets.

► S'orienter vers de bonnes pratiques

Apports théoriques

- Les différents partenaires de collecte et traitement des déchets : collectivités, éco-organismes, associations, prestataires privés, etc.,
- Les modes de traitement des déchets incinération, recyclage, réutilisation, valorisation, etc.,
- Exemples de bonnes pratiques en établissements sanitaires et médico-sociaux.



Intervenants

- Emeline MUNOZ - Experte alimentation et déchet,
- Raphael VERNET - Expert RSE.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

L'amélioration de l'offre alimentaire et lutte contre le gaspillage alimentaire (1 jour)



Date(s) de session
21/01/2025 - Neuilly-sur-Seine
04/03/2025 - Béziers



Capacité
4 - 12 participants
1050 € HT / apprenant



Modalité
Présentiel



Durée
7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Directeurs,
- Agents hôteliers,
- Restaurateurs,
- Chefs de cuisine,
- Secteur d'activité : cuisines centrales, établissements de santé (sanitaires / médico-sociaux), restaurants.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Comprendre les enjeux environnementaux, sociaux, économiques et sanitaires de la restauration durable,
- Maîtriser les impacts sur l'ensemble du processus repas (achats de denrées, transformation, préparation, distribution et élimination),
- Réduire les gaspillages alimentaires,
- Améliorer la qualité de l'offre alimentaire,
- Améliorer les pratiques hôtelières,
- Connaître la réglementation de la restauration durable.

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Les enjeux de la restauration durable

Apports théoriques

- Définition du développement durable,
- Les enjeux financiers, environnementaux, sociaux, de santé,
- Réglementation générale associée,
- Partage de bonnes pratiques / RETEX.

► La lutte contre le gaspillage alimentaire

Apports théoriques & pratiques

- Définition et chiffres clés des déchets alimentaires, du gaspillage alimentaire, des biodéchets,
- La réglementation associée aux biodéchets,
- La méthode de pesée des déchets alimentaires,
- La chaîne du gaspillage alimentaire et les pistes de réduction,
- Les méthodes de valorisation et d'élimination.



Intervenants

- Marion CAMPION - Experte alimentation éthique et durable,
- Emeline MUNOZ - Experte alimentation éthique et durable.



Moyens pédagogiques

- Supports de formation projetés,
- Quiz en salle.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- À chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



L'hygiène des locaux sans chimie (1 jour)

Ce programme s'adresse aux référents hygiène afin de réduire les risques associés à l'usage de la chimie dans les pratiques de nettoyage des locaux.



Date(s) de session

05/06/2025 - Béziers
02/10/2025 - Neuilly-sur-Seine



Capacité

4 - 12 participants
850 € HT / apprenant



Modalité

Présentiel



Durée

7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

- ☑ **Langue :** Français.
- ☑ **Public :**
 - Responsables qualité,
 - Gestionnaires des risques,
 - Gouvernantes ou responsables d'hébergement,
 - Cadres de santé,
 - Acheteurs de produits d'entretien.
- ☑ **Prérequis :** Aucun.
- ☑ **Objectifs :**
 - Comprendre et analyser les risques liés à l'utilisation des produits chimiques et plus spécifiquement des produits d'entretien,
 - Initier un entretien des locaux plus responsable,
 - Convaincre et accompagner les équipes.
- ☑ **Accessibilité :** Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins d'adaptation, contactez-nous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Définition des risques chimiques

Apports théoriques & pratiques

- Qu'est-ce qu'un risque chimique ?
- Quelles en sont les sources ?
- Quels en sont les effets ?

► Réglementation

Apports théoriques

- Encadrement législatif (REACH, CLP, FDS),
- **Atelier pratique - Savoir analyser une FDS :** les pictogrammes de dangerosité et leur signification, les fiches de données de sécurité en pratique.

► Les éléments clés en hygiène

Apports théoriques

- L'utilité des détergents, des désinfectants et détartrants,
- Comment survivent les bactéries ?
- Le cercle de Sinner,
- Les procédés sans chimie,
- La notion de zone de risque.

► Logique SSR : supprimer, substituer, réduire - Réduction de l'exposition aux risques chimiques

Apports théoriques & pratiques

- Les bonnes techniques pour les bons risques,
- Les labels des produits d'hygiène / diminution du nombre de référence,
- **Atelier pratique :** le choix de la méthode de nettoyage en fonction de chaque situation.

► Apport de connaissances

- La gestion des produits chimiques restant,
- Les critères d'achats écoresponsables.

► Conduite du changement

Apport théorique

- Retours d'expérience d'établissement.



Intervenants

- Jeanne LEMONNIER - Ingénieure chimiste,
- Fanny AUGER - Experte chimiste et ACV.



Moyens pédagogiques

- Supports de formation projetés,
- Apports de connaissances sous forme d'exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Ateliers de mise en situation,
- Quiz en salle,
- Pédagogie participative.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Conditions générales de vente

Désignation

La société Grant Thornton désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 29 rue du Pont - CS20070 Neuilly-sur-Seine 92578.

Grant Thornton met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à Neuilly-sur-Seine et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société Grant Thornton,
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation,
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous,
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société Grant Thornton pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, la société Grant Thornton s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société Grant Thornton, l'OPCO ou le client.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société Grant Thornton ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1^{er} jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse formation_clients-td@fr.gt.com. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ces obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société Grant Thornton ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société Grant Thornton sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société Grant Thornton s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société Grant Thornton et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Paris.

Politique de protection des données personnelles

Chez Grant Thornton, la protection de vos données personnelles est une priorité.

Dans le cadre des actions de formation que nous réalisons, nous sommes amenés à recueillir des données à caractère personnel vous concernant.

Le but de cette politique est de vous informer sur les modalités selon lesquelles nous traitons ces données en conformité avec le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après le « RGPD »).

1. Qui est le responsable de traitement ?

Le responsable de traitement est la société Grant Thornton, Société par actions simplifiée (SAS), immatriculée au RCS de Ile-de-France sous le n° 632013843 et dont le siège social est situé au 29 rue du Pont - CS20070 92578 Neuilly-sur-Seine.

2. Quelles données collectons-nous ?

Une donnée à caractère personnel est une donnée qui permet d'identifier un individu directement ou par recoupement avec d'autres données.

Nous collectons des données qui relèvent des catégories suivantes :

- **Des données d'identification** (notamment vos nom, prénoms, adresse email et postale, numéro de téléphone),
- **Des données de connexion** (notamment votre adresse IP et log de connexion),
- **Des données relatives à votre vie professionnelle** (notamment vos diplômes, votre profession),
- **Des données issues des emails que vous avez échangés avec nos équipes** (par exemple : le contenu des emails, leurs dates),
- **Des données économiques et financières** (par exemple : RIB, données relatives à vos cartes bancaires).

Les données obligatoires sont indiquées lorsque vous nous fournissez vos données. Elles sont signalées par un astérisque et sont nécessaires pour réaliser nos actions de formation.

3. Sur quelles bases légales, pour quelles finalités et pendant combien de temps conservons-nous vos données personnelles ?

Finalités	Bases légales	Durées de conservation
Fournir nos services de formation en présentiel	Exécution d'un contrat que vous avez souscrit	Les données sont conservées en base active pendant toute la durée de la relation contractuelle et augmentée d'un délai de 3 ans à compter de cette dernière, à des fins de prospection. En outre, vos données sont archivées pendant 5 ans à compter de la fin de la relation commerciale à des fins probatoires, en archivage intermédiaire.
Fournir nos services de formations disponibles via notre plateforme e-learning (formations en direct et en replay)	Exécution d'un contrat que vous avez souscrit	Les données sont conservées en base active pendant toute la durée de la relation contractuelle et augmentée d'un délai de 3 ans à compter de cette dernière, à des fins de prospection. En outre, vos données sont archivées pendant 5 ans à compter de la fin de la relation commerciale à des fins probatoires, en archivage intermédiaire.

Procéder au paiement des formations en ligne, effectuer les opérations relatives à la gestion des clients concernant les contrats, factures et suivi de la relation avec les clients	Exécution d'un contrat que vous avez souscrit	Les données sont conservées pendant toute la durée de la relation contractuelle et augmentée d'un délai de 3 ans à compter de la fin de cette dernière. En outre, vos données (à l'exception de vos coordonnées bancaires) sont archivées à des fins probatoires pendant une durée de 5 ans. Concernant les données relatives à votre carte bancaire, elles sont conservées par notre prestataire de service de paiement (*). Les données relatives au cryptogramme visuel ou CVV2, inscrit sur votre carte bancaire, ne sont pas stockées.
Constituer un fichier de clients	Notre intérêt légitime à développer et promouvoir notre activité	Les données sont conservées pendant toute la durée de la relation commerciale et sont supprimées à l'expiration d'un délai de 3 ans à compter de la fin de la relation commerciale.
Adresser des newsletters, sollicitations et messages promotionnels	Notre intérêt légitime à développer et promouvoir notre activité	Les données sont conservées pendant 3 ans à compter de votre dernier contact.
Répondre à vos demandes d'information	Notre intérêt légitime à répondre à vos demandes	Les données sont conservées pendant le temps nécessaire au traitement de votre demande d'information et supprimées une fois la demande d'information traitée.
Se conformer aux obligations légales applicables à notre activité	Se conformer à nos obligations légales et réglementaires	Pour les factures : les factures sont archivées pendant une durée de 10 ans.
Gérer les demandes d'exercice de droits	Se conformer à nos obligations légales et réglementaires	Si nous vous demandons un justificatif d'identité : nous le conservons seulement pendant le temps nécessaire à la vérification d'identité. Une fois la vérification effectuée, le justificatif est supprimé. Si vous exercez votre droit d'opposition à exercer de la prospection : nous conservons cette information pendant 3 ans.

4. Qui sont les destinataires de vos données ?

Auront accès à vos données à caractère personnel,

- (i) Le personnel de notre société,
- (ii) Nos sous-traitants : prestataire d'hébergement, logiciel de gestion des formations, prestataire d'envoi de newsletters, outil CRM,
- (iii) Le cas échéant : les organismes publics et privés, exclusivement pour répondre à nos obligations légales.

5. Vos données sont-elles susceptibles d'être transférées hors de l'Union européenne ?

Vos données sont conservées et stockées pendant toute la durée des traitements sur les serveurs de la société Amazon Web Services situés dans l'Union européenne.

Dans le cadre des outils que nous utilisons (voir article sur les destinataires concernant nos sous-traitants), vos données sont susceptibles de faire l'objet de transferts hors de l'Union européenne. Le transfert de vos données dans ce cadre est sécurisé au moyen des outils suivants : ces données sont transférées dans un pays ayant été jugé comme offrant un niveau de protection adéquat par une décision de la Commission européenne.

Bulletin d'inscription

Je précise mon projet

Je suis

- Une entreprise privée
- Un établissement public
- Une PME
- Un particulier
- Autre (à préciser) :

Mon organisme est...

- Assujetti à la TVA
- Non-assujetti à la TVA

Je souhaite...

- Une formation INTER (interentreprise)
- Une formation INTRA (intra-entreprise) / sur mesure
- Une formation + un accompagnement
- Autre (à préciser) :

J'ai besoin d'une formation...

- En présentiel dans mes locaux
- En présentiel dans les locaux de Grant Thornton / Primum Non Nocere®
- A distance (Teams ou autre)
- Hybride (présentiel + distanciel)
- E-learning
- Autre (à préciser) :

J'indique les villes / départements / régions de la formation (pour les formations en présentiel) :

Ma formation sera financée par...

- CPF
- FNE (France Nature Environnement)*
- AFDAS
- AKTO
- Atlas
- Constructys
- L'opcommerce
- Autre (à préciser) :

- OCAPIAT
- Opco EP
- Opco Mobilités
- OPCO 2i
- Opco Santé
- Uniformation
- Moi-même ou mon entreprise
- Autre (à préciser) :

*FNE : France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Elle propose les financements de formation pour les entreprises dans le cadre de leur transition écologique.

La / les formation(s) qui m'intéresse(nt) :

Nombre des personnes à former :

Public cible (par exemple, équipe RH, Directions, consultants RSE) :

Langue

- Français
- Anglais

Un ou plusieurs stagiaires sont en situation de handicap

- Oui
- Non

Quantité des sessions (prévisionnelle) :

Informations complémentaires

* FNE : limite des dépôts des dossiers le 31 décembre 2024

Je donne mes coordonnées pour être recontacté(e)

Nom
Prénom
Fonction
Entreprise
Email
Téléphone

Je préfère être recontacté(e)

- Par email
- Par téléphone
- Pas de préférence

Pour transmettre ce formulaire, plusieurs possibilités :

- Scanner le formulaire et l'envoyer à formation_clients-TD@fr.gt.com
- Sélectionner une ou plusieurs formations qui vous intéressent sur nos catalogues digitaux :
 - Vous êtes un organisme non assujetti à la TVA
 - Vous êtes un organisme assujetti à la TVA
- Scanner les QR-codes ci-après :



Formations tout secteur
(non-assujetties à la TVA)



Formations du secteur sanitaire
(assujetties à la TVA)

Votre demande sera prise en compte dans les meilleurs délais.

Pour vous inscrire à cette formation,
consulter notre catalogue sur :



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualiopi a été décernée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Arnaud NEVEU

Responsable de l'offre de formation
et de sensibilisation,
Transformation Durable

T + 33 (0)1 41 25 91 30
E arnaud.neveu@fr.gt.com

Agnès de RIBET

Associée,
en charge du *Business Development*,
du *Marketing* et de la *Communication*

T + 33 (0)1 41 25 85 85
E agnes.deribet@fr.gt.com

C.C.L.A.I.R.E

Piliers d'une stratégie ambitieuse, la réaffirmation de nos valeurs s'inscrit dans un schéma mondial : Courage, Collaboration, Leadership, Agilité, Intégrité, Respect, Excellence.

« Grant Thornton » est la marque sous laquelle les cabinets membres de Grant Thornton délivrent des services d'Audit, de Fiscalité et de Conseil à leurs clients et/ou, désigne, en fonction du contexte, un ou plusieurs cabinets membres. Grant Thornton France est un cabinet membre de Grant Thornton International Ltd (GTIL). GTIL et les cabinets membres ne constituent pas un partenariat mondial. GTIL et chacun des cabinets membres sont des entités juridiques indépendantes. Les services professionnels sont délivrés par les cabinets membres. GTIL ne délivre aucun service aux clients. GTIL et ses cabinets membres ne sont pas des agents. Aucune obligation ne les lie entre eux : ils ne sont pas responsables des services ni des activités offerts par les autres cabinets membres.



grantthornton.fr



© 2024 Grant Thornton. Tous droits réservés. Impression sur papier provenant de forêts gérées durablement. Ne pas jeter sur la voie publique. Crédit photo : Shutterstock.